

1871 – 1905

DEUXIEME PARTIE DIPLOMATIE ET PLANS DE GUERRE

Conformément aux intentions exposées dans notre introduction, nous abordons dans cette deuxième partie la question des plans de guerre français et allemand sous l'angle du questionnement suivant : la multiplication conséquente des lignes de communications, la construction des fortifications belges de la Meuse, les commentaires de presse, les inquiétudes et autres démarches diplomatiques exposées dans notre première partie ont-ils dépassé le stade du simple avertissement ou ont-ils eu un impact concret sur l'adoption des plans de guerre en France et en Allemagne ? Nous avons choisi de nous arrêter ici à la date charnière de 1905-1906 qui correspond du côté franco-anglais à la mise en place de l'Entente Cordiale et du côté allemand à la fin de la carrière de Schlieffen. Nous justifions longuement ce choix dans notre introduction. Un épilogue consacré à la question du plan allemand sous l'ère de Moltke le Jeune dans ses rapports avec la Belgique et le plan de guerre français permettra néanmoins au lecteur de cerner dans les grandes lignes les enjeux stratégiques des plans français et allemands à la veille de la Guerre mais sans avoir la prétention d'épuiser le sujet.

I. 1870-1888 : Un intérêt contrasté pour le territoire belge : de la crainte d'un passage au dédain complet

Cette partie s'étend approximativement jusqu'à l'affaire Schnaebelé et ses suites directes. Il s'agit d'une période de transition où le système défensif de la France est en complet remaniement sous l'action énergique du Comité de Défense. Le faible nombre de documents militaires allemands conservés sur la question du plan de guerre tranche ici avec la richesse des fonds d'archives français qui traitent de la défense de la frontière nord : rapports de la sous-commission de Défense, procès-verbaux du Conseil Supérieur de la Guerre, correspondance concernant les places fortes du nord, études stratégiques diverses sur la défense de la frontière nord. A notre connaissance, ces documents n'avaient jamais été étudiés dans une perspective belgo-centrée. En les « interrogeant » de façon systématique sur la place qu'ils réservent à un éventuel passage par la Belgique, nous avons pu retracer année après année l'évolution des conceptions stratégiques françaises relatives au territoire belge. Les écrits intégralement publiés des chefs d'état-major allemands (Moltke et Waldersee) sont de

leur côté les sources principales qui permettent de suivre parallèlement l'évolution du plan de guerre allemand au cours de la même période.

A. Le point de vue français

1. L'ère Séré de Rivières et la Barrière du Nord (1872-1880)

En amputant la France de l'Alsace et la Lorraine, le traité de Francfort oblige l'armée française à revoir complètement la défense de sa frontière est pour boucher la grande brèche entre Longwy et Belfort. Même si la défense de la frontière nord n'est pas quant à elle remise en question, la guerre vient néanmoins de prouver la nécessité de moderniser aussi cette ligne de places fortes dont le principe était demeuré inchangé depuis son établissement par Vauban sous Louis XIV. L'apparition de l'artillerie rayée à partir de 1858 a complètement rendu obsolètes les anciennes enceintes entourant les villes et leurs antiques citadelles. Le 3 mai 1872, afin d'apporter un soutien au très inefficace Comité de Fortifications créé en 1791, le général Ducrot propose la création d'un Comité de Défense. Ce projet bénéficie du soutien de Thiers, chef du pouvoir exécutif et du ministre de la Guerre le général de Cissey. Pour ne pas irriter l'Allemagne, le projet n'est pas soumis à un vote mais approuvé par un décret présidentiel le 28 juillet 1872. Ce Comité de Défense tient sa première réunion une semaine plus tard, le 5 août 1872 ; il fonctionnera pendant seize ans. De 1874 à 1880, le général Séré de Rivières est à la fois secrétaire de cet organisme clef qui répartit les crédits et responsable de l'exécution des dépenses en tant que directeur du Génie au ministère de la Guerre. L'activité du Comité sera par conséquent grandement facilitée par la présence pendant six années de ce haut officier du Génie français en son sein. Une longévité exceptionnelle si l'on songe à l'instabilité gouvernementale propre à la III^e République. Le Comité est par ailleurs composé de personnalités éminentes de l'« Armée de Versailles », la seule qui reste à la France après la grande défaite. Devant l'ampleur de la tâche à accomplir, une sous-commission de défense est créée à l'intérieur du Comité. Elle est présidée par le maréchal Canrobert et le général Séré de Rivières assure à nouveau le secrétariat. Cette sous-commission est le véritable organisme décisionnel des futures réformes appliquées au système défensif français¹.

¹ TRUTTMANN (Philippe) (lieutenant-colonel e.r.), *La barrière de fer, l'architecture des forts du Général Séré de Rivières*, Thionville, Gérard Klopp, 2000, p. 24-27.

Un premier rapport de la sous-commission de défense est établi dès juillet 1873. Ce rapport dresse un cadre général en vue de la réorganisation des frontières entre la mer du Nord et la Méditerranée¹. Il s'agit d'établir les grandes lignes directrices qui guideront les travaux ultérieurs. Logiquement, la frontière de France est divisée en trois parties bien distinctes : de la mer à Meuse, de la Meuse à la chaîne du Jura, du Jura à la Méditerranée. La première partie fait face à la Belgique ; la seconde au Grand-Duché de Luxembourg et à l'Allemagne, la troisième à la Suisse et à l'Italie. La protection de chacune de ces portions frontalières est elle-même divisée en trois fonctions défensives correspondant à trois catégories d'ouvrages fortifiés. La première fonction défensive consiste à maîtriser les voies ferrées et autres routes stratégiques à l'aide de « forts d'arrêt ». L'accent est bien entendu mis sur l'importance de la révolution ferroviaire : « Les chemins de fer sont appelés à jouer, dans les années à venir, un rôle de plus en plus important, sans leur secours il sera presque impossible d'approvisionner et de ravitailler en pays ennemi les armées si nombreuses avec lesquelles on opérera désormais ; la libre disposition d'une ou plusieurs lignes de chemin de fer sera l'une des conditions presque absolument nécessaires de toute tentative d'invasion ; de là résulte qu'une de nos premières préoccupations pour les luttes futures, doit être d'interdire à l'ennemi l'usage de nos chemins de fer ». La deuxième fonction défensive consiste à créer des points d'appui solides le long des diverses lignes de défense destinées à arrêter l'ennemi ou à servir de bases de départ pour un mouvement offensif. C'est le rôle dévolu aux « places d'appui ». La troisième consiste à assurer des points de concentration et des pivots de manœuvre pour les armées françaises sur les flancs et en arrière de la zone d'invasion ; fonction remplie par les « places de manœuvres » ou « camps retranchés ».

Dès qu'il aborde la question de la frontière belge, le rapport s'interroge d'emblée sur la valeur de la neutralité belge : « Sera-t-elle toujours respectée ? La création de la place d'Anvers témoigne des doutes que les Belges eux-mêmes paraissent avoir conçus à cet égard ». De ce côté, contrairement à la frontière de l'Est où il s'agit d'ériger de nouvelles places fortes, il faudra faire un choix parmi les places fortes surabondantes. La proximité de la ligne française fortifiée avec la frontière belge dont la conception défensive remonte à la fin du XVIIIe siècle, tranche naturellement avec la rapidité de déplacement des armées d'aujourd'hui. La question

¹ COMMISSION SUPERIEURE DE DEFENSE, *Réorganisation des frontières entre la mer du Nord et la Méditerranée*, Rapport de la sous-commission de défense, juillet 1873, in PEDRONCINI (Guy), *La Défense sous la Troisième République*, tome 1.1 : *Vaincre la défaite. Armée de terre : 1872-1881*, documents présentés à partir des archives de l'armée de terre, Vincennes, SHAT ; Paris, IHCC (Institut d'Histoire des Conflits contemporains), 1990, p. 601-628. Les citations entre guillemets qui suivent sont entièrement tirées de ce rapport que nous analyserons exclusivement au point de vue belge.

est de savoir si ces forteresses exposées aux premières manœuvres de l'ennemi ont encore un rôle à jouer en cas de guerre future. La sous-commission effectue son choix des différentes places fortes à conserver, principalement en fonction des lignes de chemin de fer qui traversent la Belgique :

« La ligne d'invasion la plus directe et la plus menaçante venant d'Allemagne par la Belgique (Aix-la-Chapelle, Liège, Namur) se bifurque (sic) à Namur suivant deux directions, dont l'une, remontant la vallée de la Sambre, atteint Maubeuge, l'autre, de la Meuse, se dirige par Dinant et Givet sur Mézières. Entre la Sambre et la Meuse, à l'origine des bassins adossés de l'Oise et de la Sambre, la frontière forme un rentrant très prononcé, connu sous le nom de trouée de Chimay. (...) Plus à l'Ouest de nombreuses voies ferrées convergent vers Louvain, Bruxelles, Mons et se dirigent de là sur Maubeuge et Valenciennes. Enfin de Bruxelles, d'Anvers, de Bruges, un certain nombre d'autres chemins de fer aboutissent à Lille. Telles sont les voies de communication principales que suivront sans nul doute les armées d'invasion. C'est aux points où ces communications atteignent notre frontière qu'il y a le plus à craindre ».

La majorité des places fortes qui se trouvent à proximité de la frontière belge ont par conséquent d'abord un rôle de fort d'arrêt, ce qui justifie la préservation d'un certain nombre d'entre elles. **Givet** interdit l'utilisation de la voie ferrée qui longe le cours de la Meuse ; « elle mérite d'autant plus d'être conservée et améliorée que sa position avancée sur le territoire belge la rend éminemment propre à jouer un rôle important en cas d'offensive ». La trouée de Chimay est-elle-même parcourue par la voie Mariembourg – Chimay – Anor. Cette ligne donne non seulement accès à la ligne Laon – Soissons – Paris mais aussi au « grand chemin de ceinture du Nord » qui conduit aux places de Valenciennes et Lille. Il avait été question de créer une grande place à hauteur d'**Hirson**, important nœud de communication ferroviaire mais la commission préfère reporter plus en arrière vers Laon et La Fère la défense de cette portion du territoire. Toutefois, la création d'un petit fort d'arrêt à Hirson est jugée indispensable. Le fort de **Rocroi** situé à la lisière de la frontière belge pourra être démantelé. La grande ligne commerciale à double voie longeant la Sambre (Namur – Charleroi – Erquelinnes) vers **Maubeuge** justifie pleinement la conservation et l'extension des défenses de cette place de guerre. Ces travaux d'extension permettront de déclasser¹ la petite place de **Landrecies** située en arrière. Maubeuge amélioré pourra utilement servir de pivot d'opérations si les circonstances l'exigent.

¹ Le déclassement d'une place forte ne signifie pas nécessairement son démantèlement immédiat. Cela signifie d'abord que la place cesse d'être considérée comme un élément du système défensif français et que plus aucun budget ne doit y être consacré. La procédure de démantèlement consiste à abattre les anciennes fortifications, le plus souvent pour éviter qu'elles ne tombent entre les mains de l'ennemi.

Pareillement, la grande ligne de Bruxelles à Paris par Mons et Valenciennes justifie la conservation de la place de **Valenciennes**. L'intérêt de cette place est rehaussé par le fait qu'elle contrôle le cours de l'Escaut, le « chemin de ceinture » du nord et est au centre de plusieurs autres voies de communication (routes, canaux) entre Maubeuge et Lille. Cette place « devra être transformée en place d'appui, avec d'autant plus de raison, qu'en cas d'opérations offensives en Belgique, elle aurait, évidemment un rôle important ». A proximité, la petite place de **Bouchain** doit être conservée comme double tête de pont sur l'Escaut. Elle permet à l'armée de manœuvrer dans cette région sur les deux rives du fleuve. En arrière de Valenciennes et de Bouchain se trouve **Cambrai** traversée aussi par la ligne de chemin de fer. L'enceinte de la ville est complètement obsolète mais la sous-commission propose de conserver la citadelle, précisément pour maîtriser les communications qui se croisent sur ce point : le canal de la Somme à l'Escaut et la ligne de chemin de fer.

Enfin la grande ligne Gand – Lille – Arras – Amiens – Paris pose la question du rôle défensif de **Lille**. La sous-commission note qu'à cette hauteur « la frontière est tellement en saillie sur le territoire belge » qu'on a hésité à attribuer à cette place un rôle défensif tout en lui reconnaissant « une grande importance au point de vue de l'offensive ». L'ennemi n'éprouverait guère de difficultés à déborder cette place dès le début des hostilités. Plusieurs arguments viennent néanmoins conférer à cette place un intérêt considérable :

« La grande extension donnée récemment¹ à la place de Lille a tranché la question. On ne saurait désormais laisser dépourvue de défenses extérieures une enceinte qui a exigé une dépense aussi considérable et qui renferme tant de richesses : Lille est maintenant la vraie capitale du Nord, ses défenses avancées en feront également la place d'armes de cette région. C'est là que se feront les concentrations dans le cas d'une défense active, ce sera le pivot de manœuvres, ce sera la base d'opérations dans le cas de l'offensive. »

Les places de **Douai** et d'**Arras** se trouvent également sur la ligne Gand – Paris. Déjà en 1818, il avait été question de ne plus faire de dépenses inconsidérées pour celles-ci puisque Lille protège avantageusement toute cette région. C'est principalement par les retours offensifs des troupes concentrées à Lille que toute la gauche de la frontière française devrait être protégée. Le maintien de la citadelle d'Arras suffirait, selon les rapporteurs à l'instar de

¹ L'enceinte de Lille a été agrandie en 1858-1859. CANIOT (Jean), *Les portes de Lille (1621-2004)*, Lambersart, [chez l'auteur], 2004.

Cambrai, pour contrôler la ligne de chemin de fer. « Il semble, par suite, qu'on pourrait peut-être déclasser la place de **Saint-Omer**, en se bornant, si son état actuel la rend encore apte à remplir ce rôle, à conserver la petite place d'**Aire** pour maîtriser de concert avec Lille, tout le réseau de communications venant de Belgique, comprises entre la ligne Gand – Lille – Arras et la mer ».

Enfin l'importance commerciale de **Dunkerque** justifie la création d'ouvrages extérieurs pour former système avec la ligne fortifiée de **Bergues**, **Gravelines** et **Calais**, quoique de moindre importance, seront maintenus en l'état pour continuer à assurer la garde des écluses de la région. Parmi les forts d'arrêt à établir face au grand-duché de Luxembourg, le rapport propose la création d'un fort à **Longuyon** pour barrer la ligne en provenance de Luxembourg et la transformation, en vue de lui faire jouer le même rôle, de la place de **Montmédy**. Il semble que **Sedan** et **Charleville-Mézières** pourraient encore jouer un rôle, non pas tellement face à la Belgique mais pour se garder d'une invasion allemande par le nord : « En prévision du cas où il déboucherait en masse par le Nord, on préparera une défense de flanc en organisant une place d'appui sur la Basse-Meuse, convient-il, de choisir à cet effet les places de Mézières et de Sedan formant système ou simplement Mézières ? »

L'opportunité des déclassements-démantèlements ne fait pas l'unanimité au sein de la sous-commission. Le général Chabaud-Latour, président du Comité des fortifications, avance que l'alibi économique n'est pas rationnel. Sans pour autant améliorer les places secondaires, on peut se borner à les entretenir. Grâce au produit des affermage, cela ne coûte rien à l'Etat tandis que les déclassements suivis d'une procédure de démantèlement sont souvent une cause de dépenses parce que l'Etat est forcé de venir en aide aux villes pour financer les travaux¹. Ces hésitations concernant les déclassements et les priorités militaires imposées par la nouvelle frontière franco-allemande complètement dégarnie ont spontanément conduit Séré de Rivières à s'intéresser d'abord à la frontière de l'Est. Le 15 novembre 1873, il achève son « Mémoire sur la reconstitution de la Frontière de l'Est ». Il s'agit du premier chapitre d'un travail d'ensemble achevé le 20 mai 1874 et intitulé « Exposé du Système défensif de la France »². Dans ce dernier travail, Séré de Rivière s'attarde très peu sur la défense de la frontière nord qu'il réserve pour une étude ultérieure. Le général tranche uniquement la question de la façade maritime de Dunkerque parce qu'elle suscite déjà l'unanimité. Il

¹ COMMISSION SUPERIEURE DE DEFENSE, *Réorganisation des frontières...*, p. 623.

² TRUTTMANN (P.), *La Barrière de fer...*, p. 31.

propose d'organiser la défense du littoral nord par un camp retranché à Dunkerque, au besoin ravitaillé par la Marine. En revanche, la question reste encore ouverte pour tout le reste de la frontière nord :

« Convient-il en outre, de grouper dans un vaste système défensif, entre la Scarpe et la Sambre, les places de Douai, Bouchain, Valenciennes et Condé ? Est-il préférable d'étendre de nouveau les défenses déjà si étendues de l'importante place de Lille, et de constituer sur ce point un grand centre stratégique ? Quelles sont les résolutions à prendre au sujet de la place de Maubeuge et de la défense de la trouée de Chimay ? Ces importantes questions sont encore à l'étude »¹.

Rien ne presse selon Séré de Rivières, au regard de la « situation périlleuse » de la frontière de l'Est. Le premier plan de guerre français conçu après la guerre franco-allemande (Plan I) concentre toute son attention sur la seule frontière allemande. Il est basé sur l'hypothèse du respect de la neutralité de la Belgique, du Luxembourg et de la Suisse. Notons que jusqu'à l'achèvement complet des fortifications préconisées par la commission de défense, les plans de guerre français I à VII (1875-1887) seront établis dans des conditions ne permettant pas l'offensive. C'est la période dite de « défense offensive »².

Cette focalisation sur la trouée de la frontière du nord-est n'empêche pas les études sur la frontière du nord. Ainsi une « étude hypothétique d'une invasion allemande à travers la Belgique » est réalisée par le commandant Martner en 1875. Cette étude analyse de façon théorique la concentration allemande dans l'hypothèse d'une violation de la Belgique. Il s'agit de déterminer comment et à quelle vitesse une armée allemande parviendrait à concentrer des troupes sur une ligne Charleroi – Namur et à franchir la frontière belgo-française pour agir de concert avec les autres armées allemandes de Lorraine et d'Alsace. L'auteur suppose que l'armée allemande disposerait des chemins de fer belges en toute quiétude. Deux lignes seraient utilisées : « 1° La ligne de Düsseldorf par Aix-la-Chapelle à Charleroy (ligne A) ; 2° La ligne de Munster à Trèves se prolongeant en Belgique par Luxembourg vers Namur (ligne B). La 1^{ère} est à 2 voies et peut recevoir 36 trains ; la 2^e n'est qu'à une voie et comporte 18 trains par 24 heures. La ligne A peut être suivie par les corps stationnés dans le nord de l'Allemagne. Ce sont les X, IX, Garde et IIIe. La ligne B sera suivie par les VII et VIIIe »³.

¹ SERE DE RIVIERES (général), *Exposé du système défensif de la France*, mai 1874, in PEDRONCINI (Guy), *Vaincre la défaite...*, p. 631.

² SHD/DAT, 7N 1737, *Etude sur les plans I à XVII, leur souplesse, l'agencement des réserves* ; Service historique du Ministère de la Guerre, *Les armées françaises dans la Grande Guerre*, I, 1, Paris, 1923, p. 4.

³ SHD/DAT 7N 1168, MARTNER (commandant), *Concentration allemande dans l'hypothèse d'une violation de la Belgique*, 1875. La page de garde porte la mention : « Etude hypothétique d'une invasion allemande à travers

Une fois débarqués, les corps arrivés se dirigeraient immédiatement vers la trouée de Chimay. Les VIIIe, IXe et Xe corps occuperaient les trois localités de Chimay, Mariembourg et Philippeville dès le 14^e jour qui suit la déclaration de guerre. Mais en raison de contraintes logistiques, ces corps seraient obligés d'attendre les autres pour pouvoir franchir la frontière le 18^e jour. Le Xe corps se dirigerait à Hirson, le IXe corps à Signy-le-Petit et le VIIIe à Maubert. Cette première ligne de marche serait soutenue en arrière, à une journée de marche, par la Garde à Chimay et le VIIe corps à Mariembourg. Les effectifs du IIIe corps arriveraient enfin au complet le dix-neuvième jour mais une partie d'entre eux pourrait déjà livrer bataille le dix-huitième jour. Si bien que l'auteur conclut son étude en déclarant qu'une armée allemande de 216.000 hommes est techniquement capable de franchir la frontière de France à hauteur de la trouée de l'Oise dès le dix-huitième jour.

Une autre étude anonyme sur la Belgique est réalisée par la suite le 8 février 1876¹. Son auteur rappelle d'entrée de jeu que selon toute vraisemblance, dans le cas d'une guerre entre la France et l'Allemagne, il est à peu près certain que les principales forces ennemies massées entre Thionville et le Donon franchiront la frontière par toutes les routes pénétrant en France et s'avanceront entre Verdun et Epinal. « Telles sont les prévisions les plus probables basées sur l'emploi le plus judicieux des lignes de fer et des principaux points de débarquement, sur les facilités que procurent pour l'offensive les camps retranchés de Metz et de Strasbourg, et fondées, en même temps, sur la marche générale des opérations de l'armée allemande dans la dernière guerre ». Cependant, poursuit l'auteur, la violation de la neutralité belge ou de la neutralité suisse ont été admises comme réalisables « dans de précédentes notes ». L'auteur déclare s'appuyer sur des études ferroviaires commandées auprès des bureaux spécialisés. Sans la nommer explicitement, il fait ici référence à l'étude de 1875 que nous venons d'analyser et dont il récupère les points les plus saillants. Ainsi, l'auteur s'attarde sur les villes belges de Namur et Charleroi comme têtes de lignes allemandes :

« L'Allemagne retirerait particulièrement du libre passage d'une armée sur le sol belge des avantages si sérieux et si importants qu'elle en userait certainement si rien n'y mettait obstacle. Il est bien évident que si notre adversaire pouvait disposer des chemins de fer belges comme des siens propres et transporter une armée de 200.000 hommes sur Namur et Charleroy aussi facilement que sur Metz ou Avricourt, il se

la Belgique ». Le mot hypothétique est souligné deux fois comme pour bien manifester qu'un tel mouvement paraît peu vraisemblable.

¹ SHD/DAT, 7N 1812, *Note sur le rassemblement d'une armée sur la frontière du Nord dans le cas de la violation de la neutralité de la Belgique par l'Allemagne*, Paris, le 8 février 1876.

hâterait d'en profiter pour tourner toutes nos grandes places de l'Est, prendre à revers la zone de rassemblement de nos armées et menacer leurs lignes de communication et de ravitaillement avec Paris. (...) Des avantages si immédiats et si considérables n'ont pu échapper à l'investigation de l'Etat-major allemand, et il serait imprudent de notre côté de ne pas nous mettre en mesure de parer à cette éventualité ».

Comme dans l'étude précédente, l'auteur envisage la traversée du territoire belge par cinq corps d'armée allemands. Trois corps débarqués en premier occupent dès le 14^e jour Chimay, Mariembourg et Philippeville. Le 18^e jour, l'armée allemande massée le long de la frontière peut franchir celle-ci. La trouée de l'Oise est selon l'analyste la partie la plus favorable pour marcher sur Paris. L'auteur ajoute des considérations personnelles qui étayent cette thèse. La trouée de Chimay est faiblement défendue par les places d'Avesnes et de Rocroi. Qui plus est, la marche vers le sud y est facilitée par un bon faisceau de routes qui franchissent la frontière : « 1^o de Beaumont sur Maubeuge et Avesnes ; 2^o de Chimay sur Avesnes, le Nouvion, la Capelle, Hirson, Aubenton et Rumigny ; 3^o de Couvin sur Maubert-Fontaine et Rocroy ». Selon l'auteur, l'armée allemande peut aussi compter sur deux voies ferrées qui traversent la frontière en partant de Chimay et se dirigent « l'une sur Laon par Hirson et l'autre sur Signy-le-Petit où elle se raccorde avec la ligne de Valenciennes à Mézières ». Il s'agit ici d'une erreur. Le stratège appuie sans doute son raisonnement sur une carte mal réalisée. En effet, le chemin de fer à une voie de Chimay franchit la frontière en un seul point entre les gares frontalières de Momignies et Anor où il atteint déjà la ligne de Mézières à Valenciennes. A Anor, les trains peuvent bifurquer soit vers Valenciennes en direction du nord-ouest soit vers Hirson en direction du sud-est. Hirson est le nœud ferroviaire où se croisent la ligne de Laon et celle de Mézières. Nous avons vu que la sous-commission de défense propose d'y établir à ce titre un fort d'arrêt.

L'auteur poursuit son analyse en spéculant sur les mouvements allemands une fois la frontière traversée. Les opérations les plus vraisemblables de l'armée allemande de Belgique consisteraient à gagner les trois points importants de La Capelle, Hirson et Aubenton et à s'avancer ensuite sur les deux rives de l'Oise, le gros des troupes du côté de la rive gauche pour se porter sur le flanc ou les arrières de la 4^e armée française. Sur la rive droite, la fraction la moins considérable observerait les places du nord et s'emparerait de Saint-Quentin. La percée sur la rive gauche de l'Oise est avantageuse car elle tient à sa disposition pour son ravitaillement la voie ferrée de Chimay – Hirson – Laon. Elle peut en outre se rapprocher de l'armée allemande de Metz afin de combiner ses mouvements avec elle et menacer d'enveloppement toute la 4^e armée française.

L'analyste passe ensuite en revue les solutions pour faire face à cette menace. Une armée française rassemblée à Saint-Quentin – Cambrai serait bien positionnée pour menacer les flancs d'un adversaire qui choisirait de franchir la Sambre et pour défendre les riches départements du nord. Le problème est qu'elle serait trop éloignée de la 4^e armée sur la Meuse dont l'ennemi pourrait menacer les arrières avant de se retourner contre l'armée du Nord. Isolée, l'armée du Nord risquerait d'être battue ensuite par des forces allemandes supérieures. Le stratège est aussi arrêté par des considérations politiques :

« Des considérations politiques doivent en outre, nous engager à exécuter les rassemblements d'armée le plus loin possible de la frontière belge, principalement au début de la guerre, afin d'enlever à l'Allemagne tout prétexte de violation de neutralité de notre part, dont elle pourrait se hâter de profiter soit pour porter une partie de ses forces sur l'Oise par la ligne de la Meuse, soit pour entraîner l'armée belge dans le conflit ».

Après avoir discuté l'opportunité d'un rassemblement entre l'Aisne et l'Oise, jugé cette fois-ci trop éloigné des places du nord, la ligne Laon – La Fère – Saint-Quentin, à cheval sur l'Oise, emporte en définitive l'adhésion de l'étude. Elle remplit toutes les conditions pour protéger à la fois les départements du nord et couvrir les arrières de la 4^e armée. Afin de constituer cette armée du Nord, l'étude propose d'utiliser les 10^e, 11^e et 12^e corps de la 3^e armée française qui doivent normalement passer par Paris pour rejoindre leur lieu de concentration vers Troyes. Il serait aisé de prévoir une variante « belge » qui ne modifie pas fondamentalement les tableaux de transports. L'auteur a bon espoir que cette armée sera rassemblée à temps dans la mesure où les transports allemands sur les lignes belges seront très probablement plus lents que s'ils avaient dû s'effectuer sur des lignes allemandes.

Cette étude peu connue des historiens est importante car c'est le premier mémoire militaire français après la guerre, mémoire qui définit les grands principes stratégiques à prendre en considération en cas d'une violation de la neutralité belge : base d'opération de l'armée du Nord peu éloignée du reste des armées françaises, bien desservie sur ses arrières par des lignes de chemin de fer en provenance de Paris et pas trop rapprochée de la frontière belge pour éviter des complications diplomatiques. L'étude est du reste assez conséquente. La position Laon – La Fère – Saint-Quentin est analysée dans le détail : transports de troupes, cantonnements des différentes unités, topographie des lieux, jours d'arrivée. Tout ceci indique qu'il ne s'agit pas seulement d'un simple « mémo » rédigé pour information mais qu'il a bien

été rédigé pour être transmis au Conseil Supérieur de la Guerre (CSG) afin d'opérer d'éventuels changements dans le plan français.

Peu de temps après cette note, au printemps 1876, le général Séré de Rivières achève de son côté la rédaction de son « Rapport sur l'organisation de la frontière Nord »¹. Séré de Rivières y rappelle que toute l'attention a dû être portée en priorité sur la frontière de l'Est mais qu'il ne néglige pas pour autant la Belgique. Certes, cette frontière est censée être couverte par la neutralité belge mais il doute de son efficacité. Comme en 1873, il prend à témoin les fortifications d'Anvers. Entretemps, note-t-il, les projets d'agrandissement récents jusqu'au Rupel, à Malines et au cours de la Nèthe sont venus démontrer que les Belges eux-mêmes nourrissaient des craintes. Qui plus est, à présent que les travaux sont en voie d'exécution sur la frontière française de l'est, le passage par la Belgique devient d'autant plus intéressant pour l'armée allemande. Et de résumer toute la justification de son projet dans une formule lapidaire : « ...l'efficacité de cette neutralité dépend essentiellement de la solidité de nos défenses dans le Nord ».

Le principal danger mis en évidence par Séré de Rivières au début de son rapport réside dans les chemins de fer belges dont un grand nombre traversent la frontière française. Le directeur du Génie français en épingle trois : « La 1^{ère}, qui suit les vallées de la Sambre et de l'Oise conduit droit à Paris par Maubeuge, Saint-Quentin et Tergnier. La 2^e, qui remonte la vallée de la Meuse jusqu'à Mézières, se dirige par Rethel et Soissons sur Paris. La 3^e enfin, dont l'ouverture est prochaine entre Bouillon et Sedan, remonte à partir de cette ville le cours de la Meuse ». Ici les renseignements de Séré de Rivières sont erronés. Des projets de liaison entre Paliseul, Bouillon et Sedan existent bien pour se relier à l'« Athus-Meuse » en cours de construction. Mais, comme beaucoup de projets ferroviaires au XIX^e siècle, la liaison Bouillon – Sedan reste à l'état de vœu pieux. La totalité de l'Athus-Meuse longeant la frontière française dans la province du Luxembourg ne sera achevée qu'à la fin du XIX^e siècle ; quant à Bouillon, il ne sera relié à Sedan qu'en 1910, à l'aide d'un simple vicinal². Le

¹ Depret date ce document d'avril 1876, Truttmann parle d'un mémoire moins connu que les précédents réalisé par Séré de Rivières en mai 1876. L'exemplaire présent dans les archives de l'Armée de Terre porte une date au crayon vert, sans doute de l'archiviste : « B/a I n° 23 Juin 1876 ». L'exemplaire est un polycopié « pris dans le dossier 13 des papiers du Général Berthaut » (note au crayon gris). DEPRET (Julien), *Maubeuge, la militaire, genèse et évolution de la place forte*, Salomé, chez l'auteur, 2004, p. 8-9 ; TRUTTMANN (P.), *La barrière de fer...*, p. 31 ; SHD/DAT, 7N 1812, SERE DE RIVIERES (général), *Rapport sur l'organisation de la frontière du Nord*, juin 1876. Toute l'analyse qui va suivre est tirée de ce rapport. Nous y ajoutons parfois quelques informations supplémentaires.

² Voir supra notre chapitre sur les nouvelles liaisons ferroviaires entre la France et la Belgique.

général note encore que « tous les chemins venant de Belgique » sont maîtrisés par des places fortes à leur entrée sur le territoire français, « sauf celui de Dour à Solesmes qui passe par la place déclassée du Quesnois. De Solesmes « un embranchement en cours de construction viendra rejoindre la grande ligne de Saint-Quentin – Paris, évitant ainsi tous les points fortifiés de la frontière »¹.

D'un point de vue défensif, Séré de Rivières note le déplacement du centre de gravité de la frontière nord. Jadis menacée du côté des Flandres par l'ennemi héréditaire autrichien, le danger vient désormais de l'est. Pour cette raison, il rejette le souhait émis par certains généraux de transformer **Lille** en grand centre de résistance. Néanmoins, les études du Génie français s'accordent à dire que la ville peut conserver ses remparts récents auxquels on ajoutera des forts extérieurs afin de protéger des bombardements l'industrie lilloise florissante. Si l'on suit le même raisonnement, il est peu probable que **Dunkerque** fasse l'objet d'une attaque allemande. Cependant, depuis 1873, tous les spécialistes ont reconnu unanimement la nécessité de maintenir sur la côte un centre de résistance afin de protéger ce débouché maritime. Séré de Rivières propose d'y établir un camp retranché dont Dunkerque serait le centre, Bergues le saillant sud et Gravelines le saillant ouest (contrôlant par ailleurs les inondations de la région) ; le saillant dominant tout le nord-est de Dunkerque face au littoral serait un fort à construire sur un point culminant des Dunes, entre le canal et le chemin de fer en provenance de Furnes.

Le cœur de la défense française à la frontière nord est en définitive attribué à la région située entre l'Escaut et la Sambre. Cette position permettra de prendre de flanc la trouée de l'Oise que le général considère être la direction incontournable d'une attaque allemande². Deux possibilités d'organisation de cet intervalle sont possibles. Soit une position avancée s'appuyant sur les places de **Valenciennes** et **Maubeuge**, soit une position linéaire prenant appui en arrière sur les places de **Condé**, **Valenciennes**, **Le Quesnoy** et **Landrecies**. Séré de

¹ Il semble bien que Séré de Rivières parle ici de « chemin de fer ». Or la ligne de chemin de fer entre Dour et le Quesnoy ne sera ouverte au trafic qu'en 1882. Il n'est pas impossible que le général ou les études sur lesquelles il se base, utilisent des cartes indiquant aussi les lignes projetées mais non réalisées, à l'instar de l'hypothétique ligne Bouillon – Sedan.

² Séré de Rivières est convaincu que l'armée allemande ne franchira pas la frontière vers Lille ou même Valenciennes pour deux raisons. D'abord il note que l'armée allemande ne s'aventurera guère au-delà du grand axe ferroviaire d'Aix-la-Chapelle – Liège – Namur – Charleroi, en raison de l'action présumée du camp d'Anvers en plein agrandissement ; il prête donc au camp retranché belge un rayon d'action assez large. Ensuite parce que les Allemands doivent pouvoir faire leur jonction avec l'armée de Lorraine qui déboucherait vraisemblablement de la trouée de la Chiers en longeant la frontière belge. On le constate, les Ardennes belges sépareront les deux armées pendant leur mouvement.

Rivière opte pour la seconde solution car Maubeuge risquerait d'être rapidement débordé en cas d'attaque brusquée de l'ennemi au début de la Guerre¹. Qui plus est, il souhaite prolonger cette ligne vers le massif des Ardennes. L'érection d'un fort à **Hirson** fait l'unanimité afin de protéger son nœud ferroviaire, sécuriser les débouchés de la forêt de Thiérache au centre de la trouée de l'Oise et surtout, sécuriser la jonction qu'il ne faut absolument pas perdre avec les armées concentrées dans l'est. Est-ce à dire que Maubeuge est condamnée à être déclassée ? Non car cette place conserve un rôle offensif de premier plan, ce qui y justifie la construction de défenses avancées. Dans son rapport, Séré de Rivières va plus loin en proposant de renforcer toute la portion de frontière entre Sedan et Givet :

« La place de Mézières ne saurait être passée sous silence lorsqu'il s'agit de la frontière du Nord. Elle forme en effet, la liaison entre cette frontière et la région fortifiée de l'Est. Cette place distante de 50 kilomètres d'Hirson et de 55 de Montmédy, se trouve par conséquent au milieu de l'espace compris entre la trouée de Chimay et celle de la Chiers, c'est-à-dire entre les deux courants d'invasion qui en cas de violation de la neutralité belge, se formeraient de chaque côté du grand massif montagneux qui sépare le Palatinat de la plaine du Nord. (...) Un corps de troupe opérant au début d'une campagne dans la région difficile et boisée de Givet, Rocroi, Mézières, Sedan à portée de la Thiérache, pourrait créer de grands embarras à l'ennemi ».

Ces dispositions permettraient par la même occasion de contrôler les voies de communication de la trouée de la Chiers. **Mézières** recevrait l'appui d'ouvrages extérieurs tandis qu'on doterait **Rocroi** et **Givet** de nouveaux abris afin de protéger la garnison. Par ailleurs, Séré de Rivières justifie l'érection d'un fort à **Bazeilles** – nœud ferroviaire à côté de **Sedan** – pour « maîtriser la ligne venant de Bouillon au point où elle se soude à la voie ferrée des Ardennes ». Les défenses de la trouée de la Chiers préconisées par Séré de Rivières complètent par ailleurs ses considérations sur la défense de la pointe septentrionale de la frontière. La pointe nord-est du territoire français à la jonction de quatre pays (Belgique, Grand-Duché de Luxembourg, Allemagne, France) est défendue par les places de **Longwy** et **Montmédy**. La place de Longwy doit être conservée et recevoir des améliorations. En revanche, Séré de Rivières souhaite ardemment substituer à la citadelle de **Montmédy** un fort d'arrêt à **Vélosne** pour intercepter la ligne de chemin de fer de Virton à Montmédy². La trouée

¹ Notons qu'un tel débordement de Maubeuge suppose une alliance belgo-allemande qui prendrait la France par surprise. En cas de neutralité belge, la France disposerait d'un certain laps de temps pour mettre Maubeuge en état de siège.

² L'information sur Vélosne était contenue dans le manuscrit du général Séré de Rivières réalisé le 15 novembre 1873 intitulé *Considérations sur la reconstitution de la frontière de l'Est*. ENGERAND (F.), *Le secret de la Frontière...*, p. 191. Au regard de la densité du réseau ferroviaire dans cette région industrielle, l'intérêt était

de Stenay au nord de Verdun, défendue uniquement par les petites places de Montmédy et Longwy reste un point faible de la frontière française face à la puissante place de Metz. Séré de Rivières pense néanmoins qu'il ne faut pas construire d'équivalent français dans la trouée de Stenay. Verdun remplira ce rôle comme il l'explique dans son exposé de 1874 : « De même que Metz est la tête de pont de l'Allemagne sur la Moselle, Verdun doit être la tête de pont de la France sur la Meuse et contrebalancer l'action menaçante de Metz »¹.

Ceci achève notre revue des places de première ligne. Qu'en est-il à présent des antiques places fortes de la seconde ligne érigée par Vauban ? Séré de Rivières ne préconise pas l'abandon de la seconde ligne de défense mais il n'est pas question pour lui d'engager trop de moyens à ce niveau. C'est pourquoi les places de seconde ligne telles que **Saint-Omer**, **Aire**, **Douai**, **Arras**, **Cambrai** et plus en arrière **Amiens** et **Péronne**² doivent servir avant tout d'obstacles passifs qui résisteront peu de temps mais créeront des trouées par lesquelles devra nécessairement déboucher l'armée ennemie si elle veut avancer rapidement. Séré de Rivières copie ici les conceptions ayant guidé l'érection de la barrière fortifiée dans l'Est où deux grandes trouées ont été ménagées pour canaliser l'offensive ennemie (trouée de Charmes et de Stenay). La plupart du temps, la solution la plus économique préconisée par Séré de Rivières consiste à conserver la citadelle, à abattre les remparts et à construire des abris à l'épreuve des nouveaux projectiles en vue de protéger la garnison et les magasins à poudre. La construction d'ouvrages extérieurs doit être réservée en priorité aux places de première classe, c'est-à-dire celles d'intérêt prioritaire pour la défense du pays. A ce titre, Séré de Rivières rappelle la transition stratégique qui s'est opérée au XIXe siècle avec l'avènement d'armées de plus en plus importantes et l'usage de l'artillerie rayée démultipliant la portée des projectiles. Les fortifications principales protègent moins désormais les centres urbains ou les nœuds de communication – ce rôle passif est confié à quelques forts d'arrêt – mais servent surtout à couvrir la concentration de l'armée et à lui servir de pivots de manœuvres pour des actions défensives ou offensives.

En troisième ligne, Séré de Rivières souligne l'importance de la position **Reims – La Fère – Laon** en cas de jonction de l'armée allemande de Belgique avec l'armée de Lorraine

évident. La jonction Virton – Montmédy par Ecouvies est bien réalisée en 1881. Voir tableau récapitulatif des liaisons transfrontalières en annexe.

¹ SERE DE RIVIERES (général), *Exposé du système défensif de la France*, mai 1874, in PEDRONCINI (Guy), *Vaincre la défaite...*, p. 634.

² Ces places permettent de faire la jonction avec la ligne de la Somme. Elles défendent avec Cambrai l'accès à la riche région des Flandres au cas où l'armée allemande chercherait à y accéder comme en 1871.

débouchant par la vallée de la Chiers. Cette position est en l'état actuel incapable de résister à une attaque sérieuse. Elle doit être améliorée par l'adjonction d'ouvrages extérieurs. Les travaux de La Fère sont déjà en cours ; ils protégeront notamment le nœud ferroviaire de Tergnier. A l'instar de l'étude de février 1876 susmentionnée qu'il ne cite pas mais qu'il connaît sans doute, le directeur du Génie militaire français partage l'idée que la région, par sa topographie et ses voies de communications, se prête très bien à l'organisation d'une grande position défensive pour une importante armée. Le dispositif serait utilement complété par la fermeture de la vallée de l'Aisne défendue par la vieille place de **Soissons**. Séré de Rivières propose de reporter le verrou de cette vallée plus à l'Est, à **Condé-sur-Aisne** confluent de la Vesle et de l'Aisne. L'importance de cette position Reims – La Fère - Laon pour couvrir la frontière de Belgique est confirmée dans certaines variantes futures du plan français. Comme l'étude de février 1876 l'avait bien mis en évidence, la position permet de rester en contact avec les armées de la frontière tout en couvrant leurs arrières.

Séré de Rivières est souvent cité dans l'entre-deux-guerres comme un stratège de génie dont on aurait dû suivre toutes les recommandations concernant la frontière nord. Ce constat est surtout posé à cause des événements de 1914 ; mais force est de reconnaître que durant toute la période qui s'étend de la fin de la guerre franco-prussienne jusqu'au début du XXe siècle, jamais l'Allemagne n'a eu l'intention d'attaquer la France par la Belgique¹. La vétusté manifeste et coupable de la ligne fortifiée du Nord, à laquelle on n'appliquera que très partiellement les conseils formulés par Séré de Rivières, n'engagera pourtant jamais durant ces trois décennies les chefs de l'Etat-major allemand à préparer un plan destiné à foncer sur Paris par la vallée de la Meuse et la fameuse « trouée de l'Oise ».

2. La première « variante belge » du plan de guerre français (1878)

Si l'on en croit le service historique du ministère français de la Guerre, c'est la parution d'une brochure anonyme attribuée à Moltke par l'opinion publique qui aurait contribué à décider le Conseil Supérieur de la Guerre en 1878 d'adopter une « variante belge » au plan de guerre français, c'est-à-dire une variante qui permettrait d'adapter le plan de guerre français à la dernière minute en cas de violation de la neutralité belge. Cette étude allemande « fait ressortir l'éventualité d'opérations concentriques adverses ayant pour but d'amener les armées

¹ Voir notre chapitre sur le plan de guerre allemand et la Belgique.

allemandes de la ligne Chimay – Belfort, jusque vers la Marne, de Reims à Chaumont »¹. Cet ouvrage allemand est effectivement évoqué jusqu’au sein du Conseil Supérieur de la Guerre lors de la réunion du 13 mai 1878 traitant plus spécifiquement des défenses de la frontière nord : « Dans une brochure sur les défenses de la France, publiée en 1870, brochure que l’opinion publique a attribuée au maréchal de Moltke, l’auteur résume en deux mots l’objectif de toutes les armées d’invasion que l’Allemagne peut diriger contre la France depuis la trouée de Chimay, jusqu’à la trouée de Belfort. *Toutes ces armées, dit-il, devront se prêter un mutuel appui et se proposer pour but d’arriver simultanément sur la Marne entre Reims et Chaumont pour en forcer le passage* [en italique dans le texte] »². Or nous avons déjà rencontré précédemment un ouvrage anonyme qui contient exactement les mêmes conclusions. Il s’agit d’un ouvrage anonyme allemand publié en 1860 et traduit en 1867 sous le titre *Considérations sur les défenses naturelles et artificielles de la France* par le capitaine au 2^e régiment du Génie prussien A. Bacharach³. Une seconde édition paraît bien en 1870⁴. Les termes utilisés au sein du Conseil Supérieur de la Guerre montrent que la citation est directement tirée de l’ouvrage⁵. Il est pour le moins surprenant qu’une étude si ancienne ait influencé dix-huit ans plus tard le plan de guerre français mais les membres du Conseil Supérieur de la Guerre ignorent manifestement que la brochure qu’ils citent est complètement surannée !

La question des défenses de la frontière nord est longuement évoquée au cours de la séance du 13 mai 1878, de même que le plan à adopter en cas de violation de la neutralité belge⁶. L’étude réalisée par Séré de Rivières deux ans plus tôt n’est même pas évoquée et l’on peut se

¹ *Les armées françaises dans la Grande Guerre...*, p. 6.

² Conseil Supérieur de la Guerre, Procès-verbal de la séance du 13 mai 1878, in PEDRONCINI (Guy), *Vaincre la défaite...*, document n° 43, p. 582.

³ Mr. (lieutenant-colonel de l’Etat-major général), *Considérations sur les défenses naturelles et artificielles de la France en cas d’une invasion allemande*, traduit de l’allemand par A. Bacharach, Paris, Tanera, 1867, 151 p. Selon Philippe Boulanger, il s’agit d’un précurseur dans le domaine de la géographie militaire allemande. BOULANGER (P.), *La géographie militaire de la France...*, p. 32.

⁴ Mr. (lieutenant-colonel de l’Etat-major général), *Considérations sur les défenses naturelles et artificielles de la France en cas d’une invasion allemande*, traduit de l’allemand par A. Bacharach, 2^e édition, Paris, Tanera, 1870, 107 p.

⁵ Dans l’édition de 1867, à la page 131.

⁶ Conseil Supérieur de la Guerre, Procès-verbal de la séance du 6 mai 1878, in PEDRONCINI (Guy), *Vaincre la défaite...*, document n° 43, p. 576-586. Cette question avait déjà été soulevée une semaine auparavant lors de la séance du 6 mai : « Du reste, dans les nouveaux projets qui devront être élaborés en vue d’une invasion de l’ennemi, par une région située encore plus au Nord que la trouée de Stenay, c’est-à-dire par la Belgique, on aura lieu probablement de tenir compte dans une plus large mesure d’études faites par le Général Douay dans son travail sur les propriétés défensives des côtes de Meuse, entre Toul et Langres ». Conseil Supérieur de la Guerre, Procès-verbal de la séance du 6 mai 1878, in PEDRONCINI (Guy), *Vaincre la défaite...*, document n° 42, p. 572.

demander si elle était connue de tous les membres du Conseil car le procès-verbal reprend depuis le début les considérations qui prévalent dans la défense de la frontière nord. Les considérations du Conseil sont cependant beaucoup plus générales. Elles ne s'attardent pas comme Séré de Rivières sur le cas de chacune des forteresses. Les guerres de la République et de l'Empire sont citées à titre d'exemple. Elément qui n'avait pas été aussi bien détaché dans l'étude de Séré de Rivières, le procès verbal du 13 mai insiste sur l'utilisation que pourrait faire l'armée française du cours de la Meuse. Si celle-ci parvient à se jeter sur Namur, toutes les forces de l'ennemi qui se dirigeraient sur la rive gauche et la rive droite seraient divisées. Même indépendamment de l'occupation de Namur, le caractère très difficile de la vallée de la Meuse entre Namur et Mézières et tout particulièrement entre Givet et Mézières, oblige l'ennemi à faire un choix entre la rive gauche et la rive droite du fleuve. Le Conseil Supérieur de la Guerre semble assez à l'aise avec l'une ou l'autre alternative. Contrairement à Séré de Rivières, il ne semble guère préoccupé par la vétusté des forts du nord :

« Si l'ennemi passe par la rive droite de la Meuse, il traverse un pays pauvre et couvert de forêts, il a plusieurs rivières à franchir et entre autres la Semoy, dont on peut lui disputer longtemps le passage. Puis pour aborder nos forces, il est obligé de se diriger entre Mézières et l'Argonne et de forcer un passage, qui n'a que 20 km de largeur, passage que nous pourrions facilement défendre avec des troupes dont l'aile gauche s'appuiera aux forts de Mézières, l'aile droite à la forêt de l'Argonne et dont le front sera couvert par la rivière du Bar et le canal des Ardennes. Avec quelques ouvrages de fortifications passagères, c'est une ligne excellente sur laquelle on peut arrêter un ennemi supérieur en nombre et attendre que des renforts arrivent ».

Sur la rive gauche de la Meuse, l'ennemi a le choix entre la trouée de Chimay ou l'entre-Sambre et Escaut « le long de la chaussée de Bavay à Tongres, qui est la route légendaire des invasions ». De ce côté, le Conseil Supérieur de la Guerre, à l'instar de Séré de Rivières, rappelle l'existence des deux lignes de bataille : celle de Valenciennes à Maubeuge protégée par le bois de Malplaquet d'auguste mémoire ou celle de Valenciennes à Landrecies où se croisent les feux des forts de Curgies et du Quesnoy. A nouveau, l'idée maîtresse mise en exergue par les généraux est que grâce à ces fortifications « nous pouvons donc encore avec des forces **très inférieures** [souligné par nous] et quelques ouvrages de campagne arrêter l'ennemi sur notre aile gauche comme sur notre aile droite et permettre aux renforts d'arriver à temps ». Enfin si l'ennemi attaque le centre de la trouée de Chimay, les obstacles naturels viennent à la rescousse des forces françaises « car nous aurons pour nous couvrir la ligne de la grande Helpe, ainsi que les forêts de Trelon, d'Anor etc., (...) forêts que nous pourrions rendre inextricables et dont nous disputerons tous les passages ». Et l'optimisme du Conseil

Supérieur de la Guerre va jusqu'à prévoir le mouvement offensif qui s'en suivra en cas de victoire : « nous rejeterons l'ennemi de l'autre côté de la Sambre et nous n'aurons qu'à reprendre le plan de la campagne de 1815 et à déboucher par Charleroy et par Namur sur le flanc de notre adversaire ». En cas de revers, la falaise de La Fère, Laon, Reims offre « des positions de retraite excellentes ». Plus à l'ouest, l'inondation tendue entre la Scarpe et l'Escaut dispense l'armée française, toujours selon le procès-verbal du 13 mai, de s'inquiéter de la trouée entre Lille et Valenciennes. Quant à la trouée entre Lille et Dunkerque, les extraits de la correspondance de Napoléon pendant son exil à Sainte-Hélène sont appelés à la rescousse :

« Les principes de la campagne de 1794, dit-il, sont absolument faux. Les succès de cette campagne, bien loin de devoir être attribués au plan de campagne, ont au contraire, eu lieu malgré les vices de ce plan. Si au lieu d'avoir deux armées, l'une sur la droite et l'autre sur la gauche, toute l'armée française se fût réunie sur la Sambre, en laissant un corps d'observation vers Dunkerque, l'armée de Jourdan n'aurait éprouvé aucune résistance à cause de sa supériorité numérique, elle aurait débordé comme un torrent la gauche de l'ennemi et lui eût coupé sa retraite sur le Rhin. Elle aurait eu un succès certain et décisif ».

Et le procès-verbal de conclure sentencieusement : « cette citation nous dispense de nous préoccuper, en cas de violation de la neutralité belge par l'Allemagne, de la trouée qui est entre Lille et Dunkerque et nous montre que toute la défense de la frontière du Nord est sur la Sambre et dans le triangle de Sambre et Meuse. Nous pouvons donc considérer la question de la défense du Nord comme suffisamment élucidée... ». En définitive, ces considérations ne sont guère éloignées de celles de Séré de Rivières puisqu'elles actent du déplacement du pôle défensif de la frontière nord depuis les Flandres françaises vers la région située entre Valenciennes et Maubeuge avec une excroissance vers Mézières qui garde la trouée de Stenay. Cependant, le Conseil Supérieur de la Guerre aborde avec beaucoup plus de légèreté le caractère incomplet des défenses citées tant l'élan patriotique transparaît à travers tout le début de l'exposé. Le procès-verbal n'est somme toute qu'un bon résumé des discussions qui ont lieu le 13 mai 1878. Il ne s'attarde pas sur les débats qui ont eu lieu ce jour-là. Mais son articulation en deux grandes parties, l'une plutôt « bonapartiste et offensive » faisant appel aux exemples du passé, l'autre plus pragmatique et défensive, laisse deviner une vive discussion :

« Tout en concentrant notre masse principale en arrière de la ligne Verdun, Toul, devons-nous opposer à l'invasion allemande, qui arrivera par la trouée de Chimay,

des troupes supérieures en forces ou bien devons-nous nous contenter de retarder ce mouvement d'invasion avec des forces inférieures, pour ne l'arrêter définitivement qu'à la falaise de Champagne ? Un mouvement offensif dans le Nord, nous procurerait l'avantage de rejeter l'ennemi vers le Rhin, d'occuper le couloir de la Meuse de Namur à Liège ; de menacer, en partant de cette nouvelle base, les lignes d'invasion de l'ennemi, qui passant par Trèves et le Luxembourg se dirigent vers la trouée de Stenay et de contraindre ainsi nos adversaires à la retraite, aussi bien du côté de l'Est que du côté du Nord. En restant au contraire dans une certaine infériorité de forces vers le Nord, nous serons plus forts et plus concentrés vers l'Est, c'est-à-dire du côté le plus important et c'est peut-être la disposition la plus prudente ».

Le Conseil Supérieur de la Guerre est bien obligé de reconnaître que l'état des défenses du nord ne permet pas encore de concrétiser « les positions de rassemblement adoptées par l'Empereur au début de la campagne de 1815 ». Puisque, comme le révèle la brochure de 1870 attribuée à Moltke, l'objectif de toutes les armées d'invasion est de converger sur la Marne entre Reims et Chaumont, il a été décidé de couvrir le centre du pays en adoptant comme lieux de rassemblement les positions suivantes : la 4^e armée derrière l'Argonne, la 2^e armée sur l'Ornai de Bar-le-duc à Neufchâteau, la 1^{ère} armée entre Neufchâteau et Epinal, la 3^e armée couvrant la frontière nord de Laon à Reims, la 5^e armée en réserve vers Vitry. Bien entendu, l'avance sur l'ennemi qui prendra certainement du retard en pénétrant en France par la trouée de Chimay, trouée « qu'il ne peut atteindre que le 18^e jour¹ », pourrait être exploitée par un mouvement offensif vers la Belgique. Mais, et c'est la clef théorique de toutes les futures « variantes belges » du plan français :

« (...) il a été admis en principe qu'afin de rester le plus possible groupés au début, nous ne pousserions pas notre mouvement trop en avant dans le Nord et que nous nous efforcerions de nous assurer toujours la supériorité numérique et par conséquent le succès du côté de la masse la plus importante de l'ennemi, c'est-à-dire du côté de l'Est ».

Sous l'influence de toutes les études citées précédemment, le Conseil supérieur de la Guerre décide le 27 mai 1878 d'étudier deux nouveaux plans de concentration, les plans IV et V.

Le plan IV prévoit une violation de la neutralité de la Belgique et du Luxembourg sans le concours de l'armée belge. Dans ce cas de figure, l'armée allemande attaquerait la France par la trouée de Chimay. Les dispositions adoptées deux semaines auparavant dictent les grands axes stratégiques du plan. Les 1^{ère}, 2^e et 4^e armées (moins deux corps d'armées ajoutés à la 3^e armée) couvrent le centre de la France comme dans le plan III, respectivement à Epinal-

¹ Remarquons que le Conseil Supérieur de la Guerre se base ici sur les chiffres de l'étude ferroviaire de 1875.

Mirecourt (1e), Vittel-Neufchâteau (2e) et Vitry-Clermont (4e). La 3^e armée augmentée de deux corps couvre les riches provinces du nord dans la région de Laon – Reims. La 5^e armée remplace la 3^e armée dans la région de Saint-Dizier, Révigny, Ligne¹. Le gros des forces françaises doit opérer sur le flanc gauche de l'ennemi tandis que la 3^e armée contient l'invasion de la trouée de Chimay et retarde la marche de l'armée allemande de Belgique en se repliant sur la falaise de Champagne afin d'appuyer la masse principale « au moment des opérations définitives et au moment du grand choc qui décidera du sort de la campagne »².

Le plan V prévoit une alliance de la Belgique et de l'Allemagne pour le partage de la Hollande : « Lorsque nous nous mêlerons à la lutte, nous pourrions être attaqués du côté de notre frontière du Nord par l'armée belge, ainsi que par une armée allemande considérable déjà concentrée vers Liège et Maëstricht en vue de la conquête de la Hollande »³. Ceci laisse augurer une invasion encore plus considérable par les trouées de Chimay et de Stenay. Les points de rassemblement doivent donc être reportés un peu plus au Nord et à l'Ouest : La 1^{ère} armée entre Neufchâteau et Epinal ; la 2^e armée entre Gondrecourt et Neufchâteau, la 3^e armée « dont le renforcement éventuel devra être prévu » de Laon à Rethel ; la 4^e armée derrière l'Argonne ; la 5^e armée au centre vers Vitry, Bar-le-Duc. Comme dans le plan IV, la 3^e armée fait face à la trouée de Chimay. Le rôle des armées françaises est de se regrouper derrière la ligne fortifiée Verdun – Toul et d'attaquer en force le flanc de l'ennemi débouchant au nord des trouées de Chimay et Stenay et au sud de la trouée de Charmes⁴.

Ces plans ne doivent pas effacer les trois premiers plans déjà étudiés mais constituer deux alternatives supplémentaires en cas de violation du territoire belge. Dans la mesure où les lieux de rassemblement des troupes ne diffèrent guère, quel que soit le plan adopté, le généralissime devra pouvoir enclencher une des cinq variantes en fonction des renseignements obtenus. A ce titre, le Conseil Supérieur de la Guerre par la voix du maréchal Canrobert insiste sur l'organisation d'un puissant service d'espionnage à l'étranger pour informer à temps le généralissime et l'aider à choisir le plan adéquat⁵. Des agents circulent déjà en Belgique. Ainsi, un rapport réalisé en mars 1878 par le capitaine de génie G. Marmier

¹ *Les armées françaises dans la Grande Guerre...*, p. 6-7 ; SHD/DAT, 7N 1737, *Etude sur les plans I à XVII, leur souplesse, l'agencement des réserves...*

² Conseil Supérieur de la Guerre, Procès-verbal de la séance du 27 mai 1878, in PEDRONCINI (Guy), *Vaincre la défaite...*, document n° 44, p. 589.

³ *Idem*, p. 590.

⁴ *Idem*, p. 591.

⁵ *Idem*, p. 592.

décrit longuement les mesures d'urgence qu'il y aurait à prendre en cas de passage des Allemands par la Belgique. Au début de son rapport, le capitaine français note le caractère dépassé du système défensif belge. Celui-ci a été élaboré à une époque où les armées du continent étaient réduites. Aujourd'hui, un corps expéditionnaire anglais envoyé dans l'estuaire de l'Escaut, à moins de s'allier à un des deux belligérants, n'aurait aucune chance d'assurer l'indépendance la Belgique. Marmier poursuit en critiquant le caractère excentré du camp retranché d'Anvers qui est censé être le lieu de concentration des forces belges¹. Or, note-t-il, en l'absence d'un plan de mobilisation rapide, le pays risque d'être coupé en deux par la traversée subite d'un des belligérants, privant ainsi l'armée belge d'une grande partie de ses effectifs : « La Belgique est condamnée à assister impuissante au duel qui s'engagerait entre la France et l'Allemagne et qui pourrait avoir pour dénouement avec la défaite de l'une d'elles l'anéantissement de sa propre nationalité »².

Pourtant, note Marmier, la Belgique pourrait se protéger à peu de frais en fortifiant la Meuse. Le fleuve protège le pays d'une invasion venant du Luxembourg. A condition que les forces belges soient couplées aux forces hollandaises, il empêche le passage du pays par un ennemi venant de l'Est. Namur au confluent de la Meuse et de la Sambre empêche le passage des Français tandis que Liège, non loin du confluent des vallées de l'Ourthe, de la Vesdre et de la Meuse interdit le passage à une armée en provenance d'Aix-la-Chapelle et de Cologne. Marmier a d'ailleurs eu vent de projets du ministère belge de la Guerre visant à fortifier Namur³. Suspicieux, le capitaine français déclare que la Belgique se préoccupe de fermer l'une des extrémités de la Meuse « obéissant sans doute à des suggestions étrangères » mais

¹ Marmier connaît bien la position d'Anvers qu'il a eu l'occasion de visiter au cours d'un voyage d'étude en décembre 1875. SHD/DAT, 1M 1453, Hepp, attaché militaire français (Bruxelles) au général de Cisse, ministre de la Guerre (Paris), le 12 décembre 1875.

² SHD/DAT 7N/1168, MARMIER (G.) (Capitaine du Génie), *Rapport sur certaines dispositions à prendre en vue d'une attaque dirigée par l'Allemagne contre la France au travers de la Belgique*, Chaumont, 1^{er} mars 1878.

³ Le projet de fortifier la Meuse n'est présenté par Brialmont au ministère de la Guerre que deux ans plus tard. Des rumeurs circulent cependant déjà. Au cours de la discussion du budget de la Guerre à la fin du mois de mars 1878, le général Thiebault ministre de la Guerre est interrogé dans ce sens. Sa réponse indique qu'il n'existe aucun projet. Le général Thiebault poursuit même en déclarant qu'il ne prêtera jamais la main « à une combinaison pareille parce que la Belgique et l'armée y courraient de grands dangers ». *Annales Parlementaires*, Chambre des Représentants, séance du 22 mars 1878, p. 593-595. Voir notre chapitre sur le plan belge. Même s'il continue régulièrement à fournir des renseignements sur Anvers, l'attaché militaire français Victor Derrécagaix n'est pas loin de partager l'avis du capitaine Marmier sur l'utilité du réduit national belge : dans le cadre d'une future guerre entre la France et l'Allemagne, Anvers a beaucoup moins d'intérêt pour la France que la ligne de la Meuse. Dans un rapport du 5 août 1879, Derrécagaix s'étonne d'ailleurs que Liège et Namur soient fortement négligés par la Belgique. Peu de temps après avoir formulé ce jugement, l'attaché militaire français apprend que Brialmont s'est entretenu personnellement avec le Roi de l'utilité de créer de nouveaux forts à Liège et Namur. SHD/DAT 1 M 1454, Derrécagaix (Bruxelles) à Gresley (Paris), le 5 août 1879. La première page du deuxième rapport évoqué manque. Il est par conséquent non daté mais suit immédiatement dans les archives le rapport du 5 août 1879.

qu'elle n'a pas manifesté pour le moment l'intention de fortifier Liège. Dans son rapport, Marmier fantasme à plusieurs reprises sur les pressions allemandes capables d'imposer « silence au patriotisme du ministère de la Guerre belge ». C'est pourquoi, si des projets de construction de forts sur Namur ou sur Charleroi étaient connus du Gouvernement français, il faudrait selon lui, par l'intermédiaire de l'opinion publique faire pression sur la Belgique afin qu'elle fasse de même du côté de Liège. Le capitaine français témoigne d'une bonne connaissance de la région et d'une certaine compétence. Il n'hésite pas à faire des suggestions de travaux pour améliorer la défense du territoire belge, travaux qui seront effectivement réalisés ou du moins projetés plus tard par le Génie belge. Les lignes de chemin de fer en provenance de l'Allemagne qui traversent le plateau entre la vallée de la Vesdre et la poche de Maastricht l'intéressent tout particulièrement. Une armée allemande aurait à sa disposition dans cette région deux lignes de chemins de fer belges, longées sur la presque la totalité de leur parcours par une excellente route : la ligne d'Aix-la-Chapelle à Liège par Verviers et Chênée et celle de Maastricht à Liège par la rive droite de la Meuse. La première est doublée entre Aix-la-Chapelle et Welkenraedt par la ligne industrielle de Bleyberg (Plombières). Les futures lignes du plateau de Herve, note Marmier, permettront encore d'augmenter la flexibilité ferroviaire dans cette région. D'ici un an sera terminée la ligne du plateau de Herve construite jusqu'à présent entre Chênée et Battice. Le dernier tronçon Battice – Verviers est en construction. Deux projets inquiètent également Marmier. On projette de prolonger cette même ligne du plateau vers Bleyberg, ce qui créerait une deuxième ligne complètement indépendante de la vallée de la Vesdre. Et ce n'est pas tout ; Bleyberg pourrait être également relié également à la Basse-Meuse par une ligne longeant la frontière hollandaise vers Vivegnis. Pour intercepter ces nombreuses lignes et toutes les routes en provenance du plateau, le capitaine Marmier pense que la construction de trois forts d'arrêt suffirait momentanément à tenir tête à l'invasion allemande :

« Un fort établi sur les hauteurs de la rive droite entre Jupille et Souverain-Wandre, à la cote 176, enfilerait sur plus de 3 kilomètres la ligne de Maastricht et la route de Visé et couvrirait de ses feux le fleuve, le canal et le pont projeté pour la traversée de la ligne de Liège à Bleyberg. Un second fort situé au-dessus de la station de Chaudfontaine, dans le bois de la Rochette, prendrait en enfilade sur une longueur de près de 3 kilomètres la vallée de la Vesdre, la ligne d'Aix et la route conduisant à Verviers. Le site élevé de Battice conviendrait enfin à l'établissement d'un troisième fort qui commanderait, indépendamment de la ligne ferrée, toutes les routes du plateau »¹.

¹ SHD/DAT 7N/1168, MARMIER (G.) (Capitaine du Génie), *Rapport sur certaines dispositions...*

Même en admettant que ces forts d'arrêts soient construits, Marmier pense qu'ils ne donneraient aucune assurance à la France puisque tout dépendrait *in fine* de la bonne résistance de l'armée belge et de sa loyauté à l'égard de la neutralité. C'est pourquoi il pense qu'il faudrait de toute urgence songer à interdire le passage de la Belgique par l'armée allemande en prenant des mesures exceptionnelles. Le rapport du capitaine Marmier soulève nettement l'opportunité d'actes de sabotage. Pour obliger les Allemands à passer par Liège, il propose de faire sauter les ponts sur la Meuse qui permettent de franchir le fleuve en dehors du rayon d'action de la Citadelle de Liège et de la Chartreuse, y compris en territoire hollandais. Ainsi, les trois ponts ferroviaires de Venlo, Maastricht et Jemeppe plus les ponts routiers d'Argenteau et Visé. Il faudrait aussi songer à obstruer les lignes d'Aix-la-Chapelle et de Maastricht. Concernant la ligne d'Aix-la-Chapelle, Marmier note que le Génie français n'a pas à se préoccuper pour l'instant de la ligne en construction du plateau de Herve. Les travaux à hauteur de Dison et Hodimont permettent de postposer ce problème à l'année prochaine. Il concentre donc toute son attention sur le tronçon situé entre Chênée et Verviers. De prime abord, l'obstruction de la ligne semble facile :

« Les ouvrages d'art abondent sur cette ligne : on ne compte pas moins de 10 tunnels et 16 ponts sur la Vesdre, sans parler des ponts sur route. (...) Cette multiplicité des ouvrages d'art semble rendre facile la destruction de la ligne d'une manière assez complète pour arrêter 8 à 15 jours l'ennemi ».

Or ce constat n'est qu'une impression. L'agent français fait preuve d'un grand professionnalisme. Il a en effet constaté que la présence de l'excellente route entre Chênée et Verviers rend facile l'établissement par l'ennemi d'une voie de contournement, y compris aux passages les plus difficiles. Après avoir passé en revue tous les ouvrages d'art de la vallée et les possibilités de les contourner, Marmier conclut que l'on peut espérer une interruption de la ligne dans cette portion durant maximum quatre à six jours. C'est trop peu. Il poursuit donc ses investigations sur la ligne située entre Verviers et la frontière allemande. De ce côté, le chemin de fer s'écarte plus franchement de la route. Après avoir passé en revue tous les ouvrages d'art de la région, il conclut : « En résumé, c'est entre Verviers et Dolhain qu'on doit chercher à barrer la route de l'invasion : on n'a que le choix de l'obstacle à créer, entre les tunnels de Chic-Chac, de Chantoir, de Nasproué et de la Foulerie, les deux ponts sur la Vesdre et le viaduc de Dolhain ».

Il paraît évident qu'une telle destruction n'est guère envisageable à moins d'une collaboration avec les belges ou d'une violation préventive du pays. La solution préconisée par le capitaine français est peu conventionnelle : « Mais, quel que soit le parti auquel on s'arrête, il faudrait préparer la destruction de longue main en s'installant dès à présent dans le pays sous un prétexte quelconque et en montant une industrie avec des belges comme associés. Un officier devrait être attaché à l'exploitation sous un nom d'emprunt. Il rassemblerait les poudres et substances explosives nécessaires au changement des fourneaux ainsi que les engins de forge dont il aurait à se servir, et il suffirait de lui envoyer en temps utile le personnel chargé du coup de main ». On pourrait penser que cette solution sort tout droit de l'imagination d'un officier un peu trop fantasque mais il semble bien que l'idée d'établir un réseau permanent d'agents français en Belgique soit sérieusement envisagée comme l'atteste la suite du document : « Mais pour arriver à monter cette industrie, il faudrait se tenir très exactement au courant de toutes les ventes d'immeubles s'effectuant dans la contrée, afin de saisir la première occasion favorable et ne pas la laisser s'échapper, ainsi qu'il est arrivé pour une maison située au-dessus du tunnel de la Foulurie. Il importerait donc de se faire adresser par un intermédiaire de Bruxelles ou de tout autre ville de la Belgique les journaux publicitaires de Verviers ».

En revanche, l'obstruction de la ligne de Maastricht à Liège s'avère beaucoup plus compliquée. La ligne ne possède aucun ouvrage d'art. Tout comme la ligne de la Vesdre, le chemin de fer est bordé par une excellente route qui permet à l'ennemi d'établir une ligne de secours en cas d'interruption de la voie. Le capitaine Marmier envisage l'éboulement simultané de rochers sur la voie et sur la route, dans les parties où celles-ci se rapprochent le plus des flancs de la vallée notamment près de la station de Basse-Cheratte ou entre Souverain-Wandre et Jupille ; mais la proximité de la Meuse rendra le travail d'évacuation des pierres très facile puisqu'il suffira de les jeter dans le lit de la rivière. Tout au plus peut-on espérer une obstruction de quarante-huit heures. C'est pourquoi il propose de poursuivre ses investigations par une reconnaissance de la ligne entre Maastricht et la frontière allemande. En l'absence de lieux adéquats, il faudrait alors songer à interrompre la voie « en-deçà de Liège ». Cette dernière opération s'avère passablement plus compliquée car elle nécessite une étude globale du nœud ferroviaire de Liège où se croisent cinq lignes : la ligne de l'Ourthe, celle de Namur par la vallée de la Meuse, la ligne de Bruxelles par Louvain et les deux embranchements du Liégeois-Limbourgeois Flémalle – Ans et Vivegnis – Liers. La première ligne, note Marmier, peut être aisément obstruée car elle est jalonnée de nombreux tunnels. En

revanche, à moins d'une étude complémentaire du réseau ferroviaire belge qui nécessiterait de nouvelles reconnaissances, l'interruption des autres lignes s'avère plus difficile. Il reste néanmoins, note encore l'officier français, un moyen plus expéditif : inventorier et détruire tous les réservoirs d'eau le long de ces lignes. Ici, le capitaine Marmier se base sur les conférences données par le capitaine belge de Formanoir pour trouver ce point faible du réseau ferroviaire belge¹.

Il est manifeste que les préoccupations du capitaine Marmier rencontrent assez bien celles partagées par le Conseil Supérieur de la Guerre deux mois plus tard. En effet, le plan français aurait pu se limiter à sa variante n° IV qui prévoit la violation de la Belgique seule avec résistance de l'armée belge. Or un plan V est également prévu pour faire face à une armée allemande alliée à la Belgique ; d'où l'intérêt de créer des interruptions sur le réseau ferroviaire belge. A l'instar de Marmier, le plan V s'intéresse aussi à la traversée de la Meuse à hauteur de Maastricht. L'intérêt pour les Français de couper la ligne de chemin de fer en provenance de cette place est évident. Rappelons à ce titre que les questions stratégiques belges et hollandaises sont dans l'esprit des Français étroitement liées à cette époque puisque leur attaché militaire a pour tâche de seconder les ambassades présentes dans les deux capitales du nord : Bruxelles et La Haye. Or Derrécagaix s'inquiète bien à la même époque de l'achèvement de la ligne Anvers – Gladbach qui crée une nouvelle ligne de pénétration par la trouée du Limbourg, en plus de la ligne de Maastricht². Depuis que la citadelle de Maastricht a été démantelée, la traversée de la Meuse au nord de Liège est grandement facilitée. Ce constat apparaît clairement chez tous les officiers français qui s'intéressent à la ligne de la Meuse³. Quelques années plus tard, l'idée d'une défense commune belgo-hollandaise sur la Meuse est débattue aux Pays-Bas dans certains cercles militaires quoique cette collaboration soulève toujours de nombreuses réticences gouvernementales⁴. Des contacts auront bien lieu

¹ SHD/DAT 7N/1168, MARMIER (G.) (Capitaine du Génie), *Rapport sur certaines dispositions...* ; DE FORMANOIR (A.) (Capitaine d'Etat-major), *Conférences militaires belges : chemins de fer en temps de guerre*, Bruxelles, Muquardt, 1870, 72 p. ; DE FORMANOIR (A.) (Capitaine), *Les chemins de fer en temps de guerre*, Conférences militaires belges, 2e édition revue et augmentée, Bruxelles - Leipzig, C. Muquardt - Librairie de la Cour, 1871, 90 p.

² SHD/DAT, 1M 1454, Derrécagaix (Bruxelles) à ministre de la Guerre (Paris), le 21 juin 1879. Voir supra notre chapitre sur cette ligne.

³ Rapport sur le voyage fait en Belgique et en Hollande par M. le Commandant Testarode, du 36^e Régiment d'infanterie de Ligne, 30 avril 1881, SHD/DAT, 7N 1168.

⁴ SHD/DAT, 7N 1162, Legrand, ministre de France (La Haye) à Ferry ministre des Affaires étrangères (Paris), le 26 mars 1884. Lettre transmise pour information au ministre de la Guerre le général Campenon ; sur la problématique des relations militaires belgo-néerlandaises en relation avec les plans de guerre : KLINKERT (W.), *Het Vaderland Verdedig. Plannen en opvattingen over de verdediging van Nederland. 1874-1914*, s'-Gravenhage, Sectie Militaire Geschiedenis, 1992 ; KLINKERT (W.), SCHULTEN (J. W. M.) et DE VOS (L.)

entre Bruxelles et La Haye mais plus tard au début de l'année 1887, à la faveur de la crise internationale qui fait craindre l'imminence d'une guerre¹.

3. La fin de l'ère Séré de Rivières et la crise de l'obus-torpille (1880-1889)

L'intérêt pour la Belgique apparut subitement en 1878 jusqu'au plus haut niveau de l'armée française disparaît assez rapidement. En effet, les plans IV et V n'ont jamais été complètement achevés. Les premières études réalisées dans le cadre de ces plans n'ont pas été concrétisées par l'élaboration d'un plan de transport en bonne et due forme. Début 1882, seul le plan III est applicable sur le terrain. Il est difficile de déterminer exactement pourquoi les plans IV et V n'ont pas été poussés à leur terme. Le Conseil Supérieur de la Guerre cesse de se réunir à partir de 1878 pour être remplacé par un conseil composé de présidents de comités d'armes. Les progrès réalisés dans la réorganisation de l'armée et dans le développement des chemins de fer induisent un intérêt renouvelé pour des études consacrées à l'offensive même si ces études restent théoriques². Il est fort probable que la crainte d'un passage par la Belgique n'était pas partagée par l'ensemble des généraux français. L'éviction brutale de Séré de Rivières en 1880 par le général Farre n'est sans doute pas étrangère non plus à ce changement de cap ; « une partie des cadres supérieurs commence à voir d'un mauvais œil les crédits et les moyens absorbés par les 'Nouveaux forts' symbolisés par le général de Rivières »³. Une focalisation du plan français sur le territoire belge aurait immanquablement réclamé l'adoption de nouveaux budgets pharaoniques pour mettre à jour la frontière du nord. Il faut ici rappeler que l'arrivée au pouvoir du général Farre le 5 janvier 1880 correspond par exemple à un virage étonnant de la politique française à l'égard de la ligne à établir entre Rodange et Mont-Saint-Martin. Alors que son prédécesseur manifestait une opposition énergique contre le projet, le nouveau ministre de la Guerre écoute désormais d'une oreille attentive les doléances luxembourgeoises⁴.

(éd.), *Mobilisatie in Nederland en België, 1870-1914-1939*, Amsterdam, 1991 ; *Colloquium over de geschiedenis van de Belgisch-Nederlandse betrekkingen tussen 1815 et 1945. Colloque historique sur les relations belgo-néerlandaises entre 1815 et 1945. Brussel-Bruxelles, 10-12/12/1980*. Acta, Gand, Séminaire d'Histoire Contemporaine, Blandijn 2 – 1982.

¹ Sur les tractations belgo-néerlandaises en 1887, voir supra notre chapitre sur la Barrière de la Meuse.

² *Les armées françaises dans la Grande Guerre...*, p. 7 ; SHD/DAT, 7N 1737, *Etude sur les plans I à XVII, leur souplesse, l'agencement des réserves*.

³ TRUTTMANN (P.), *La Barrière de Fer...*, p. 37.

⁴ Voir supra notre chapitre sur les lignes du Grand-duché de Luxembourg.

Après son éviction, Séré de Rivières cherche néanmoins à prolonger son œuvre. Dès l'achèvement de la ligne fortifiée dans l'Est, il estime désormais que le nouveau point faible de la défense de la France est la Belgique. Le général déclare en privé à son neveu Jean de Rivières : « L'on m'a refusé des crédits pour fortifier la frontière du Nord ; vous verrez, ils passeront par la Belgique »¹. En collaboration avec l'historien français Eugène Ténot, Séré de Rivières cherche à faire triompher ses vues sur la place publique par la parution d'un ouvrage de géographie militaire consacré aux fortifications françaises. Sans doute espère-t-il que la presse d'opinion s'emparera de ses avertissements². Le livre d'Eugène Tenot s'intitule « Les nouvelles défenses de la France ». Le premier tome publié en 1880 est consacré à la défense de Paris et le deuxième publié en 1882 expose de façon très complète l'ensemble du système défensif hexagonal³. Dans ce second volume, l'historien français souligne que la frontière est sera désormais trop forte pour être abordée de front et que les Allemands chercheront à la contourner. Parmi les options possibles, figure le passage par la Belgique :

« Il suffit effectivement d'un regard jeté sur la carte pour se convaincre que la voie d'invasion la plus rapide et la plus sûre d'Allemagne du nord sur Paris traverse la Belgique, entre en France par la trouée de l'Oise, et court le long de cette rivière droit aux remparts de notre capitale. Il n'y a pas plus de huit marches de la frontière belge aux forts avancés de Paris. C'est une ligne d'invasion fortement tracée par la nature. Il suffit d'une marche de trente kilomètres à partir de la frontière prussienne pour atteindre la grande cité belge de Liège, qui est la clé de la vallée de la Meuse. Les chaussées et les chemins de fer qui relient Cologne et Dusseldorf à Aix-la-Chapelle convergent ensuite vers Liège. De Liège, la vallée de la Meuse, prolongée directement par celle de la Sambre, ouvre largement la route de France, et l'on passe alors sans interruption sensible des plaines du bassin de la Meuse dans les plaines du bassin de la Seine »⁴.

Le danger réside dans l'utilisation du réseau ferroviaire belge. Le chemin de fer de Berlin – Dusseldorf – Aix-la-Chapelle – Liège – Namur – Charleroi – Maubeuge – La Fère – Paris est la dorsale de cette « voie des invasions germaniques »⁵. Seules les places de Maubeuge et La Fère entravent le passage, « et encore, Maubeuge pourrait être contournée par la ligne Charleroy – Mariembourg (sic) – Chimay – Anor venant rejoindre la grande voie entre

¹ ORTHOLAN (H.), *Le général Séré de Rivières, le Vauban de la revanche*, Paris, Bernard Giovanngeli éditeur, 2003, p. 502.

² PEDRONCINI (Guy), *Influence de la neutralité belge...*, p. 185-186 ; ORTHOLAN (H.), *Le général Séré de Rivières...*, p. 478.

³ TENOT (E.), *Les nouvelles défenses de la France, I : Paris et ses fortifications, II : La Frontière (1870-1882)*, Paris, Librairie Germer Baillière et Cie, 1880-1882.

⁴ TENOT (E.), *Les nouvelles défenses de la France...*, II, p. 311.

⁵ *Ibidem*.

Maubeuge et Landrecies »¹. Comme les études ferroviaires évoquées précédemment, l'ouvrage de Tenot subordonne l'utilisation des chemins de fer belges « non seulement à la tolérance, mais à la complicité active du gouvernement belge ». Pour tirer tout le parti de ces chemins de fer, il faudrait le concours du personnel des compagnies et des autorités du Royaume. Sans le dire explicitement, l'étude suggère que l'armée belge ferait mine de résister pour ensuite se retirer à Anvers, ce qui permettrait aux Allemands d'aborder la frontière française entre Maubeuge et Givet sept jours après leur entrée sur le sol belge. Tenot espère que ces sept jours seront suffisants pour opérer le changement de front nécessité par la violation de la neutralité belge. Même si l'on peut espérer une certaine résistance des belges sur les flancs de l'armée allemande, Tenot insiste dans son ouvrage pour que la politique du pire guide les principes de la défense française : « Aussi la prudence élémentaire exigeait-elle que le Gouvernement de la République envisageât l'éventualité de circonstances telles que l'Allemagne pût impunément développer son aile droite à travers les territoires belge et luxembourgeois. C'est pour parer autant que possible à ce danger, qu'on a entrepris la réorganisation défensive de la frontière du nord »².

Le deuxième tome de l'ouvrage de Ténot est immédiatement remarqué par le journal belge *La Belgique militaire* qui en fait l'éloge tout en soulignant fortement les passages qui abondent dans le sens du projet Brialmont de fortification de la Meuse présenté deux ans plus tôt au ministère de la Guerre³. En outre, l'ouvrage impressionnera fortement le haut fonctionnaire aux Affaires étrangères Emile Banning parce que Ténot et son inspirateur Séré de Rivières fondent leurs conceptions stratégiques sur un raisonnement lourd de menaces pour l'indépendance de la Belgique : « Mais il serait peu sage d'oublier que la neutralité belge ne repose que sur des conventions diplomatiques dont la sanction est subordonnée aux convenances, aux intérêts et aux moyens d'action des puissances garantes. Des événements peuvent surgir qui fassent de cette neutralité une fiction décevante »⁴.

L'opération de « lobbying » de Séré de Rivières influence donc les théories stratégiques belges. En revanche elle n'aura guère d'effet sur le Conseil Supérieur de la Guerre qui était pourtant le premier visé. Entre 1876 et 1882, un grand nombre de travaux ont certes déjà été

¹ *Idem*, p. 312.

² *Idem*, p. 315-316.

³ *La Belgique militaire*, 11 juin 1882, p. 737-745 ; 29 octobre 1882, p. 545-556 ; 19 novembre 1893, p. 531-536.

⁴ TENOT (E.), *Les nouvelles défenses de la France...*, II, p. 311. Sur l'influence des idées de Séré de Rivières dans la campagne de Brialmont et Banning en faveur des fortifications de la Meuse, voir supra notre chapitre sur la Barrière de la Meuse.

entrepris sur la frontière nord dont les plus importants à Dunkerque, Lille, Valenciennes, Le Quesnoy, Maubeuge, Hirson et Givet¹. La loi du 29 décembre 1881 intègre à la liste des places déjà classées la plupart des nouveaux ouvrages de défense construits après 1870. Mais les travaux ne sont pas tous achevés tandis que les crédits commencent à s'essouffler et que les conceptions défensives de Séré de Rivières ne sont plus vraiment partagées par le Conseil Supérieur de la Guerre². Lors de la séance du Conseil du 27 juin 1882, les généraux reviennent sur les modifications à apporter au plan n° III. Désormais, on constate qu'ils n'abordent que de façon très secondaire la question de la neutralité belge. Le général Chanzy est le seul à déclarer au cours des débats qu'il serait satisfait si l'on ajoutait au plan de guerre français les dispositions nécessaires pour faire face à une invasion par la trouée de Chimay. Suite à cette intervention, le maréchal Canrobert demande si l'éventualité de la violation de la neutralité belge n'avait pas déjà été prévue par le Général de Miribel dans un plan précédent et s'il est utile de s'y attarder. Le ministre de la Guerre le général Billot répond que cette éventualité était bien prévue dans le plan IV. Le général Vuillemot, chargé d'étudier les modifications à apporter au plan III, intervient alors pour dire que les études qu'il a fait faire répondent complètement aux inquiétudes de Chanzy quant à la trouée de Chimay. Il n'est donc plus question d'une variante spécifique en cas de violation de la neutralité belge³.

Le plan VI (III modifié) valable à partir de mai 1883 ne prend d'ailleurs plus cette hypothèse en considération. Lors des débats du Conseil Supérieur de la Guerre qui ont précédé la mise en vigueur de ce plan, le cas belge est réglé par une simple remarque : « Toutes les dispositions qui précèdent sont arrêtées dans l'hypothèse que l'Allemagne respectera les traités de neutralité et ne violera pas soit le territoire de la Belgique soit celui de la Suisse. Si dans le but de tourner nos ouvrages de défense, l'armée allemande tente de pénétrer sur notre territoire par la frontière du nord, son effort se portera vraisemblablement sur la trouée de Chimay. Quelles que soient les précautions prises pour nous dérober ce mouvement, nous serons toujours à temps de le contrecarrer (sic) par un simple déplacement de la 4^e armée »⁴. Le plan VII valable de 1884 à 1887 n'est pas plus attentif à la frontière belge. Il affiche tout au plus la préoccupation de renforcer les ailes du dispositif français de concentration par

¹ Les travaux d'archéologie militaire réalisés par les auteurs de l'index de la fortification française sont riches d'enseignements dans ce domaine où la bibliographie est très lacunaire.

² DEPRET (Julien), *Maubeuge, la militaire, genèse et évolution de la place forte*, Salomé, chez l'auteur, 2004, p. 12.

³ SHD/DAT, 1N 3, *Registre des délibérations du Conseil Supérieur de la Guerre (1882-1883)*, séance du 27 juin 1882. [Abrégé désormais de la façon suivante : CSG]

⁴ SHD/DAT, 1N 3, CSG, 7 avril 1883, p. 55.

l'adjonction de trois armées de réserve (à droite, à gauche et au centre) car une offensive allemande sur la droite par les Vosges ou sur la gauche par la trouée de Stenay est jugée possible¹. Enfin, les plans VIII (mars 1887) et IX (avril 1888) se préoccupent à peine plus de la Belgique. En cas d'incursion ennemie dans la vallée de l'Oise, ces deux plans prévoient que l'armée des Pyrénées (3 divisions d'infanterie de réserve) soit transportée *in extremis* dans la région de Reims, Laon, La Fère².

La politique en matière de fortifications, toujours plus lente à s'adapter sur le terrain aux évolutions stratégiques, épouse avec un peu de retard le même désintérêt pour la frontière nord. Lors des séances du 29 mai 1876, 28 février 1877 et 19 février 1886, le Comité de Défense se prononce timidement pour le déclassement de quelques places et ouvrages de peu d'importance et d'un certain nombre de batteries de côtes. Les places à simple enceinte sont spécialement visées. Un projet de loi est déposé dans ce sens sur le bureau de la Chambre des Députés le 10 juin 1886³. Il s'agit néanmoins d'un projet minimaliste car en définitive, un grand nombre d'anciennes places de Vauban aux noms demeurés célèbres sont encore conservées. Le programme de Séré de Rivières n'est donc pas encore véritablement enterré lorsqu'un événement vient subitement bouleverser de fond en comble les doctrines du Génie français. Lors de la séance du 2 octobre 1886, présidée par le ministre de la Guerre le général Boulanger, le Comité de Défense prend connaissance des dégâts considérables provoqués au nouveau fort de La Malmaison par les « obus torpilles » chargés à la mélinite. L'expérience de La Malmaison (11 août au 25 octobre 1886) est un coup dur pour le Génie français car le fort situé entre Reims et Soissons, achevé en 1883, est complètement éventré. Tout le travail réalisé au cours des dernières années est remis en question. Le programme fixé par le classement de 1882 qui prévoyait l'achèvement des fortifications aux quatre coins du pays (frontière du Nord, Dunkerque, Morvan, Pyrénées, Corse, etc.) est abandonné. Le Comité de Défense présidé par le ministre de la Guerre le général Ferron établit le 22 octobre 1887 les grands axes du nouveau programme sous la houlette du général Mensier, directeur du Génie. Le crédit alloué s'élève à 150 millions dont 92 devront être consacrés à l'amélioration

¹ *Les armées françaises dans la Grande Guerre...*, p. 9-12 ; SHD/DAT, 7N 1737, *Etude sur les plans I à XVII, leur souplesse, l'agencement des réserves...*; MARCHAND (A.), *Plans de concentration de 1871 à 1914*, Paris, Berger-Levrault, 1926, p. 59-72.

² *Les armées françaises dans la Grande Guerre...*, p. 12-18 ; SHD/DAT, 7N 1737, *Etude sur les plans I à XVII, leur souplesse, l'agencement des réserves...*; MARCHAND (A.), *Plans de concentration de 1871 à 1914...*, p. 73-88.

³ SHD/DAT, 7N 1813, Farde : *Défense de la 1^{ère} Région (1888-1892), Rapport du Général Directeur du service du Génie au Conseil supérieur de la Guerre sur les places à simple enceinte et ouvrages isolés à proposer pour le déclassement*, 1^{er} août 1888 ; SHD/DAT, 1N 4, CSG, 5 novembre 1888.

des quatre grandes places de l'Est (Verdun, Toul, Epinal et Belfort). Le reste sera réparti en trois points : amélioration des quatre forts d'arrêt du Nord-est (Hirson, Montmédy, Pont Saint-Vincent et Arches) ; amélioration de la frontière sud-est ; travaux aux ports et aux embouchures. L'expérience de Malmaison et ses conséquences sonnent le glas du Comité de Défense. Le nouveau ministre de la Guerre Freycinet le dissout en mai 1888. Ses prérogatives en matière de fortifications passent au Conseil Supérieur de la Guerre¹.

Suite à la « crise de l'obus torpille », le nouveau ministre de la Guerre (en place pour quelques mois à peine) le général Logerot souhaite procéder à une nouvelle révision de toutes les places fortes de façon à pouvoir présenter un projet de déclassement complémentaire à celui de 1886 qui n'est toujours pas voté. Par la circulaire ministérielle du 9 février 1888, il invite les commandants des 1^{er}, 2^e, 6^e, 7^e, 8^e, 14^e, 15^e, 16^e et 18^e corps d'armée à demander à ce sujet l'avis des gouverneurs-commandants des groupes de défense sous leurs ordres et à les lui soumettre avec leur opinion personnelle. Après confrontation des différents rapports, le résultat sera soumis au Conseil Supérieur de la Guerre². Les rapports pour la frontière du Nord sont fournis par le général Hinstin commandant du Génie pour la 1^{ère} région³, le général Lévy gouverneur de Lille⁴, le général Grandry gouverneur de Maubeuge⁵. Enfin un rapport général émane du commandement du 1^{er} corps d'armée le général Jamont⁶. La portion de frontière envisagée par ces différents rapports s'étend de Dunkerque à Maubeuge. Les rapports émanant du 2^e corps (pour les places de Péronne, Hirson, Laon, La Fère, Condé-sur-Aisne) et du 6^e corps (Rocroi, Givet, Mézières, Longwy et Montmédy) viennent compléter le reste des considérations françaises sur la frontière franco-belge⁷.

¹ TRUTTMANN (P.), *La Barrière de Fer...*, p. 39-40.

² SHD/DAT, 7N 1813, Farde : *Défense de la 1^{ère} Région (1888-1892), Rapport du Général Directeur du service du Génie au Conseil supérieur de la Guerre...*

³ SHD/DAT, 7N 1813, Farde : *Défense de la 1^{ère} Région (1888-1892), Note du Général Hinstin commandant le Génie de la 1^{ère} région au sujet des places dont le déclassement peut être prononcé*, Lille, le 9 mars 1888.

⁴ SHD/DAT, 7N 1813, Farde : *Défense de la 1^{ère} Région (1888-1892)*, LEVY (général), 1^{er} Corps d'armée, Gouvernement de la place de Lille et commandement supérieur de la défense du groupe de Lille, *Rapport sur les places fortes à simple enceinte faisant partie du groupe de Lille*, Lille, le 6 mars 1888.

⁵ SHD/DAT, 7N 1813, Farde : *Défense de la 1^{ère} Région (1888-1892)*, GRANDRY (général), 1^{er} Corps d'armée, Gouvernement de la place de Maubeuge et commandement supérieur de la défense du groupe de Maubeuge, *Etude succincte sur la situation défensive des places fortes du groupe de Maubeuge et examen de l'opportunité du déclassement de certaines places à simple enceinte*, Maubeuge, le 27 mars 1888.

⁶ SHD/DAT, 7N 1813, Farde : *Défense de la 1^{ère} Région (1888-1892)*, 1^{er} corps, *Au sujet du déclassement des places fortes à simple enceinte*, [s.d.]. Le rapport est non signé mais tout porte à croire qu'il a été rédigé par le commandant du 1^{er} corps le général Billot qui sera bientôt remplacé par le général Jamont le 23 juin 1888. Toutes les citations qui suivent seront tirées des quatre rapports précités.

⁷ Nous ne les avons pas consultés mais une note synthétique du général Mensier, directeur du Génie au Conseil Supérieur de la Guerre, nous donne les grands axes des délibérations. SHD/DAT, 7N 1813, Farde : *Défense de la 1^{ère} Région (1888-1892)*, MENSIER (général), *Rapport du Général Directeur du service du Génie (4^e Direction)*

Les rapports transmis ne parviennent absolument pas aux mêmes conclusions. Le gouverneur de Lille le général Lévy ne doit se prononcer que sur deux places : Arras et Douai. Il propose sans hésiter le déclassement d'Arras. En revanche, il souhaite conserver Douai. La forteresse commande toute une série d'inondations entre la Scarpe et l'Escaut dont la garnison de Douai a la charge. Le gouverneur souhaite même que la valeur défensive de la place soit améliorée par la construction d'un fort d'arrêt : « Il est certain que si un fort d'arrêt était construit à Orchies, de façon à tenir sous son feu les six lignes qui divergent de cette ville, la place de Douai gagnerait beaucoup en puissance défensive, mais telle qu'elle est elle peut rendre d'excellents services ». Même en l'absence de cet ouvrage, selon le général Lévy, Douai conserve toute sa raison d'être : « Quand bien même le fort que l'on a projeté plusieurs fois à Orchies n'existerait pas, une armée d'invasion pourrait difficilement passer par cet étranglement et se servir du chemin de fer d'Orchies à Somain traversant la Scarpe, soit pour tourner une armée qui opérerait vers la Sambre, soit pour inquiéter celle qui pourrait manœuvrer entre Valenciennes et la Scarpe. Il suffirait d'une troupe peu nombreuse pour empêcher ces mouvements en surveillant les barrages des inondations. Douai est encore en mesure de protéger le pays contre un ennemi qui voudrait passer entre Lille et la Scarpe venant de Tournai et d'Orchies ».

Le général Grandry, gouverneur de Maubeuge, doit dans son secteur se prononcer sur un grand nombre de places fortes à simple enceinte. Particulièrement celles situées entre la Scarpe et l'Escaut. Dans son rapport, il indique qu'il souhaite le maintien d'un grand nombre d'entre elles. Il propose ainsi de conserver les forts de Maulde et de Flines dans la région de Valenciennes en les améliorant et en assurant leurs communications ainsi que l'appui mutuel qu'ils doivent se donner ; de conserver Condé en construisant un ouvrage à l'Ecarlate ; de conserver Valenciennes en organisant complètement la défense extérieure de cette place. Quant à conserver Bouchain, il faut, dit-il, le conserver au moins jusqu'au moment où le camp retranché de Valenciennes sera complètement organisé. Grandry désire déclasser et démanteler Cambrai de même que sa citadelle. Il veut conserver Le Quesnoy au moins jusqu'à l'organisation complète du camp retranché de Valenciennes. De même veut-il conserver et réorganiser plus fortement Maubeuge et son camp retranché. Il veut enfin déclasser et démanteler Landrecies. Le Général Grandry reste manifestement attaché au

au Conseil supérieur de la Guerre sur les places à simple enceinte et ouvrages isolés à proposer pour le déclassement, 1^{er} août 1888.

principe de « fort d'arrêt » sur les lignes en provenance de Belgique, ce qui justifie entre autres la conservation des places du Quesnoy et de Condé-sur-l'Escaut. A propos du Quesnoy, il écrit : « La place du Quesnoy commande l'embranchement des voies ferrées de Valenciennes à Aulnoye et de Mons à Cambrai par Bavai. Elle prête en outre un certain appui au fort de Curgies qui n'en est distant que de 7500 mètres et, par lui, à la place de Valenciennes ». En effet, la place Valenciennes est dominée de toutes parts. Seul le nouveau fort de Curgies au Sud-est occupe une position dominante. Mais ce fort est isolé et bien trop « en l'air ». C'est pourquoi le général Grandry propose la construction d'un autre fort à l'Est, au-delà du village d'Estreux. Pour défendre les approches de Valenciennes avec les nouveaux forts de Maulde et de Flines qu'il faudrait mettre en communication, la place de Condé-sur-l'Escaut complète bien le dispositif au contact direct de la frontière belge : « Située à 4 kilomètres seulement de la frontière, la place de Condé barre la vallée de l'Escaut à son confluent avec la Hayne et la voie ferrée pénétrante de Peruwelz à Valenciennes. En outre, elle permet de tendre une large inondation qui, tout en la protégeant elle-même, défend en partie les approches de Valenciennes au Nord-est ».

Dans sa note du 9 mars 1888, le Général Hinstin, commandant le Génie de la 1^{ère} Région, semble au départ opter pour un élagage complet du système fortifié au Nord. « On peut estimer, en ce qui concerne la 1^{ère} région, qu'en dehors des places maritimes, il suffit de constituer très solidement Lille, Maubeuge et Hirson, et de les mettre en état de soutenir un long siège pour la garantir, non contre une occupation plus ou moins prolongée pendant la guerre, mais très probablement contre toute annexion ultérieure ». Le commandant du Génie est sans doute conscient que toutes les places ne peuvent recevoir les améliorations coûteuses et les apports en hommes nécessaires pour une défense prolongée. Il n'empêche, pour les autres places, le général Hinstin se révèle subitement très conservateur. Il pense qu'il ne faudrait s'en séparer qu'avec la plus grande prudence parce qu'elles occupent encore des positions stratégiques. Afin de parer à l'argument du manque d'effectifs, Hinstin indique que ces fortifications ne seraient gardées que par de simples détachements de toutes armes pour la conservation et la garde du matériel. En temps de guerre, elles seraient défendues par les troupes de l'armée active. Dans son rapport, il défend la conservation de chacune d'entre elles, répétant les considérations classiques sur leurs valeurs comme gardiennes des écluses et des chemins de fer ou comme points d'appui de l'armée. « Celles que l'on conservera pour concourir aux actions les plus probables agiront sur le champ de bataille comme un puissant obstacle du terrain en arrière duquel on aurait établi des batteries à grand relief. Le défenseur

y trouvera aussi des ressources de toute nature, et un réduit d'une grande importance en cas d'échec subit sur le reste de la ligne de combat. (...) En résumé, les déclassements à prononcer dès maintenant, même en tenant compte des progrès de l'artillerie, doivent se borner, selon nous, aux places d'Arras, de Douai, moins le fort de Scarpe, d'Aire, moins le fort Saint François, et enfin une partie de la fortification de Cambrai. Toutes les autres places doivent être conservées intégralement ».

De son côté, le général Billot commandant du 1^{er} corps a lu les différents rapports avant de rédiger le sien. Il s'attaque particulièrement aux conclusions de son commandant du Génie le général Hinstin dont il prend ostensiblement le contre-pied à plusieurs reprises. Billot attaque point par point tous les arguments exposés précédemment en faveur des places à simple enceinte. Selon lui, ces dernières n'ont pas joué un rôle majeur au cours de la guerre de 1870-1871, voire ont servi de points d'appui aux Allemands. Le rapport craint en outre que l'expérience d'Amiens ne se reproduise. Les hommes y ont fait preuve d'une certaine mollesse dans la défense. Les soldats français ne souhaitaient pas la ruine de leurs familles et de leurs propres foyers présents dans la cité ; ils ont préféré capituler dès le premier jour. « Ceci se reproduirait dans une guerre malheureuse, et ces petites places, que l'on représente à tort comme les sentinelles avancées des grands centres de résistance, derrière lesquels elles sont du reste, constitueraient une attraction funeste et non une protection sérieuse pour les portions mobiles des garnisons des camps retranchés et pour l'armée du Nord elle-même. Puis, bientôt enlevées par l'ennemi, elles deviendraient des points d'appui fort sérieux pour ses lignes d'investissements ». Le commandant du 1^{er} corps souhaite non seulement un déclassement mais un démantèlement complet parce qu'il pense que ces places à simple enceinte joueront précisément un rôle d'aimant. Selon lui, elles auront tendance de façon presque naturelle à appeler à elles les troupes et le matériel durant la guerre, ce qui ralentira considérablement la marche des opérations. Loin d'être un refuge face à l'efficacité des nouveaux obus à la mélinite, elles se transformeront alors en tombeaux à ciel ouvert. Qui plus est, leur rôle de fort d'arrêt mentionné à plusieurs reprises dans les autres rapports pourrait très bien être assumé par des gardes mobiles : « Il faut dire d'abord que les places à simple enceinte joueront bien mal le rôle d'un fort d'arrêt : une batterie pourvue d'obus torpilles ruintera la ville en quelques heures, anéantira ses moyens de défense, amènera la reddition de la place et l'ennemi ne sera pas trouvé retenu plus longtemps que par la rupture du moindre ouvrage d'art, surveillé par quelques avant-gardes de troupes mobiles ». Enfin l'effet psychologique produit sur les hommes, s'ils devaient reprendre à coup de bombes des places

françaises tombées aux mains de l'ennemi, serait désastreux. Il est indéniable que c'est ce rapport, parce qu'il embrasse d'un seul regard toute la frontière nord de Dunkerque à Maubeuge, qui a pris le plus en compte la révolution de l'obus torpille. Rappelons que le commandant du 1^{er} corps est le supérieur hiérarchique de toute la région et que son avis aura un poids certain devant le Conseil Supérieur de la Guerre. Au total, le général Billot souhaite le déclassement de six places :

« En résumé, les dix places de Cambrai, Aire, Saint-Omer, Arras, Landrecies, Montreuil, Bouchain, Douai, Le Quesnoy et Valenciennes sont jugées incapables de faire une défense honorable et inutiles à la défense générale du territoire. Celle-ci sera suffisamment assurée par le camp retranché de Dunkerque, les places de Lille et Maubeuge, par les forts de Flines, de Maulde, de Curgies et la petite place de Condé, après qu'une réorganisation les aura mis en mesure de résister aux obus-torpilles, enfin par les trois forts d'arrêt à construire à Orchies, Quiévrain et Bavai. Le déclassement des dix places précitées rendra disponibles pour augmenter les forces de Lille, de Maubeuge et de Dunkerque plus de 47.000 hommes et 900 pièces de canon, ressources bien nécessaires à ces grandes places auxquelles les moyens financiers dont on dispose ne permettraient pas de procurer ces bouches à feu estimées, en tenant compte des approvisionnements à plus de six millions ».

Selon Billot, le déclassement doit être suivi du démantèlement le plus rapidement possible afin d'éviter que ces places ne soient utilisées par l'ennemi en temps de guerre. Malgré ses coupes sombres dans la barrière de Vauban, le commandant du 1^{er} corps garde à l'esprit les trouées ferroviaires induites par ces déclassements. Il n'est pas totalement opposé au principe des forts d'arrêt puisqu'il préconise de créer de tels forts vers la frontière belge, sur les lignes qui ne seront plus maîtrisées par les forts déclassés. Le général Billot consacre ainsi un chapitre entier de son rapport à la question des chemins de fer : « Les voies qui relient la France et la Belgique, déclare-t-il, pénètrent sur notre territoire en passant par Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Orchies, Maulde, Condé, Valenciennes, Bavay, Maubeuge et Anor ». Aire et Saint-Omer ont une action sur les deux lignes partant d'Hazebrouck. Mais ces deux lignes n'ont qu'un intérêt limité. Elles ne seraient utilisées « que dans le cas où l'ennemi assez fort pour masquer les camps retranchés de Dunkerque et de Lille, voudrait se relier à l'un des ports de débarquement d'Ostende, l'Ecluse [ndlr : Sluis], Sas de Gand ou Anvers ». Billot reconnaît que face aux nombreuses lignes venant d'Orchies, les places de Douai, Cambrai, Bouchain et Valenciennes ont un rôle indéniable. Mais poursuit-il, l'ennemi qui, arrivant de Tournai, disposerait de forces suffisantes pour paralyser les forces mobiles de la garnison de Lille et celles qui occuperaient la position de Raimés, aurait encore deux voies à sa disposition. « La première partant d'Orchies, reprend à Raches la ligne de Libercourt et de

Lens et descend par Saint-Pol et Amiens sur Paris. Elle défie parfaitement les vues du fort de Scarpe et sera isolée de la place de Douai, protégée des sorties de la garnison, par les inondations de la Scarpe et de la Haute-Deûle, que l'ennemi tendra lui-même si la place de Douai ne l'a déjà fait pour assurer sa propre sécurité ». L'autre ligne part également d'Orchies et descend par Somain, Denain, Haulchin, Thiant sur Solesmes, Busigny et Saint-Quentin, restant à huit kilomètres de distance de chacune des deux places de Valenciennes et Bouchain. C'est pourquoi Billot propose en définitive la construction d'un fort d'arrêt à la frontière belge vers Orchies : « Un seul fort d'arrêt construit près d'Orchies suffirait pour tenir toutes les voies ferrées entre Lille et Condé et permettrait, dans tous les cas, de supprimer, les places de Douai, Arras, Cambrai et Bouchain. Entre Condé et Maubeuge, il conviendrait encore de construire deux forts d'arrêt, « l'un en arrière de la station de Quiévrain qui remplacerait Valenciennes, l'autre près de Bavay qui se substituerait au Quesnoy ». Bien entendu ces forts ne ressembleraient en rien aux places à simple enceinte incapables même de remplir le rôle d'un fort d'arrêt.

Enfin, à l'instar du gouverneur de Maubeuge, le commandant du 1^{er} corps pense que le secteur de Valenciennes pourrait constituer un secteur défensif à lui tout seul en favorisant les communications des forts de Maulde, Flines, Curgies et Condé qui commandent les inondations de la région. L'idée est d'y constituer à côté des camps retranchés de Dunkerque, Lille et Maubeuge, une quatrième position militaire :

« Enfin, guidé, par les souvenirs de 1792 et de 1793, l'on a jugé à propos de préparer, en avant des forêts de Vicoigne et de Raimés, au confluent de la Scarpe et de l'Escaut, l'organisation d'une quatrième position militaire, ayant comme point d'appui, les forts de Maulde et de Flines et la petite place de Condé. Les deux premiers séparés par l'Escaut et la Scarpe et une distance de 3600 mètres, couvrent les écluses de Thun et de Rodignies, ils ferment la trouée qui existe au confluent des deux rivières entre les inondations qu'on peut tendre sur leurs bords. Appuyées par ces inondations, des troupes, même peu nombreuses, constitueraient une menace pour l'ennemi qui, de Tournay ou de Mons, voudrait pénétrer en France, soit par Orchies, soit par Bavay ».

Cependant Billot souligne un élément important qui n'avait pas échappé au gouverneur de Maubeuge : le temps extrêmement long nécessaire pour tendre une inondation complète dans la région :

« Il est à remarquer d'abord que le système de défense des places de ce groupe, sauf le fort de Curgies, repose en grande partie sur l'hypothèse que les inondations de la Scarpe et de l'Escaut seront tendues sur tout leur développement. Cette opération

demande de 50 à 85 jours [!] suivant la saison, pour être complète. Elle exige en outre, que les places fortes de Maulde, Flines, Condé, Valenciennes et Bouchain qui contribuent directement à la défense des barrages et des écluses de la Scarpe et de l'Escaut, soient à l'abri d'un coup de main ».

Ce facteur et la présence des galeries des mine de charbon – qui risquent d'être inondées et de ralentir encore un peu plus le processus – auront un rôle déterminant dans le choix des déclassements futurs. Autre élément plus proprement stratégique qui aura également un impact sur ce choix : les rapports considèrent unanimement que s'ils violent la neutralité belge, les Allemands privilégieront la trouée de Chimay. Le général Hinstin, même s'il préconise le maintien de la majorité des forteresses entre la Scarpe et l'Escaut, indique dans son rapport qu'il ne croit pas vraiment à une incursion par Tournai ou Mons, du moins au début de la guerre. « L'ennemi n'a en effet, aucun intérêt à s'écarter autant de ses points d'appui naturels de l'Alsace et de la Lorraine, ni à cheminer avec ses flancs menacés sur des terrains couverts d'obstacles naturels ou artificiels ». Le commandant du 1^{er} corps partage cette idée et ajoute que les lignes de communication allemandes en Belgique seraient en outre menacées par la forteresse d'Anvers. De son côté, le gouverneur de Maubeuge n'évacue pourtant pas la possibilité à l'avenir d'une alliance belgo-allemande : « Un traité d'alliance, ou même la violation pure et simple de la neutralité belge ne sont pas impossibles et bien que cette portion de notre frontière ne soit pas directement menacée aujourd'hui, il serait souverainement imprudent de ne pas lui donner une sérieuse attention ». Il rappelle en outre les vertus offensives de la place de Maubeuge : « Placée dans un saillant, à quelques kilomètres à peine de la frontière, elle peut servir de base d'opérations pour une attaque directe, soit sur Mons et Bruxelles, soit sur Charleroi et Namur par la vallée de la Sambre, soit enfin pour favoriser une attaque de flanc contre un envahisseur pénétrant par la trouée de Chimay ». Face à une invasion allemande par la trouée de Chimay, le commandant du 1^{er} corps reprend la proposition offensive du général Hinstin : « Le devoir de l'armée de la défense serait donc de se porter tout d'abord en avant de la trouée, profitant même à ce sujet des bonnes positions qui existent sur le territoire belge ». Toutefois, Billot se détache du général Hinstin et des autres rapports lorsqu'il commente la retraite éventuelle de l'armée française après une victoire de l'armée allemande de Belgique. Alors que le général Hinstin suppose une retraite par La Capelle, la forêt de Nouvion, Le Cateau et enfin Landrecies derrière la Sambre, alors que la plupart des rapports justifient la conservation des places entre Sambre et Scarpe par la nécessité de protéger les riches provinces du Nord, le commandant du 1^{er} corps n'est pas du tout convaincu que l'ennemi poursuivra dans cette direction pour tenter

de défaire l'armée du Nord. Selon Billot, l'objectif prioritaire d'une armée allemande de Belgique ne sera pas de menacer les provinces du Nord comme en 1870 mais de s'unir aux armées allemandes de Lorraine et d'Alsace pour foncer directement sur Paris.

Une note synthétique de tous les rapports envoyés depuis les quatre coins de France est réalisée par le général Mensier directeur du Génie au Conseil Supérieur de la Guerre. Elle est datée du 1^{er} août 1888. Cette note permet d'avoir un aperçu rapide des considérations transmises par les gouverneurs des places fortes des 2^e et 6^e régions avec l'avis des commandants des 2^e et 6^e corps d'armées. Les rapports de la 2^e région prennent en considération : la citadelle d'Amiens, la place de Péronne, le Château de Guise, le fort d'Hirson et ses annexes, la place de Laon et les ouvrages qui en dépendent, le fort de la Malmaison, le fort de Condé-sur-Aisne et sa batterie annexe. A l'exception d'Amiens, de Péronne et du château de Guise, tous les autres points fortifiés sont de construction récente ou ont été depuis 1870 l'objet de remaniements importants. D'après la note synthétique de Mensier, ils sont à conserver et à améliorer. Le Château de Guise et la citadelle d'Amiens (dont le déclassement figure déjà dans le projet de loi du 10 juin 1886) doivent être démantelés. Enfin, l'on déclassera Péronne dont on reportera utilement les effectifs et le matériel sur la position de Laon – La Fère. Au sein de la 6^e région, le gouverneur de Rocroi conclut lui-même à l'inutilité quasi complète de sa place, avis partagé par le commandant du 6^e corps. Les débats sont plus houleux pour Givet. Gouverneur et commandant du 6^e corps concluent à l'utilité de Givet pour garder la ligne de la Meuse et la ligne de chemin de fer qui la longe. Selon ces deux autorités, les deux places (Givet Notre-Dame et Givet Saint-Hilaire) en fond de vallée peuvent néanmoins être déclassées car elles ne pourraient résister aux nouveaux obus. Qui plus est, elles sont dominées de toutes parts par les hauteurs présentes sur le territoire belge. Gouverneur et commandant s'accordent à nouveau pour saluer l'action du fort de Charlemont qui permet de « contrebattre » ces hauteurs. Une action qui serait utilement complétée par l'occupation du plateau d'Asfeld. Néanmoins, les avis divergent quant à savoir si cette action est suffisante. Le général commandant le 6^e corps estime que la couronne du mont d'Haus doit être conservée et améliorée pour éviter que l'ennemi ne s'y établisse et afin de contrôler la rive droite de la Meuse. De son côté, le gouverneur pense que

les effectifs fournis à Givet sont insuffisants pour garder les deux hauteurs et préfère concentrer la défense à Charlemont sur la rive gauche¹.

Au cours de sa séance du 6 août 1888, le Conseil Supérieur de la Guerre décide de faire analyser tous ces rapports en provenance des quatre coins de France par des sous-commissions composées chacune de trois membres appartenant au Conseil. Les frontières de la France sont divisées en six secteurs. Chaque secteur échoit à une sous-commission : 1° La frontière du Nord, de Dunkerque à Mézières² (généraux Billot, Lewal et Bressonnet) ; 2° la frontière de l'Est, y compris les forteresses de la 6^e région (Hirson – Rocroi – Givet – Montmédy – Longwy) (généraux de Galliffet, Février et de Miribel) ; 3° La frontière des Alpes (généraux Davout, de Bellemare et Lewal) ; 4° la frontière des Pyrénées ; 5° le bassin de la Méditerranée ; 6° les côtes de l'océan et de la Manche (généraux de la Jaille, Bressonnet et de Miribel pour les 4^e, 5^e et 6^e secteurs). Mais lors de cette séance du 6 août, le Conseil Supérieur de la Guerre se rallie déjà à l'idée que nombre de places fortes à simple enceinte constituent un réel danger pour la défense française depuis l'apparition de l'obus torpille dans les parcs d'artillerie. Le Conseil est par ailleurs frappé du chiffre énorme réclamé par les garnisons des places qui privent l'armée active de 600.000 hommes lors de la mobilisation. Le Conseil Supérieur de la Guerre s'exprime de la même façon que le général Billot dans son rapport. Il considère que non seulement l'ennemi pourra s'emparer facilement d'un grand nombre de places à simple enceinte mais qu'il sera ensuite psychologiquement beaucoup plus difficile pour l'armée française de bombarder ses propres villes au cas où il faudrait les reprendre à l'adversaire. Par conséquent, le rapport du Conseil déclare d'ores et déjà qu'il ne faut maintenir des garnisons de défense « que dans les grandes places à forts détachés ou dans les forts d'arrêts pouvant former des points d'appui réellement solides pour les troupes d'opérations ». Il s'agit désormais non plus de considérer la valeur de chaque place séparément mais de les jauger selon le rôle qu'elles auraient à jouer sur le théâtre des opérations³. Lors de la séance du 1^{er} octobre 1888, les sous-commissions des premier et deuxième secteurs rendent leur rapport. Chacune des propositions avancées par ces sous-commissions est encore soumise à un débat puis au vote du Conseil Supérieur de la Guerre. Le destin d'un grand nombre d'anciennes places fortes de la frontière française du Nord est

¹ SHD/DAT, 7N 1813, Farde : *Défense de la 1^{ère} Région (1888-1892)*, MENSIER (général), *Rapport du Général Directeur du service du Génie (4^e Direction) au Conseil supérieur de la Guerre sur les places à simple enceinte et ouvrages isolés à proposer pour le déclassement*, 1^{er} août 1888.

² La place de Mézières ne figure pourtant pas dans le compte-rendu des débats concernant la frontière nord. Il est fort probable que les rapports la concernant ont été versés au dossier de défense de la frontière est.

³ SHD/DAT, 1N 4, CSG, 6 août 1888.

définitivement scellé au cours de cette séance du 1^{er} octobre, prolongée le 5 novembre faute de temps¹ : Aire, Saint-Omer, Arras, Douai, Cambrai, Bouchain, Valenciennes et Landrecies sont déclassés. Même si aucun programme général de défense de la frontière nord n'est débattu – ce débat doit être réservé à des séances spécifiques du Conseil consacrées au plan de guerre – l'idée générale qui se dégage est celle du commandant du 1^{er} corps Billot, à savoir la constitution de quatre secteurs défensifs : 1) Dunkerque – 2) Lille – 3) la position militaire de « Raisme-Vicoigne »² (inondations de la Scarpe et de l'Escaut, forts de Curgies, Maulde, Flines et Condé-sur-l'Escaut) – 4) Maubeuge. Les places d'Hirson, Montmédy et Longwy ne sont pas considérées comme des positions défensives mais joueront un rôle de fort d'arrêt³.

A la suite de tous ces rapports et débats, il est temps de faire le point sur la perception générale française à l'égard de sa frontière avec la Belgique en 1888 et sur les suites pratiques données aux décisions du Conseil Supérieur de la Guerre. Après analyse, il semble que la crainte suscitée par la trouée de Chimay soit de loin celle partagée par le plus grand nombre de commentateurs. De cette focalisation sur les sources de l'Oise jusqu'au désintérêt progressif pour le reste de la frontière, il reste encore un certain chemin à parcourir mais les prémices des futurs déclassements sont déjà perceptibles. Il faut compter aussi avec les nouvelles idées en vogue sur la guerre moderne. Elles privilégient une guerre en terrain ouvert et condamnent de plus en plus les positions militaires fixes, notamment dans le secteur de Valenciennes où les inondations sont jugées problématiques tandis que du côté de Dunkerque, on ne croit plus trop à une attaque par voie de terre. Alors que le commandant du 1^{er} corps Billot proposait par prudence la construction de forts d'arrêt à Orchies, Bavai et Quiévrain sur les lignes ferroviaires en provenance de Belgique, cette proposition ne semble pas avoir été retenue en séance du Conseil Supérieur de la Guerre. Ces forts d'arrêt ne seront jamais construits. Fait significatif, un mois plus tard, le général Jamont, nouveau commandant du 1^{er} corps, tire la sonnette d'alarme dans une lettre adressée au ministre de la Guerre le 14 novembre 1888. Après enquête, il se lamente sur l'état déplorable de la frontière nord dont il serait bien en peine d'assurer la défense en cas de guerre. Une chose est de déclasser les places fortes inutiles, une autre est d'injecter des moyens dans les défenses restantes : « Dans toutes les places, le matériel, les munitions, les approvisionnements sont au complet, déterminés par vous et en bon état. Il n'en est pas de même des travaux de défense et c'est ce

¹ Le vote et le débat concernant Longwy et Montmédy ont lieu le 5 novembre.

² On parle aussi de « groupe de Valenciennes » même si la place est déclassée l'année suivante.

³ SHD/DAT, 1N 4, CSG, séances du 1^{er} octobre et du 5 novembre 1888.

qui cause l'anxiété des officiers auxquels l'état de guerre donnerait une lourde responsabilité. Je ne parlerai que de Dunkerque, Lille et Maubeuge ; les autres places étant secondaires ou étant déclassées, il est à souhaiter que ces dernières soient promptement démantelées ». A Dunkerque « on a rien fait ou presque rien. Le fort des Dunes avec sa batterie annexe et la batterie de Mardyck, voilà tout pour Dunkerque, à Calais on a fait moins encore. On ne sait pas au juste ce que donneraient les inondations. En tous cas, elles seraient longues à tendre. Si on a abandonné des projets, trop vastes d'ailleurs, c'est qu'on a compté sur la neutralité belge. [souligné par nous] On a pensé que Calais et Dunkerque étant d'abord menacées seulement du côté de la mer, on aurait le temps à la déclaration de guerre de se mettre en mesure du côté de la terre. Il n'est plus du tout sûr que cette hypothèse soit juste et il convient de prendre un parti sans délai ». A Lille, note encore Jammont, les forts décidés autrefois n'ont pas tous été construits et la place serait dans une situation très périlleuse si elle était investie. La proximité de l'énorme ensemble peuplé de Tourcoing, Roubaix, Croix, Lannoy, etc. fait craindre une grande latitude pour l'ennemi s'il cherchait à s'emparer de gares, dépôts, abris « et cela à quatre ou cinq kilomètres des forts du secteur nord ». Qui plus est la garnison est bien trop réduite au début de la mobilisation lorsque l'on songe que 78.000 étrangers peuplent la ville « dont beaucoup sont d'une moralité fort médiocre ». « Il est à souhaiter que les armées de campagne s'éloignent le plus tard possible de cette importante région, si elle est menacée ». La situation est meilleure à Maubeuge car les centres peuplés sont moins étendus et par conséquent plus faciles à défendre. « Mais la place est exposée à être attaquée plus promptement, l'ennemi étant plus rapproché et disposant des voies ferrées de Mons et de Charleroi. Les forts décidés autrefois n'ont pas tous été construits. Les ouvrages destinés à les remplacer ou à boucher les trouées sont à construire de suite. Le commandement prévu pour la garnison de défense est trop faible »¹.

Triste bilan qui ne s'améliorera guère au cours des années à venir malgré des investissements plus nombreux à Lille et à Maubeuge. A la majorité, le Conseil Supérieur de la Guerre se prononce le 1^{er} juillet 1889 pour la construction d'ouvrages intermédiaires à Lille et Maubeuge. La place de Lille pose cependant des problèmes quasi insolubles au Conseil car la contrée plate des Flandres n'offre aucune position satisfaisante pour l'établissement

¹ SHD/DAT, 7N 1813, Farde : *Correspondance entre Le Ministre de la Guerre et le général commandant le premier corps d'armée (1877-1906)*, Général Jammont, commandant du 1^{er} corps d'armée à Freycinet, ministre de la Guerre, Lille, le 14 novembre 1888.

d'ouvrages permanents. Les nombreux bâtis, usines, industries entrecoupés de petits massifs boisés limitent le champ de vision des forts déjà établis¹.

4. La Barrière du Nord de Séré de Rivières a-t-elle été construite ?

Au final, les travaux de fortifications sur la frontière nord ne sont guère en rapport avec les projets ambitieux des années 1870. Le bilan en 1914 se solde même par l'abandon quasi complet de toute la frontière nord, malgré de nombreuses dépenses effectuées entre 1874 et 1914². A **Dunkerque**, il avait été envisagé d'établir une ceinture de forts détachés à Brouckerque, Pitgam, Socx, Quaedypre et Maison Blanche en complément des places de Gravelines et Bergues ainsi que des vieux forts Vallière et Castelnau remis à niveau. Mais ce projet est rapidement abandonné. Seul le fort des **Dunes** préconisé par Séré de Rivières dans son étude du printemps 1876 est érigé dans le secteur est entre 1878 et 1880. Il domine tous les accès nord-est de Dunkerque. Il défend le cordon littoral non inondable connu sous le nom de « goulet de Bray-Dunes », traversé par un canal, deux routes et la voie de chemin de fer en provenance de Furnes en Belgique. Ce fort n'est l'objet d'aucun déclassement par la suite³. A la même époque, une nouvelle batterie est élevée à Mardyck dans le secteur ouest. Concernant ces ouvrages extérieurs, à l'instar du corps de place de Dunkerque remanié jusqu'en 1875, les abris et magasins sont casematés mais ne sont pas à l'épreuve des obus explosifs. Le fort de Dunes ne subit aucun changement avant-guerre ; en revanche la batterie de Mardyck est dotée de magasins « à l'épreuve » pour les munitions mais non pour les hommes. Ceci justifie par la suite la création de nouveaux ouvrages extérieurs dans le secteur ouest avec des abris « à l'épreuve » pour les hommes⁴. L'ancienne enceinte est pour sa part améliorée jusqu'en 1879. Ensuite elle est progressivement déclassée jusqu'en 1903, à mesure du développement du port, à l'exception du front de mer réorganisé de 1892 à 1914⁵. Selon un rapport du

¹ SHD/DAT, 1N 4, CSG, 1^{er} juillet 1889.

² Pour plus de clarté, nous détaillerons ici les principales transformations apportées aux fortifications françaises de la frontière du nord jusque 1914. Les causes et le contexte stratégique des déclassements postérieurs à 1889 sont expliqués dans un chapitre ultérieur.

³ *Dunes (fort des)*, in *Index de la Fortification française...*, p. 174.

⁴ Une batterie annexe construite en 1895 ne contient qu'un magasin à poudre à l'épreuve. En revanche deux autres ouvrages sont dotés d'abris pour les hommes contre les obus à la mélinite : l'ouvrage de Petite-Synthe construit à partir de 1908, entièrement achevé en avril 1914 et un ouvrage destiné à abriter 550 hommes, commencé en 1913 et non encore achevé à la date du 1^{er} avril 1914. SHD/DAT, 7N 1814, 1^{er} Corps d'Armée, Commandement Supérieur de la Défense du Groupe de Dunkerque, *Plan de Mobilisation de la place de Dunkerque-Bergues établi à la date du 1^{er} avril 1914*, Rapport spécial de la Commission de défense, fascicule C, p. 6-8.

⁵ *Dunkerque*, in *Index de la Fortification française...*, p. 175-176 ; TENOT (E.), *Les nouvelles défenses de la France...*, II, p. 318. Entre le bastion 22-23 et le bastion 26, l'enceinte a été démolie en 1912-1913 pour

gouverneur de la place en 1888, Dunkerque possède aussi un intérêt en matière de renseignements concernant le ravitaillement des places fortes du Rhin par la Belgique :

« L'une des parties les plus nécessaires à la bonne préparation de la défense et dont l'organisation s'impose dès la mobilisation, est celle du service des renseignements. Cet agencement est d'autant plus urgent que le gouvernement de Dunkerque touche à la frontière et à la mer. Il importe en effet que les points de transit soient surveillés, puisque c'est par Anvers et Ostende que dès à présent, l'autorité allemande fait aboutir les approvisionnements réclamés par les places situées sur le Rhin. Il paraît donc utile que ce service soit préparé dès le temps de paix, et qu'il y ait entente préalable entre les autorités intéressées (agents consulaires français, commissaires, douaniers, sous-préfets et le gouvernement militaire). Le Général Gouverneur Commandant supérieur de la défense réclame ses instructions dans ce sens, afin d'assurer dès la première heure de la mobilisation, l'exécution d'un service compliqué et étendu, utile non seulement à la défense du camp retranché, mais encore à celle du pays tout entier »¹.

Le gouverneur souhaiterait pour cette raison un service de renseignements propre à la place mais sa demande est refusée car un tel service est déjà prévu au sein du 1^{er} corps d'armée.

Une décision ministérielle du 21 juin 1893, prise après avis du Conseil Supérieur de la Guerre et sanctionnée par décret du 17 septembre suivant, prononce la dislocation du camp retranché de Dunkerque – Calais en trois places distinctes : Dunkerque (comprenant Bergues), Gravelines et Calais². Cette division du camp retranché de Dunkerque indique que son rôle défensif évolue vers l'unique défense du littoral. Ceci va à l'encontre des idées de Séré de Rivières ou du général Jamont qui pensaient tous deux que la position pouvait aussi être utile en cas de guerre dans le nord de la France³. Malgré cette évolution⁴, la place de Dunkerque conserve un plan de protection des voies de communication en période de mobilisation, plan

permettre l'agrandissement du port. SHD/DAT, 7N 1814, *Plan de Mobilisation de la place de Dunkerque-Bergues établi à la date du 1^{er} avril 1914...*, p. 6-8.

¹ Le général gouverneur de Dunkerque avait fait suivre d'une série d'observations le fascicule A du plan de défense du camp retranché pour l'année 1887. Ce rapport annexe est transmis au ministre de la Guerre par le Général Billot, sénateur, commandant le 1^{er} corps d'armée. SHD/DAT 7N 1814, Billot (Lille) à Freycinet (Paris), le 21 avril 1888.

² SHD/DAT 7N 1813, Ministère de la Guerre, Etat-major de l'armée, 1^{er} Bureau, *Note pour la Direction de l'Artillerie (Personnel)*, Paris, le 2 octobre 1893. Le projet avait déjà été évoqué lors de la séance du 1^{er} octobre 1888. SHD/DAT, 1N 4, CSG, 1^{er} octobre 1888.

³ « Il n'y a pas lieu d'en exagérer l'importance, car le quadrilatère de Dunkerque, Gravelines, Bourbourg et Bergues, est trop éloigné des grandes lignes directes d'invasion pour jouer jamais un rôle décisif. Toutefois, la position est précieuse, et elle pourrait acquérir, dans des circonstances données, une très haute valeur. Tant que nous restons maîtres de la mer, une armée française réunie au camp de Dunkerque sera parfaitement inexpugnable. C'est dire qu'elle y trouverait, le cas échéant, une base d'opérations et un refuge éventuel extrêmement avantageux. Son utilité apparaîtrait surtout dans le cas où nous croirions devoir diriger par la région du nord, contre un ennemi déjà parvenu dans le bassin de la Seine, des opérations analogues à celles du général Faidherbe en 1870-1871 ». TENOT (E.), *Les nouvelles défenses de la France...*, II, p. 318-319. Pour l'avis du général Jamont, voir supra.

⁴ Les documents administratifs concernant l'évolution de la place sont essentiellement contenus dans le dossier SHD/DAT 7N 1814.

qui prévoit notamment la surveillance des routes et voies de chemin de fer en provenance de Belgique. En 1914, ce plan prévoit la destruction éventuelle de la ligne de chemin de fer de Furnes à hauteur de la station frontalière de Ghyvelde. Une deuxième ligne d'intérêt local existe entre Furnes et Bergues passant par Hondschoote ; elle doit être également détruite¹. A **Gravelines**, seuls deux magasins à poudre à l'épreuve des bombardements sont construits vers 1877. Le Conseil Supérieur de la Guerre décide dans sa séance du 1^{er} octobre 1888 de conserver cette place « dans son état actuel » parce qu'elle « protège le port de Gravelines et sert de liaison entre les places importantes de Calais et Dunkerque. En outre, elle protège les manœuvres d'eau qui permettent de tendre les inondations dans le Delta de l'Aa ». Mais la place de Gravelines est finalement déclassée en 1902². Les remparts de **Bergues** sont pour leur part quelque peu réorganisés. Un magasin à cartouches est construit vers 1880. Le Conseil Supérieur de la Guerre du 1^{er} octobre 1888 se prononce « pour le maintien de la place de Bergues en réservant la question du déclassement du mur d'enceinte ». La place connaîtra une étrange longévité puisqu'elle n'est déclassée définitivement qu'en 1941³. Les places de deuxième ligne d'**Aire** et **Saint-Omer** sont déclassées par le Conseil Supérieur de la Guerre le 1^{er} octobre 1888. Cette décision est conforme aux vœux du Comité de défense exprimés dès 1876⁴. La place d'Aire doit être détruite dans les plus brefs délais tandis que le décret du 3 février 1892 scelle le démantèlement définitif de Saint-Omer en ordonnant l'évacuation de la garnison vers les autres places de la région⁵. La cité de **Lille** est protégée, outre son enceinte bastionnée agrandie en 1858-1859, par l'adjonction d'ouvrages extérieurs : sept forts, deux batteries maçonnées et treize ouvrages intermédiaires. Les sept forts et les deux batteries sont construits entre 1879 et 1884⁶. Au nord, le fort du Vert-Galant bat la route d'Ypres et le canal de la Deûle tandis que le fort de Bondues contrôle la route de Menin⁷. Au nord-est, le fort de Mons-en-Barœul occupe une croupe plus rapprochée de Lille à trois kilomètres des remparts.

¹ SHD/DAT 7N 1814, 1^{er} Corps d'Armée, Groupement de Dunkerque, 8^e subdivision de région, *Plan de protection des voies de communication*, Dunkerque, le 5 décembre 1908 ; 1^{er} Corps d'Armée, Commandement Supérieur de la Défense du Groupe de Dunkerque, *Plan de Mobilisation de la place de Dunkerque-Bergues établi à la date du 1^{er} avril 1914, Rapport spécial de la Commission de défense*, fascicule A (Résumé de la situation de la place).

² SHD/DAT, 1N 4, CSG, 1^{er} octobre 1888 ; *Gravelines*, in *Index de la Fortification française...*, p. 224.

³ SHD/DAT, 1N 4, CSG, 1^{er} octobre 1888 ; *Bergues*, in *Index de la Fortification française...*, p. 29.

⁴ SHD/DAT, 1N4, CSG, 1^{er} octobre 1888 ; *Aire-sur-la-Lys* et *Saint-Omer*, in *Index de la Fortification française...*, p. 9 et p. 477 ; TENOT (E.), *Les nouvelles défenses de la France...*, II, p. 319.

⁵ SHD/DAT, 1N 4, CSG, 1^{er} octobre 1888 ; SHD/DAT 7N 1813, Ministère de la Guerre, Etat-major de l'armée, 1^{er} Bureau, *Note pour la direction de l'Artillerie (Personnel)*, Paris, le 4 mars 1892.

⁶ *Lille*, in *Index de la Fortification française...*, p. 292-293 ; DEPRET (Julien), *Lille et ses forts, une forteresse méconnue de la IIIe République (1872-1914)*, Salomé, chez l'auteur, 2008 ; TENOT (E.), *Les nouvelles défenses de la France...*, II, p. 320.

⁷ *Bondues (fort de)* et *Vert-Galant (fort de)*, in *Index de Fortification française...*, p. 38-39 et p. 577.

Il surveille le débouché de Roubaix¹. A l'Est la batterie du Camp des Français surveille la route de Tournai². Du côté sud, les deux forts de Sainghin et Seclin sont construits sur la crête qui va de la Marcq à la Deûle. Ils battent le terrain jusqu'aux abords d'Orchies qui n'est qu'à sept kilomètres de Marchiennes sur la Scarpe³. Avant même l'achèvement des travaux, un rapport du comité des fortifications du 21 mars 1882 pointe du doigt le manque de liaison entre les ouvrages détachés du camp retranché de Lille dont le périmètre total dépasse quarante cinq kilomètres, ce qui est gigantesque. Or le terrain plat de la région ne permet pas de compter sur le relief pour défendre les intervalles des forts. C'est pourquoi le Conseil Supérieur de la Guerre approuve le 1^{er} juillet 1889 la construction de treize ouvrages intermédiaires⁴. Le 19 juin 1890, les premiers crédits sont débloqués pour commencer les deux ouvrages du Haut-Vinage et des Marchenelles dans le secteur le plus probable d'une attaque en provenance de la Belgique. En définitive, les treize ouvrages intermédiaires seront construits entre la fin de 1890 et 1894. En 1910, le boulevard de Lille à Roubaix crée une brèche de douze mètres dans les remparts, avec l'aval du Génie. Le déclassement anticipé et contesté de la place de Lille par le ministre de la Guerre Messimy, mène à un désarmement partiel au profit de Maubeuge le 7 août 1914⁵.

Dans l'espace compris entre la Scarpe et l'Escaut, les travaux sont maigres. Sur la Scarpe, les deux places d'**Arras** et **Douai** n'enregistrent aucuns travaux. Le 4 janvier 1884, le comité des fortifications décide le déclassement de presque tous les ouvrages d'Arras à l'exception de la citadelle. Arras et Douai sont finalement déclassés par le Conseil Supérieur de la Guerre le 1^{er} octobre 1888. Les murailles de Douai sont abattues à partir de 1891⁶. Sur l'Escaut, les places de **Cambrai** et **Bouchain** ne subissent aucune transformation. Elles sont également déclassées le 1^{er} octobre 1888⁷. **Valenciennes** est dominée de toutes parts et ses anciennes fortifications ne pourraient soutenir un siège. Au sein du trio constitué le 6 août 1888 pour statuer sur les places du secteur nord, le général Bressonnet s'oppose néanmoins à l'avis des généraux Billot et Lewal qui souhaitent le déclassement de Valenciennes. Selon Bressonnet : « Valenciennes, par sa position qui facilite le débouché sur les champs de bataille du Hainaut en même temps qu'elle menace le flanc d'une armée ennemie débouchant par la trouée de

¹ TENOT (E.), *Les nouvelles défenses de la France...*, II, p. 320.

² *Camp des français (batterie du)*, in *Index de Fortification française...*, p. 84.

³ TENOT (E.), *Les nouvelles défenses de la France...*, II, p. 321 ; DEPRET (Julien), *Lille et ses forts...*, p. 10.

⁴ SHD/DAT, 1N 4, CSG, 1^{er} juillet 1889.

⁵ DEPRET (Julien), *Lille et ses forts...*, p. 14-18 ; *Lille*, in *Index de la Fortification française...*, p. 292-293.

⁶ *Arras (place d')* et *Douai (place de)*, in *Index de la Fortification française...*, p. 13 et 170 ; SHD/DAT, 1N 4, CSG, 1^{er} octobre 1888...

⁷ *Cambrai (place de)* et *Bouchain (place de)*, in *Index de la Fortification française...*, p. 41 et p. 84

Chimay, possède une importance considérable de nature à justifier les dépenses de la création d'une ceinture de forts détachés ». La question est débattue le 1^{er} octobre 1888. Certains généraux défendent l'idée que Valenciennes pourrait devenir le point central d'une grande position militaire sur cette portion de la frontière, comme le souhaitait d'ailleurs Séré de Rivières¹. Ici s'opposent deux conceptions stratégiques diamétralement opposées. Les généraux Bressonnet et Saussier prennent la tête des partisans d'une « ligne de bataille » constituée à l'avance en cas de violation de la neutralité belge. Les généraux Lewal et Billot pensent que c'est une erreur de vouloir imposer un champ de bataille à l'avance et qu'il faut laisser l'initiative au futur défenseur. Le général Billot déclare : « ...le commandant de la 4^e armée, auquel incombera la défense du Nord, dans le cas de la violation de la neutralité belge, ne demande pas de forts, afin de pouvoir rester libre de ses mouvements ». La discussion est âpre. En définitive, par huit voix contre six, le conseil n'accepte pas la construction de forts, même aux frais de la ville. Le déclassement est adopté². Tous ces déclassements sont suivis de démantèlements rapides avec destruction des fortifications et évacuation de la garnison et du matériel vers les ouvrages nouvellement construits³. En revanche, l'ancienne place de **Condé-sur-l'Escaut** est maintenue « comme point d'appui de la position Raisme-Vicoigne »⁴. Plusieurs travaux avaient été entrepris de 1877 à 1879 dont plusieurs abris sous traverse, un magasin à poudre et un magasin à cartouches. Il faut dire que la place commande un réseau de vingt-sept écluses bien utiles pour tendre les inondations face à la Belgique. La place n'est déclassée qu'en 1901⁵ et son armement est évacué définitivement en 1905⁶. La « position Raisme-Vicoigne » est défendue en avant par les nouveaux forts de **Maulde** et de **Flines** jugés aptes en 1888 « à remplir leur rôle qui est de protéger pendant quelque temps les inondations de la Scarpe » même s'ils sont « incapables de résister aux effets des obus torpilles ». Ils ont été construits de 1881 à 1884. Le fort de Maulde situé au nord-ouest de la ville est situé à 900

¹ Les idées défendues par Séré de Rivières en 1876 ont été très peu suivies puisque le général souhaitait dans ce secteur la constitution d'une ligne défensive. Tenot indiquait encore en 1882 : « Arras et Douai sur la Scarpe sont de vieilles villes fortifiées. Nous avons de même sur l'Escaut Cambrai, Bouchain, Valenciennes et Condé. L'ensemble constitue un système difficile à entamer et qui fournirait à une armée d'opérations un excellent point d'appui. L'espace compris entre les bords de la Scarpe et le rayon d'action des forts de Lille est si étroit, qu'on ne doit pas se préoccuper beaucoup de l'éventualité d'une attaque à revers par la rive nord de la Scarpe ». TENOT (E.), *Les nouvelles défenses de la France...*, II, p. 321-322.

² SHD/DAT, 1N 4, CSG, 1^{er} octobre 1888 ; *Valenciennes (place de)*, in *Index de la Fortification française...*, p. 553.

³ SHD/DAT, 7N 1814, Ministère de la Guerre, Etat-major de l'armée, 1^{er} Bureau, Note pour la direction de l'Artillerie, Paris, le 13 novembre 1890. Voir également les notes administratives envoyées par le ministère de la Guerre entre décembre 1892 et avril 1893 contenues dans le dossier « IV. Places fortes 1^{ère} région 1881-1913 ».

⁴ SHD/DAT, 1N 4, CSG, 1^{er} octobre 1888.

⁵ *Condé-sur-l'Escaut (place de)*, in *Index de la Fortification française...*, p. 116.

⁶ SHD/DAT, 7N 1816, Farde : *Armement de la place de Maubeuge (1898-1914)*, Note pour la direction du Génie, 25 mars 1905.

mètres à peine de la frontière belge. Il protège la route de Tournai et la vallée de l'Escaut vers l'aval. Le fort de **Flines** protège l'Escaut canalisé en aval de Valenciennes. Les deux forts seront déclassés par la loi du 17 juillet 1912¹. Le fort de **Curgies** fait également partie des nouveaux forts de la région. Il est construit entre 1878 et 1880, à huit kilomètres au sud-est de Valenciennes. Il a comme fonction de protéger la route de Bavay et faire la liaison entre Condé-sur-l'Escaut et la place du Quesnoy. Le fort de Curgies est déclassé le 17 juillet 1912². Tous les forts conservés en 1888 dans la position « Raimés-Vicoigne » (groupe de Valenciennes) sont jugés incapables de résister aux nouveaux obus torpilles. Pourtant, le Conseil Supérieur de la Guerre, sans doute limité sur le plan budgétaire, vote leur « maintien sans amélioration »³.

La loi du 22 juin 1878 permet de reclasser le **Quesnoy**, déclassé en 1867 en même temps qu'Avesnes⁴. L'étude de Séré de Rivières réalisée deux ans plus tôt préconisait effectivement son reclassement⁵. « Le rayon d'action du fort de Curgies s'étendant jusqu'aux abords du Quesnoy, l'intervalle entre les deux places peut être occupé d'autant plus solidement que le ruisseau marécageux de la Rhonelle fournit des positions avantageuses. Entre le Quesnoy et le cours de la Sambre, de Landrecies à Maubeuge, s'étend la forêt de Mormal, impraticable en dehors des chaussées qu'il est facile d'intercepter. On compte donner au Quesnoy les propriétés d'un bon fort d'arrêt »⁶. Au moment de son reclassement, des rumeurs circulent selon lesquelles ce reclassement est une preuve de défiance française vis-à-vis de la Belgique⁷. La place du Quesnoy est réorganisée de 1882 à 1886 avec notamment l'adjonction d'une caserne à l'épreuve, coiffée d'un débouché d'infanterie donnant sur un chemin couvert⁸. La place incapable de résister aux obus torpilles est maintenue en 1888 « sans modification » : «...cette place malgré les dépenses assez considérables qu'on y a faites laisse

¹ Maulde (*fort de*) et Flines (*fort de*), in *Index de la Fortification française...*, p. 188 et p. 306.

² TENOT (E.), *Les nouvelles défenses de la France...*, II, p. 322 ; Curgies, in *Index de la Fortification française...*, p. 128.

³ SHD/DAT, 1N 4, CSG, 1^{er} octobre 1888.

⁴ DEPRET (Julien), *Maubeuge, la militaire, genèse et évolution de la place forte*, Salomé, chez l'auteur, 2004, p. 12.

⁵ SHD/DAT, 7N 1812, SERE DE RIVIERES (général), *Rapport sur l'organisation de la frontière du Nord*, juin 1876.

⁶ TENOT (E.), *Les nouvelles défenses de la France...*, II, p. 323.

⁷ « M. de Torcy, l'attaché militaire de la République, qui est revenu tout récemment de Paris, prétend que les idées du général Brialmont sont dominantes en Belgique et que si la guerre éclate, notre armée renforcera l'armée allemande. Je sais que M. de Torcy a même ajouté que c'était en prévision des dangers que cette attitude du Gouvernement Belge pourrait créer à la France que l'on réparait les fortifications du Quesnoy ». MAEB, IND, III, Julien Dolez (Constantinople) à d'Aspremont-Lynden (Bruxelles), le 27 mai 1878. Ceci rencontre bien les préoccupations du plan de Guerre français à la même époque.

⁸ [Le] Quesnoy (*place du*), in *Index de la Fortification française...*, p. 272.

encore à désirer. Telle qu'elle, elle peut cependant rendre des services, elle est bien placée sur le flanc de la forêt de Mormal ; elle commande le chemin de fer de Valenciennes à Aulnoye et celui de Mons – Bavay à Solesmes et le Cateau, par lequel l'ennemi pourrait tourner la place de Maubeuge et rejoindre la grande ligne de Paris – Cologne »¹. Le Quesnoy est pourtant déclassé quelques années plus tard en 1901².

La place de **Landrecies** commande le nœud ferroviaire d'Aulnoye – Berlaimont situé un peu plus au nord qui permet de contourner par Avesnes (déclassé en 1867) et Anor la place de Maubeuge pour atteindre la Belgique. Un ennemi qui s'en emparerait pourrait donc contourner cette dernière place pour rejoindre la ligne de Saint-Quentin – Paris à hauteur de Aulnoye – Berlaimont. La place doit être améliorée et pourvue d'abris³. Rien n'est entrepris. Le Conseil Supérieur de la Guerre décide son déclassement le 1^{er} octobre 1888. Son démantèlement définitif est signé le 20 août 1894. Ses remparts sont détruits de 1895 à 1899⁴.

En revanche, la place de **Maubeuge**, principale forteresse qui garde la trouée de l'Oise, est profondément remaniée. Les conseils de Séré de Rivières sont suivis par la commission de défense qui décide dès le 29 mai 1876 de doter la place d'ouvrages extérieurs. Lors des séances du 28 février et du 9 mars 1877, l'emplacement des six forts est arrêté. Trois premiers forts sont édifiés en priorité dès 1878 pour couvrir les trois grands axes stratégiques en provenance d'Aulnoye (au sud), Mons (au nord en Belgique) et Beaumont (à l'est en Belgique). Ensuite, toujours dans l'ordre des priorités, sont édifiés successivement les forts de Boussois (1881), Leveau (1883) et Bourdieu (1885)⁵. Le 1^{er} juillet 1889, le Conseil Supérieur de la Guerre se prononce pour l'achèvement de Maubeuge⁶. Comme à Lille, il faut protéger les intervalles par des ouvrages intermédiaires. Six ouvrages en béton spécial sont construits : Salmagne (1891), Bersilies, Ferrière (1892), Héron-Fontaine, Grévaux et Feignies (1894). En 1891, la commission de révision de l'armement prescrit la construction de 31 batteries annexes. Les travaux commencent en 1892. Six batteries annexes seront en définitive

¹ SHD/DAT, 1N 4, CSG, 1^{er} octobre 1888.

² [Le] *Quesnoy (place de)*, in *Index de la Fortification française...*, p. 272.

³ TENOT (E.), *Les nouvelles défenses de la France...*, II, p. 323.

⁴ *Landrecies (place de)*, in *Index de la Fortification française...*, p. 265 ; SHD/DAT, 7N 1813, Copie de la loi concernant le démantèlement de Landrecies.

⁵ *Maubeuge (place de)*, in *Index de la Fortification française...*, p. 306 ; DEPRET (Julien), *Maubeuge, la militaire, genèse et évolution de la place forte*, Salomé, chez l'auteur, 2004, p. 16-17 et p. 73-76.

⁶ SHD/DAT, 1N 4, CSG, 1^{er} juillet 1889.

construites¹. Suite aux déclassements des places de la Scarpe et de l'Escaut, Maubeuge est devenue la clef de la défense de la frontière nord. Son rôle en cas de guerre est multiforme :

« Depuis cette époque, la place du Quesnoy a été reclassée et le fort de Curgies construit, mais Valenciennes, Bouchain et Landrecies ont été déclassés et les deux premières désarmées. Par suite du démantèlement de Valenciennes, Maubeuge a acquis une très grande importance car seule désormais, elle pourra servir d'appui à la défense du pays situé entre la Sambre et l'Escaut et barrer la ligne ferrée de Cologne à Paris ; les places de Condé et du Quesnoy ne pouvant guère avoir aujourd'hui qu'un rôle insignifiant dans la défense du pays. Maubeuge peut être à la fois place offensive et défensive ; à ce dernier point de vue, son rôle principal est de barrer la vallée de la Sambre et la grande voie ferrée de Cologne à Paris, de protéger les opérations et les marches de concentration qui seraient exécutées en arrière, et de prêter un appui aux troupes mobiles chargées d'empêcher l'ennemi de se porter sur Valenciennes et Lille ou de pénétrer en France par la trouée de Chimay. Placée dans un saillant de la frontière à quelques kilomètres à peine de la Belgique, elle peut aussi servir de bases d'opérations pour tenter, soit une attaque directe sur Mons, Charleroi, Dinant en se portant au-devant d'une invasion, soit une attaque de flanc contre un ennemi cherchant à pénétrer dans la trouée de Chimay »².

Ces conceptions s'écartent quelque peu des considérations primitives de Séré de Rivières qui jugeait la place trop avancée sur la frontière pour lui prêter un rôle défensif. La place occupe quoi qu'il en soit une position exceptionnelle au carrefour d'un grand nombre de voies de chemins de fer et de communication. Contrairement aux autres places fortes, même si la place est ancienne, son utilité est difficilement contestable dans le cadre de la guerre moderne :

« ...interceptant les chemins de fer de Paris à Cologne, de Paris à Bruxelles par Hautmont, de Maubeuge à Valenciennes par Bavai, de Maubeuge à Hirson par Solre-le-Château, Fournies et Anor, et celui de Maubeuge à Cousolre. Cette place commande en outre un grand nombre de routes nationales ou départementales qui rayonnent du centre de la ville sur Philippeville, sur Charleroi, sur Binche et sur Mons du côté de la Belgique, sur Valenciennes par Bavai, sur Landrecies, sur Avesnes et sur Solre-le-Château du côté de la France »³.

Les forts de Leveau et des Sarts au nord-ouest et au nord couvrent la zone frontière et le chemin de fer en provenance de Mons. Le fort de Boussois à l'est couvre les routes et la voie ferrée vers l'Allemagne ainsi que la ville de Jeumont accolée à la frontière belge. Le fort de

¹ *Maubeuge (place de)*, in *Index de la Fortification française...*, p. 306 ; DEPRET (Julien), *Maubeuge, la militaire...* p. 16-17 et p. 73-76.

² SHD/DAT, 7N 1816, Farde : *Armement de la place de Maubeuge (1898-1914)*, Place de Maubeuge, *Rapport de la Commission de révision de l'armement de 1893*.

³ SHD/DAT, 7N 1816, Farde : *Armement de la place de Maubeuge (1898-1914)*, Place de Maubeuge, *Rapport de la Commission de révision de l'armement de 1893...*

Cerfontaine au sud-est couvre le cours de la Sambre, le chemin de fer au nord vers Charleroi et au sud vers Vervins, Hirson, Laon ainsi que la route en direction de Beaumont en Belgique¹. Le 20 mai 1910, le ministre de la Guerre le général Brun fixe le rôle de Maubeuge : « (...)on n'envisage pas pour elle l'éventualité d'un siège régulier, mais elle doit pouvoir se défendre contre les troupes de campagne nombreuses et renforcées par de l'artillerie lourde pendant une période qui n'a pas de raison de se prolonger. Ses fortifications doivent être bien entretenues sans qu'il soit nécessaire de leur donner les derniers perfectionnements. Son armement doit permettre dès le début une action aussi lointaine que possible des ouvrages actuels »². Des travaux de cuirassements spécifiques débutent en 1912 mais ils ne sont pas achevés lors du siège de Maubeuge en août-septembre 1914³.

L'espace de cinquante kilomètres entre Maubeuge et le cours de la Meuse, connu sous le nom de trouée de l'Oise, n'est défendu à l'ouest que par le fort d'**Hirson** et à l'est par la place de **Rocroi**. La perte des sources de l'Oise et des deux places de Philippeville et Mariembourg en 1815 ont conduit la France à longtemps considérer les forêts de Thiérache, Trélon et Signy-le-Petit comme les seuls obstacles naturels frontaliers dont il fallait défendre les débouchés. Or, après 1870, les forêts sont exploitées. Les terrains accidentés sont traversés par plusieurs routes et surtout le chemin de fer de Chimay – Anor achevé en 1868⁴. Le fort d'arrêt d'Hirson est construit entre 1878 et 1880⁵. Il a pour but d'interdire l'usage de la « ceinture ferroviaire du Nord » entre Mézières et Lille mais aussi le contournement de Maubeuge par la ligne Mariembourg – Chimay – Anor – Laon⁶. Notons toutefois que depuis le déclassement de Landrecies Hirson comme Maubeuge peuvent être tournés en suivant la direction Anor – Avesne – Aulnoye⁷. Cette spécificité stratégique justifie aux yeux de certains généraux le maintien de Landrecies. Pourtant le général Billot, commandant du 1^{er} corps jusqu'en juin 1888, pense qu'il s'agit d'un faux problème : « Cette dernière [Landrecies] était censée barrer la route à l'ennemi qui, arrivant de Chimay, par Anor et Fourmies serait venu reprendre à Aulnoye la ligne de Busigny et de Saint-Quentin. Mais il faut dire d'abord que la rupture du

¹ DEPRET (Julien), *Maubeuge, la militaire...*, p. 157-163.

² DEPRET (Julien), *Maubeuge, la militaire...*, p. 14 ; SHD/DAT, 7N 1816, Farde : *Armement de la place de Maubeuge (1898-1914)*.

³ DEPRET (Julien), *Maubeuge, la militaire...*, p. 14 ; SHD/DAT, 7N 1816, Farde : *Armement de la place de Maubeuge (1898-1914)* ; CLEMENT-GRANDCOURT (Général), *Le drame de Maubeuge*, préface du Maréchal Franchet d'Espérey, Paris, Payot, 1935, p. 21-47.

⁴ BOULANGER (Philippe), *La géographie militaire française...*, p. 441.

⁵ *Hirson (fort d')*, in *Index de la Fortification française...*, p. 249.

⁶ TENOT (E.), *Les nouvelles défenses de la France...*, II, p. 325.

⁷ BOULANGER (Philippe), *La géographie militaire française...*, p. 441.

pont sur la Sambre [viaduc de Fourmies] arrêterait l'ennemi tout aussi longtemps que la place de Landrecies. Puis il faut surtout compter sur les opérations de la partie mobile de la garnison de Maubeuge dont l'action, grâce à la forêt de Mormal, devra s'étendre facilement jusqu'à la garde d'Aulnoye »¹. Malgré son caractère récent, le fort d'Hirson est très critiqué au cours de la séance du 1^{er} octobre 1888. Le général Cools expose que le fort d'Hirson est absolument incapable de résister à l'artillerie de campagne. Il a été mal conçu ; son assiette est défectueuse et il n'est pas, selon lui, susceptible d'être amélioré. Qui plus est, rappelle-t-il, la trouée d'Anor diminue sa valeur défensive et il est d'ores et déjà délaissé : « En fait, le fort d'Hirson se trouve dès maintenant dans la 3^e catégorie instituée par la loi de 1791 ; depuis 1886 on n'y fait aucune espèce de travaux. Tout y est désorganisé en ce moment »². L'avis du général Cools est partagé par le général Lewal qui propose de « laisser les choses en l'état » pour ne pas déclasser un fort tout récemment construit. Les autres généraux ne font pas d'opposition à ces commentaires. Le déclassement d'un fort aussi récent dérange visiblement les membres du Conseil Supérieur de la Guerre, sans doute pour une simple question d'opinion publique. Le général Cools renchérit en critiquant le plan de mobilisation qui y prévoit pourtant une garnison de 1200 hommes, 58 canons et de nombreux approvisionnements. Sur proposition du général de Bellemare, le Conseil admet en principe la réduction de son armement, de sa garnison et de ses approvisionnements³. Le fort d'Hirson est officiellement déclassé le 29 juillet 1912⁴.

La place de **Rocroi** contrôle quant à elle les routes et chemins qui viennent de Belgique, depuis Chimay, Mariembourg et Couvin⁵. Des casemates pour le logement de la garnison et l'établissement d'un hôpital de guerre y sont entrepris en 1883 et 1884. La petite place de guerre est déclassée par le Conseil Supérieur de la Guerre le 1^{er} octobre 1888⁶.

A **Givet**, le fort de **Charlemont** sur les hauteurs de la rive gauche subit de nombreux aménagements de 1878 à 1884. En 1888, tous les généraux sont d'accord pour reconnaître ses propriétés offensives comme point d'appui d'une armée française longeant la Meuse vers Dinant, Namur et Liège ou menaçant le flanc gauche d'une armée ennemie pénétrant par la

¹ SHD/DAT, 7N 1813, Farde : *Défense de la 1^{ère} région (1888-1892)*, 1^{er} corps, *Au sujet du déclassement des places fortes à simple enceinte*, [s.d.].

² SHD/DAT, 1N4, CSG, 1^{er} octobre 1888.

³ SHD/DAT, 1N4, CSG, 1^{er} octobre 1888.

⁴ *Hirson (fort d')*, in *Index de la Fortification française...*, p. 249.

⁵ TENOT (E.), *Les nouvelles défenses de la France...*, II, p. 325-326.

⁶ *Rocroi (citadelle de)*, in *Index de la Fortification française...*, p. 442 ; SHD/DAT, 1N 4, CSG, 1^{er} octobre 1888.

trouée de Chimay. « Le fort de Charlemont, quoique dominé par des hauteurs qui se trouvent sur le territoire de la Belgique peut néanmoins, de l'avis unanime, soutenir la lutte à la condition d'être amélioré »¹. Le canon du fort de Charlemont permet également selon Tenot d'interrompre la ligne de chemin de fer reliant Liège – Namur – Dinant au chemin de fer de Chimay par Doische et Mariembourg². En 1888, la commission chargée de statuer sur la 6^e région avant le vote définitif du Conseil Supérieur de la Guerre, se prononce sans hésitation pour le déclassement des « deux Givet » : Givet Notre-Dame et Givet Saint-Hilaire. En revanche, le débat déjà apparu entre le gouverneur de Givet et le commandant du 6^e corps au sujet du Mont d'Hairs se prolonge jusqu'au sein de cette commission. Les généraux Bressonnet et Billot sont favorables à la construction d'ouvrages permanents sur le Mont d'Hairs pour éviter que l'ennemi n'y installe des batteries. Le général Lewal y est opposé et propose plutôt la création à Charlemont de batteries cavernes pour contrebattre le Mont d'Hairs en cas d'occupation. La discussion se poursuit le 1^{er} octobre devant le Conseil Supérieur de la Guerre. Le général Billot pense contre l'avis du général de Miribel que les ouvrages à établir sur le Mont d'Hairs compléteraient l'action offensive de Charlemont. Il fait connaître « qu'il a eu l'occasion d'étudier, sur place, le débouché d'une armée française par Givet ; il a pu ainsi constater qu'il fallait avoir un point d'appui sur la rive droite, sans quoi le débouché [vers la Belgique] serait difficile »³. Un petit ouvrage, comme le propose le général Bressonnet, conviendrait pour cet objet. Le projet d'occupation du Mont d'Hairs est finalement abandonné par 7 voix contre six au profit de l'amélioration du fort de Charlemont toujours intégré au système de défense de la frontière nord en 1914⁴.

A **Mézières**, le sous-comité de défense de 1874 avait projeté la réorganisation de l'ancienne forteresse dominée de toutes parts par une ceinture de forts détachés. Mais un second projet moins couteux l'emporte. Il consiste « à construire aux **Ayvelles** sur un éperon qui commande la vallée de la Meuse et le débouché du vallon de la Vence suivie par le chemin de fer de Reims, un fort d'arrêt qui maîtriserait les deux voies ferrées, c'est-à-dire la ligne de Paris par Rethel – Reims et la grande ligne longitudinale de Lille – Hirson – Mézières – Verdun –

¹ SHD/DAT, 1N 4, CSG, 1^{er} octobre 1888.

² TENOT (E.), *Les nouvelles défenses de la France...*, II, p. 326-327 ; *Charlemont (fort de)*, in *Index de la Fortification française...*, p. 96 ; SHD/DAT, 1N 4, CSG, 1^{er} octobre 1888.

³ SHD/DAT, 1N 4, CSG, 1^{er} octobre 1888.

⁴ *Charlemont (fort de)*, *Givet (place de)*, et *Mont d'Hairs (ouvrages du)*, in *Index de la Fortification française...*, p. 96, p. 219 et p. 321 ; SHD/DAT, 1N 4, CSG, 1^{er} octobre 1888.

Lerouville »¹. Le fort d'arrêt des Ayvelles est construit de 1877 à 1880. Vers 1888-1890, un magasin est creusé sous la contrescarpe. Le fort est toujours classé en 1914².

La place de **Sedan** est déclassée dès 1875 avec le fort de **Bazeilles** (au confluent de la Meuse et de la Chiers). Elle commande pourtant un important nœud routier dont la route de Bouillon en provenance de Belgique³. En 1876, Séré de Rivières souhaite voir cette place conservée car il pense que l'on construira sous peu un chemin de fer entre Bouillon et Sedan. L'erreur est répétée par Ténot en 1882 :

« Sedan – le théâtre du sinistre naufrage du second empire – est le principal point de convergence des routes du Luxembourg belge. Un embranchement de chemin de fer doit relier Sedan à la petite ville belge de Bouillon sur la Semoy ; il sera sans doute prolongé jusqu'à la ligne de Liège – Neufchâteau – Luxembourg, ligne qui, dans l'hypothèse de la violation de la neutralité belge, mettrait en communication directe les deux principales armées allemandes d'invasion »⁴.

Il est question en 1875 de construire à Bazeilles un nouveau fort d'arrêt afin de continuer à garder le confluent de la Meuse et de la Chiers et d'empêcher l'ennemi d'utiliser la ligne de chemin de fer qui longe la Meuse entre Sedan et Verdun. Mais le projet reste dans les cartons du ministère⁵. Séré de Rivières souhaite également établir un fort d'arrêt à **Velosne** sur la future ligne reliant Virton à Montmédy (1881), ce qui permettrait de déclasser la place de **Montmédy**⁶. Mais le projet est controversé. Alors que Séré de Rivières privilégie une action de flanc depuis Verdun pour contrebalancer les mouvements allemands en provenance de Metz – Thionville, Henri François Xavier Gresley, chargé en 1874 d'organiser l'état-major général au ministère de la Guerre, souhaite pour sa part adjoindre à la citadelle de Montmédy un rideau défensif orienté nord-sud. Devant le refus du projet de fort d'arrêt à Velosne, des travaux considérables sont effectués à l'antique citadelle de Charles-Quint ; le projet de rideau défensif est néanmoins abandonné⁷. Montmédy est conservé en 1888 comme « fort d'arrêt qui

¹ TENOT (E.), *Les nouvelles défenses de la France...*, II, p. 327-328.

² *Ayvelles (batterie des) et Mézières (place de)*, in *Index de la Fortification française...*, p. 310.

³ *Sedan (place de)*, in *Index de la Fortification française...*, p. 489.

⁴ TENOT (E.), *Les nouvelles défenses de la France...*, II, p. 328.

⁵ *Bazeilles (fort de)*, in *Index de la Fortification française...*, p. 24 ; TENOT (E.), *Les nouvelles défenses de la France...*, II, p. 328.

⁶ ENGERAND (F.), *Le secret de la Frontière...*, p. 191. L'historien Ténot rappelle l'existence de cette ligne en 1882. Il indique qu'elle n'est pas encore en activité, ce qui n'est pas exact puisque la ligne est ouverte depuis l'année précédente. TENOT (E.), *Les nouvelles défenses de la France...*, II, p. 328.

⁷ *Montmédy (place de)*, in *Index de la Fortification française...*, p. 297 et p. 332 ; Il est probable que ces controverses stratégiques sur la trouée de la Chiers aient un lien avec plusieurs demandes d'information de

interdira aux Allemands et conservera aussi longtemps que possible aux armées françaises l'usage de la ligne de Charleville à Longwy, qui se relie aux places de Thionville et de Metz : elle jouera naturellement ce rôle tant qu'elle tiendra, et, si elle en arrive à capituler, elle fera sauter le tunnel qui passe à proximité, et avec lequel elle a une communication souterraine. Si l'ennemi, entrant par le Luxembourg et la Belgique, veut utiliser la ligne ferrée de Virton à Montmédy, cette ligne est encore commandée par la place »¹. Montmédy fait toujours partie intégrante du système défensif français en 1914². Enfin, à l'extrémité nord-est du pays, **Longwy** doit être conservé comme place d'arrêt. Longwy garde non seulement l'entrée de la vallée de la Chiers mais contrôle aussi un nœud ferroviaire important. En 1888, le général commandant le 6^e corps d'armée explique que la place intercepte utilement la voie ferrée d'Arlon à Longuyon et la route de Luxembourg. « Si la forteresse de Montmédy, au lieu d'être où elle est, se trouvait à Longuyon, Longwy ne serait pas nécessaire : mais le nœud de chemin de fer à Longuyon n'est gardé par rien. Longwy complète Montmédy ». Toujours selon le commandant du 6^e corps, sans pouvoir résister longtemps à une attaque sérieuse, la place est en mesure de retarder la concentration des armées allemandes « si ces armées empruntent les territoires belge et luxembourgeois »³. Plusieurs ouvrages sont construits au cours des années 1880 à Longwy dont des casemates pour le logement et un magasin à poudre. Longwy offre une résistance héroïque en août 14 et ne tombe que le 26 août⁴.

En arrière, **Amiens** et **Péronne** intégrées dans les plans de 1874 sont délaissées faute de crédits. Amiens est déclassée par le Comité des fortifications le 4 avril 1882⁵. A Péronne, le projet de 1874 est reconduit par le Conseil Supérieur de la Guerre en 1888. Malgré l'opposition des généraux Billot et Lewal qui jugent ce projet trop coûteux, on y prévoit la création d'une « tête de pont » sur la Somme avec maintien de l'enceinte et forts détachés. Les budgets ne suivent pas et la place est déclassée en 1901⁶. En revanche, conformément aux souhaits de Séré de Rivières, la position de **La-Fère – Laon – Soissons – Reims** à l'extrémité est de la colline de Champagne a été puissamment organisée comme ligne de bataille potentielle. Les nouveaux forts de **Condé-sur-Aisne** et de **la Malmaison** relient par ailleurs respectivement Laon à Soissons et à Reims. A bien des égards, c'est cette position qui doit

l'attaché militaire français à Bruxelles concernant le dispositif belge adopté sur la Semois pendant la guerre franco-prussienne. Voir infra l'intérêt de la France pour la ligne de la Semois et le sud Luxembourg.

¹ SHD/DAT, 1N 4, CSG, 1^{er} octobre 1888.

² *Montmédy (place de)*, in *Index de la Fortification française...*, p. 332.

³ SHD/DAT, 1N 4, CSG, 1^{er} octobre 1888.

⁴ *Longwy (place de)*, in *Index de la Fortification française...*, p. 297.

⁵ *Amiens (place d')*, in *Index de la Fortification française...*, p. 11.

⁶ *Péronne (place de)*, in *Index de la Fortification française...*, p. 395 ; SHD/DAT, 1N 4, CSG, 1^{er} octobre 1888.

jouer le rôle de dernier rempart contre une invasion allemande en provenance de la trouée de l'Oise : « En résumé, la région fortifiée qui s'étend de La Fère à Laon et à Condé-sur-Aisne, forme désormais une immense place d'armes contre laquelle un ennemi débouchant par les routes du Nord se heurterait nécessairement de front. Sur ce champ de bataille si soigneusement épaulé et solidement flanqué, une armée française momentanément forcée à la retraite pourrait avec sécurité faire halte et front contre l'ennemi »¹. Pourtant Soissons est déclassée le 20 juillet 1885. Le fort de la Malmaison, après l'expérience des obus torpilles de 1886, est déclassé le 1^{er} octobre 1888 mais, selon le Conseil Supérieur de la Guerre, les autres forts de la position doivent être conservés et améliorés. Le général Cools note ainsi qu'à la Fère, il ne faut pas « améliorer » mais « créer » car rien n'a été entrepris jusqu'à présent. Les travaux ne seront finalement pas à la hauteur des ambitions initiales. Reims et La Fère ne recevront qu'une ceinture incomplète puisque seuls les fronts « exposés » comportent des ouvrages. Le 17 juillet 1912, La Fère, Laon et Condé-sur-Aisne sont déclassés. Reims sera pour sa part pratiquement laissée sans défenseurs au début de la guerre. La région si importante sur le plan stratégique, constituera le ventre mou du front pendant toute la durée du conflit².

¹ TENOT (E.), *Les nouvelles défenses de la France...*, II, p. 226.

² *La Fère – Laon – Soissons (position défensive de), Malmaison (fort de la) et Reims (place de)*, in *Index de la Fortification française...*, p. 261, p. 301 et p. 434 ; SHD/DAT, 1N 4, CSG, 1^{er} octobre 1888 ; ORTHOLAN (Henri), *Le général Séré de Rivières...*, p. 451 et p. 506.

5. Un cas à part : l'intérêt de la France pour la pointe du Luxembourg

Nous avons vu que les débats stratégiques sur la fortification de la frontière nord, s'ils se focalisent sur l'espace situé à l'ouest de la Meuse, n'avaient pas totalement négligé la défense de la « trouée de Stenay », dite aussi «trouée de la Chiers ». A deux reprises, en 1873 puis en 1875, le ministre français de la Guerre cherche à obtenir auprès de l'attaché militaire à Bruxelles un rapport détaillé sur l'importance accordée au cours de la Semois par le Baron Chazal durant la guerre franco-allemande de 1870. Au départ, le ministre de la Guerre semble croire à l'existence d'un dispositif défensif belge important sur cette rivière et cherche à savoir si des travaux de campagne y ont été établis. Après s'être renseigné auprès d'officiers belges ayant participé aux opérations de 1870 dans le Luxembourg, l'attaché militaire Demasur vient tempérer les suppositions de son supérieur :

« Tous ces officiers ont été unanimes à reconnaître qu'aucun travail de fortification passagère ou autre n'avait été exécuté sur la Semoy, tant à cause de la précipitation avec laquelle les troupes belges avaient été portées sur la frontière que par suite du manque presque absolu d'outils. Les seules précautions prises ont consisté dans l'envoi sur la rive gauche de la Semoy de quelques patrouilles d'infanterie et de cavalerie. Le tableau de l'emplacement des différents corps de l'armée belge à la date des 1^{er} et 2 septembre 1870 que je joins à cette dépêche démontrera, du reste, à Votre Excellence que les rives de la Semoy n'étaient que très médiocrement gardées et que le gros de l'armée belge était encore bien éloigné de cette rivière »¹.

En cas de guerre future, il est évident que la position de la Semois, flanquant une armée française pénétrant dans le Luxembourg, pourrait s'avérer déterminante. Manifestement peu satisfait des réponses obtenues, le ministre revient à la charge le 9 juin 1875. Cette fois, le successeur de Demasur, Jules Edouard Hepp, fournit un rapport circonstancié sur l'importance de la Semois dans le plan Chazal en 1870. Ce rapport est fortement influencé par les conversations que l'attaché militaire a eues avec Chazal lui-même. Nous avons vu dans notre chapitre sur la guerre franco-prussienne que c'est en partie sous la pression de Léopold II que Chazal avait pris l'initiative de positionner le 1^{er} corps de l'armée d'observation au cœur du Luxembourg. Or, dans le rapport de l'attaché militaire, il apparaît nettement que Chazal a cherché à se donner le beau rôle auprès du représentant militaire français. Le commandant de l'armée belge aurait choisi, contre l'avis général, de traverser la Meuse pour se rapprocher de la zone de combat :

¹ SHD/DAT, 1M 1452, Demasur (Bruxelles) à ministre de la Guerre (Versailles), le 17 septembre 1873.

« L'exécution de son projet de rapprocher l'armée de la frontière rencontra d'ailleurs une opposition générale et vive. Il y persiste malgré le Roi, Commandant en Chef de l'armée, malgré le Chef de l'Etat-major général, le lieutenant général Renard, malgré l'avis unanime des militaires qui furent consultés. D'après eux, dans l'incertitude où l'on était sur la part que la Belgique serait appelée à prendre dans les événements, on devait masser l'armée en arrière de la Meuse, en se contentant de garder le passage de cette rivière, et la tenir prête à se concentrer rapidement sur Malines, et de là sur Anvers : deux gros détachements surveilleraient seuls la frontière, l'un en avant de Liège, l'autre près de Philippeville »¹.

Quoique fortement orientées par l'orgueil du général, certaines informations dans ce rapport sont dignes d'intérêt. Ainsi en est-il à notre avis du véritable rôle des compagnies belges sur la Semois et des conceptions stratégiques de Chazal relativement à ce dispositif. Chazal aurait confié à l'attaché militaire qu'il ne croyait absolument pas en 1870 à une offensive à travers la Belgique et que le rôle assigné aux troupes présentes sur la Semois était d'observer les mouvements des deux belligérants. L'attaché militaire français Hepp comprend ainsi qu'en cas d'attaque, l'armée belge est surtout préoccupée de ne pas être coupée de son réduit national. Ceci conditionne tout le reste. Et à en croire le récit qu'en fait Chazal, la défense belge sur la Semois en 1870 n'a été que purement circonstancielle. Hepp conclut de toute cette conversation que la Belgique n'a à l'avenir aucunement l'intention de défendre son territoire sur une position aussi excentrée. Anvers reste bel et bien la clef de la défense belge comme le prouvent d'ailleurs les études en cours pour établir les défenses jusqu'au cours de la Nèthe et du Rupel². Ces informations collectées par l'attaché militaire sont assez inquiétantes si l'on considère que le plan I français de 1875 est basé sur une non-violation de la Belgique et du Luxembourg. Par conséquent, il est possible que ces informations aient influencé à la même époque les débats du Génie français concernant la conservation des places de Longwy et Montmédy³.

La montée des tensions en 1878-1879 renouvelle l'intérêt du public pour la situation militaire européenne. Plusieurs ouvrages et articles paraissent qui s'attardent sur la question d'une future guerre franco-allemande. Le *Journal des Sciences Militaires* publie deux articles, un en

¹ SHD/DAT, 1M 1453, Le quartier général était situé à proximité de Saint-Hubert, au château de Bure près de la station de Grupont. Hepp (Bruxelles) à ministre de la Guerre (Paris), le 13 juin 1875.

² SHD/DAT, 1M 1453, Hepp (Bruxelles) à ministre de la Guerre (Paris), le 13 juin 1875.

³ Voir notre précédent chapitre sur la défense de la frontière nord et la controverse au sujet de ces places.

1879¹ et un en 1880², du Major X. Derrière ce pseudonyme se cache le colonel Ferron, futur ministre français de la Guerre en 1887³. Les articles de Ferron sont très novateurs pour l'époque. Dans son premier article, le colonel du Génie français cherche à déduire le plan de guerre de l'Allemagne à partir de l'organisation ferroviaire du Reich. Selon Ferron, trois armées allemandes convergeront vers le cœur de la France en provenance du nord, de l'est et du sud de l'Allemagne. Selon l'officier français, ces armées allemandes seront composées respectivement de cinq⁴, sept⁵ et cinq corps d'armée⁶.

Ceci n'est pas sans rappeler les prophéties du lieutenant-colonel Meyer dans ses considérations sur les défenses naturelles et artificielles de la France parues en allemand en

¹ Major X... [FERRON (Théophile) (colonel)], *Les chemins de fer allemands et les chemins de fer français au point de vue de la concentration des armées*, Paris, Dumaine, 1879, 40 p. (Extrait du *Journal des Sciences Militaires*, mai 1879, 5-16 juillet 1879, p. 357-380. L'ouvrage est commenté longuement dans *La Belgique militaire*, 29 octobre 1882, p. 545-556.

² Major X...[FERRON (Théophile) (colonel)], *Etude stratégique sur la frontière du Nord-Est*, in *Journal des Sciences Militaires*, janvier 1880, p. 49-68 .

³ FERRON (Théophile Adrien), général et ministre français. Il intègre l'Ecole polytechnique en 1850 et devient officier du Génie. Après avoir servi en Crimée et en Algérie, il devient professeur à l'Ecole d'application de l'artillerie et du Génie de Metz. Directeur du Génie en Nouvelle-Calédonie en 1866. Il est rappelé en métropole en 1871 où il participe à la répression contre la Commune de Paris. Colonel en 1878, il est directeur du Génie à Bourges. Général de brigade le 6 juillet 1882, il est affecté au ministère de la Guerre comme sous-chef d'Etat-major général. Général de division (13^e division d'infanterie) le 20 mars 1886. Le 30 mai 1887, il succède comme ministre de la Guerre au général Boulanger. Mais son passage au ministère de la Guerre est de courte durée puisqu'il est remplacé dès le 4 décembre 1887. Grand officier de la légion d'Honneur (30 novembre 1887), il décède le 6 mai 1894 des suites d'un accident de cheval. DRAGO (R.) et allii (dir.), *Dictionnaire biographique des membres du Conseil d'Etat (1799-2002)*, Paris, Fayard, 2004.

⁴ « Les voies ferrées de la région nord de l'Allemagne permettent donc de concentrer avec une rapidité extrême tous les corps d'armée de cette région sur la ligne Liège – Aix-la-Chapelle – Duren, pour en former une armée du Nord. En consultant la répartition des troupes sur le territoire de l'empire, il y a lieu de penser que cette armée du Nord se composerait probablement des corps I, II, IX, X, VII dont les sièges de commandement sont à Koenigsberg, Stettin, Altona, Hanovre, Munster ». Major X...[FERRON (Théophile) (colonel)], *Les chemins de fer allemands...*, p. 9.

⁵ « Les Allemands construisent actuellement dans la vallée de la Moselle un chemin de fer qui doit relier Thionville à Trèves et à Coblenz. Ce chemin sera prochainement livré à la circulation. A partir de Coblenz, il se dirigera en ligne droite sur Berlin par la ligne nouvelle qui, semblable à une voie romaine, gagne Berlin par Wetzlar – Eschewega – Nordhausen – Zebst – Postdam. Cette ligne, qui traverse le Rhin sur le pont de Coblenz, permettra d'obtenir le maximum de la rapidité dans les communications entre Berlin et l'Alsace-Lorraine. Une autre grande voie à double voie partant de Metz, passant à Sarrebruck, Kaiserlautern, Neustadt, Manheim, Francfort, Hanau, Fulda, Gotha, Leipzig, plonge jusqu'au sud de la Silésie par Dresde, Bautzen, Gorlitz, Breslau, Oppeln. Cette grande artère traverse le Rhin sur le pont à double voie de Manheim. Il est probable que les deux voies ferrées mentionnées ci-dessus seraient les deux grands collecteurs des corps d'armée stationnés dans la région centrale de l'Allemagne. Les corps V (Posen), Garde (Berlin), IV (Magdebourg), XI (Cassel), VIII (Coblenz), XII (Dresde), VI (Breslau), feraient sans doute usage de ces voies ferrées comme des plus directes pour venir prendre leur ordre de bataille sur la ligne Thionville – Metz ». Major X...[FERRON (Théophile) (colonel)], *Les chemins de fer allemands...*, p. 11-12.

⁶ « La probabilité d'une concentration dans la haute Alsace au début de la guerre étant écartée, tous les corps stationnés dans l'Allemagne du sud, à savoir : les corps XIII, XIV, XV, dont les sièges de commandement sont à Stuttgart, Carlsruhe, Strasbourg, et les corps bavarois, dont les sièges de commandement sont à Munich et Wurtzbourg, seraient dirigés sur Haguenau et Strasbourg pour y être concentrés et former l'armée d'Alsace ». Major X...[FERRON (Théophile) (colonel)], *Les chemins de fer allemands...*, p. 13.

1860 et traduites en français en 1867¹. Mais contrairement aux propos de l'officier allemand et à ceux de la plupart des stratèges français qui insistent sur la trouée de l'Oise en cas de passage des Allemands par la Belgique, Ferron pense que l'armée allemande du Nord abordera la frontière française entre Montmédy et Sedan pour donner rapidement la main sur la Chiers à l'aile droite de l'armée centrale. Il envisage par conséquent la traversée du Luxembourg belge, non pas à pied mais au moyen des lignes de chemin de fer qui y sont présentes. Ferron suppose que l'usage des chemins de fer luxembourgeois sera assuré aux Allemands, soit par convention « présentée à la signature du Roi », soit par la passivité des Belges qui préféreront se retirer dans Anvers en attendant le secours des Anglais, comme l'indiquent les travaux importants effectués sur la Nèthe et le Rupel. Ferron est plutôt catégorique dans son jugement : « Nous avons la ferme conviction que, dans le cas d'une guerre entre la France et l'Allemagne, la partie méridionale de la Belgique serait traversée par l'armée allemande du Nord et les voies ferrées de la Belgique seraient mises à la disposition de cette armée. Quant à la neutralité du Luxembourg dont tous les chemins de fer sont déjà entre les mains des Allemands, il serait naïf de croire que les généraux allemands consentiraient à en tenir compte »². Même s'il évoque en passant la trouée de l'Oise, la ligne de bataille la plus probable pour Ferron est la voie ferrée Arlon – Luxembourg – Trêves. Les Allemands s'y déploieraient « en faisant usage de trois lignes à simple voie dirigées vers le sud et rattachant la grande artère Namur – Cologne aux places de Luxembourg, Thionville et Metz, à savoir : la ligne Cologne ou Duren – Euskirchen – Trêves ; la ligne Pepinster – Spa – Stavelot – Luxembourg ; la ligne Liège ou Namur – Neufchâteau – Virton »³.

Ferron propose de grands travaux ferroviaires afin d'améliorer la concentration française dans les régions menacées. Concernant la trouée de Stenay, il propose la construction d'un réseau de concentration d'une puissance extrême » pour faire arriver dans la région de Verdun, Rethel et Mézières, « toutes les troupes du sud-ouest, de l'ouest, du nord-ouest et du nord ». De même des quais nombreux de débarquement devraient être ménagés aux points

¹ Mr., *Frankreichs natürliche und künstliche Vertheidigungsmittel*, mit Anwendung der neuesten Grundsätze über Fortification, bei einem Kriege Deutschlands gegen Frankreich, von Mr., Oberstlieutenant i.P. des Generalquartiermeistersabtes, Leipzig, Geibel, 1860, VIII-153 p. ; Mr. (lieutenant-colonel de l'état-major général), *Considérations sur les défenses naturelles et artificielles de la France en cas d'une invasion allemande*, traduit de l'allemand par A. Bacharach, Paris, Tanera, 1867, 151 p. L'ouvrage est attribué par Philippe Boulanger au lieutenant-colonel Meyer. BOULANGER (P.), *La géographie militaire de la France...*, p. 32.

² Major X...[FERRON (Théophile) (colonel)], *Les chemins de fer allemands...*, p. 9.

³ Major X...[FERRON (Théophile) (colonel)], *Les chemins de fer allemands...*, p. 8.

d'aboutissement des diverses lignes de ce réseau »¹. La résistance sur la rive gauche de la Meuse entre Mézières et Dun serait appuyée par un mouvement offensif de l'armée française sur la rive droite, débouchant des côtes de Lorraine entre Dun et Verdun en direction de Montmédy et Longuyon. Ferron regrette d'ailleurs que Dun ne constitue pas la clef nord des fortifications de la barrière de l'Est car c'est là que les côtes de Lorraine sont coupées par la Meuse. La position de Dun fortifiée aurait assuré la liaison entre les armées situées sur les deux rives du fleuve. Toujours guidé par l'idée qu'il se fait du plan de guerre allemand, Ferron est plutôt critique sur les travaux réalisés jusqu'à présent par le Génie français dont il fait partie. Il aurait fallu selon lui privilégier les régions réellement menacées. Il ne comprend pas par exemple les raisons qui ont guidé le Comité de défense pour le maintien de Givet, tourné par la ligne de chemin de fer Charleroi – Mariembourg – Vireux alors que le matériel de cette place aurait pu être ramené bien plus utilement au nœud ferroviaire de Mézières². Ferron a connaissance des débats au sujet de l'avenir de cette dernière place qu'il aurait pour sa part fortifiée en priorité. Le reste des fortifications de la frontière nord ne l'intéresse guère. Plutôt que de fortifier Maubeuge, il aurait volontiers reporté l'ensemble de la ligne de défense sur la Somme : « Au nord de Maubeuge, il n'est plus possible, vu le grand nombre de lignes ferrées pénétrantes et les facilités de détournement données par le terrain, de constituer des fortifications d'arrêt de quelque utilité. C'est à la traversée de la vallée de la Somme, à Amiens, Peronne, que devraient être organisées les fortifications d'arrêt de toutes les lignes ferrées du Nord. La guerre de 1870-1871 a démontré que ces places d'arrêt, à cheval sur la vallée tourbeuse de la Somme, seraient en même temps des places de manœuvre de premier ordre si le théâtre de la guerre s'étendait dans cette région »³. Ferron défendait déjà cette idée dans un ouvrage publié en 1873, alors que la réorganisation du système défensif français n'en était encore qu'à ses balbutiements. Il préconisait alors le démantèlement de toutes les places de 1^{ère} ligne, à l'exception de la place de Lille qui pourrait encore jouer un certain rôle dans le cas d'une guerre au nord de la France⁴.

Dans les six mois suivants, Ferron développe son sujet dans un second article. En cas de guerre avec l'Allemagne, il envisage trois cas de figures possibles dont deux traitent d'une attaque allemande par le Nord avec violation des neutralités belge et luxembourgeoise. Le

¹ Major X...[FERRON (Théophile) (colonel)], *Les chemins de fer allemands...*, p. 19.

² Major X...[FERRON (Théophile) (colonel)], *Les chemins de fer allemands...*, p. 10.

³ Major X...[FERRON (Théophile) (colonel)], *Les chemins de fer allemands...*, p. 37.

⁴ FERRON (M.) (chef de bataillon), *Considérations sur le système défensif de la France*, Paris, Plon, 1873, p. 81.

premier cas envisagé est une attaque combinée contre le centre du dispositif français entre Verdun et Toul et contre l'aile gauche française entre Dun et Verdun. Les territoires belge et luxembourgeois seraient écornés. Comme dans l'article de juillet 1879, Ferron envisage une résistance française à partir des « côtes Lorraines ». Le deuxième cas de figure est une attaque allemande par la trouée de Charmes, qui ne concerne pas la Belgique. Enfin, la troisième possibilité est selon Ferron la plus simple et la plus probable. Les Allemands déplaceraient leur masse de manœuvre dans le Nord et attaqueraient massivement à travers les Ardennes en cherchant à contourner l'aile gauche française. Une contre-attaque française à partir de Verdun en vue de couper les lignes de communication ennemies avec Luxembourg et le Rhin serait en mesure de stopper l'aile marchante allemande. Ceci permettrait une attaque combinée vers le point faible du dispositif allemand dans la région de la Sarre en s'appuyant successivement au sud sur Toul puis sur Epinal¹.

Les articles de Ferron étaient-ils suffisamment sérieux pour susciter des craintes au sein du ministère français de la Guerre ? Ce n'est pas impossible car en octobre 1880, une reconnaissance détaillée du cours de la Semois entre Arlon et Florenville est réalisée par le capitaine d'artillerie Meunier, adjoint au comité d'Etat-major. Fait assez remarquable depuis la défaite de 1870 qui confine l'armée française à un rôle défensif, la reconnaissance est accompagnée d'une étude très précise d'un mouvement offensif français par la pointe sud du Luxembourg belge². Il faut noter le caractère singulier de l'étude car le capitaine d'artillerie Meunier aurait pu être chargé d'une simple reconnaissance générale de la Semois pour déterminer quelles dispositions prendre afin d'en interdire le passage à une armée allemande. La mission de Meunier semble répondre au cas envisagé quelques mois plus tôt par Ferron dans son article de juillet 1879, à savoir une ligne de bataille allemande Arlon – Luxembourg – Trêves. En effet, il s'agit pour Meunier de repérer quel serait le passage de la Semois le plus favorable pour réaliser une offensive française vers Arlon dans le flanc gauche d'une armée

¹ Major X...[FERRON (Théophile) (colonel)], *Etude stratégique sur la frontière du Nord-Est*, dans *Journal des Sciences Militaires*, janvier 1880, p. 49-68.

² SHD/DAT, 7N 1812, MEUNIER (capitaine d'artillerie), *Etude sur la vallée de la Semoy* (entre Arlon et Florenville). Les dernières pages de cette étude manquent. Le document est non daté mais il est accompagné de deux annexes datées. L'annexe 1 datée du 18 octobre 1880 est intitulée « Notice sur la Semoy ». Elle étudie le régime de la rivière et les points de passage. Le capitaine Meunier ajoute à la fin qu' « il a paru inutile d'étudier l'éventualité de la destruction de ses ponts : leur tablier est en général élevé au-dessus de l'eau, la portée des arches est faible ; ces ouvrages, très massifs, seraient fort difficiles à détruire et beaucoup plus faciles à réparer ». L'annexe 2 datée du 15 octobre 1880 s'intitule « Itinéraire d'Arlon à Florenville par Chiny ». Elle inventorie de façon très complète toutes les voies de communication et ressources de chacune des bourgades de la région. Enfin le dossier comprend une carte de Rehmann au 1/200.000. Les citations qui suivent sont tirées de ces documents.

allemande accoudée sur sa droite à Trèves. Les places de Montmédy et Longwy serviraient vraisemblablement de points d'appui à une pareille offensive française. Toutefois, l'étude ne précise pas si les Français chercheraient à pénétrer en Belgique les premiers ou s'ils répondraient à une attaque allemande dirigée vers la Semois.

Dans son étude, le capitaine Meunier s'intéresse uniquement à la partie de la Semois comprise entre Arlon et Florenville. Il note que d'Arlon où elle prend sa source jusqu'à Chantemelle, la Semois est un ruisseau qui traverse des prairies vaseuses et tourbeuses. Elle n'est pas franchissable en dehors de passages fixes et l'ennemi bien positionné sur la rive droite, en terrain découvert, pilonnerait aisément les Français débouchant par la forêt qui borde la rive gauche. De Chantemelle au confluent des Rulles, la vallée cesse d'être tourbeuse et la Semois est guéable en certains endroits grâce au lit de cailloux qui tapisse le fond de la rivière. Du confluent des Rulles à Etalle jusqu'à Chiny, la Semoy est franchissable partout et constitue un obstacle insignifiant jusqu'au confluent de la Vierre à Jamoigne. Enfin, en aval de Chiny, la rivière n'est guère traversable qu'en des points bien déterminés parce qu'elle prend le caractère « propre aux cours d'eau de l'Ardenne : lit de rocailles, cours rapide, vallée très étroite, pentes très abruptes et boisées ». Le passage entre Chantemelle et Chiny est donc le plus approprié. Mais, selon le capitaine Meunier, il est inutile de prendre en considération le secteur en aval de Termes puisqu'il faut aller à la rencontre de l'ennemi qui se tiendra vraisemblablement sur le plateau situé entre la Semois et les Rulles et ne se risquera guère au-delà s'il veut éviter d'être acculé sur ses arrières à la grande forêt de Chiny. Le secteur à considérer se situe donc entre Chantemelle et les Termes. Une analyse plus poussée affine encore la reconnaissance du capitaine Meunier. Il divise le secteur en quatre zones. Dans le premier secteur, entre Chantemelle et Sivry, la rive gauche est difficile et boisée, à l'exception de la clairière de Chantemelle. Même en admettant que les Français parviennent à déboucher sur la rive droite, l'ennemi possède encore de bonnes positions défensives à Hachy et risquerait de rejeter les Français dans les marécages. Dans le deuxième secteur, entre Sivry et Villers-sur-Semoy, la Semoy est guéable « partout où la couleur blanche du fond dénote la présence du gravier ». Les ponts sont au nombre de sept. La traversée est très facile. Cependant, à l'exception d'Etalle qui s'étend sur les deux rives, toutes les localités (Sivry, L'Enclos et Villers) se trouvent sur la rive droite, ce qui facilite le travail de la défense. Qui plus est, l'ennemi pourrait s'aider des nombreux ponts pour improviser des barrages rapides et augmenter ainsi la ligne d'eau. Le bourg d'Etalle lui-même, important pour ses ressources et voies de communication, est facilement défendable car l'artillerie française placée sur la rive

gauche au plateau de Fratin ne parviendrait pas à bombarder efficacement la bourgade en raison de la présence du bois de Sainte-Marie qui camoufle les abords de la localité. Qui plus est, à nouveau, l'ennemi peut se retirer au nord et adopter des positions solides sur le plateau de la rive droite. Le troisième secteur entre Villers-sur-Semoy et Breuvanne est la meilleure portion de la rivière pour attaquer l'ennemi :

« Le plateau de Han (entre Tintigny et Villers), prolongé vers Villers par des bois qui descendent jusqu'à la rivière, tient sous son feu le plateau de Marinsart, et en défend d'autant mieux l'accès à l'ennemi que le terrain y est complètement à découvert. Sous cette protection, l'occupation du plateau de Marinsart est facile, par la route de Tintigny à Ansart, qui traverse la Semoy et la Rulle. Le plateau occupé, Villers tombe de lui-même, au cas improbable où l'ennemi ne l'aurait pas encore évacué ; le pont du chemin de fer et le pont de Villers permettent aux troupes du plateau de Han de déboucher à leur tour, pour appuyer le mouvement de conversion à droite. Le plateau entre Semoy et Rulle, qu'il était si difficile d'attaquer de front, soit par Chantemelle, soit par Etalle, soit par tout autre point entre Chantemelle et Villers, se trouve abordé de flanc et presque sans lutte ».

Enfin si l'ennemi se tient dans le quatrième secteur entre Breuvanne et Termes, ce qui est peu probable, il est préférable de l'aborder à nouveau par la position Han – Tintigny – Breuvanne. Le capitaine fournit en annexe un « itinéraire d'Arlon à Florenville par Chiny » dans lequel il détaille toutes les voies de communication de la région entre Arlon et Florenville. Il fait remarquer que le secteur d'attaque mis en évidence dans son étude est très bien desservi à ce niveau :

« ...on doit faire ici remarquer, à l'avantage de la position Han – Tintigny – Breuvanne, combien il est facile d'arriver par les routes qui relient chacune de ces localités à Bellefontaine¹, nœud des chemins qui traversent le massif boisé entre la Semoy et le Ton. Quant aux communications parallèles, elles sont assurées par les deux routes Sainte-Marie – Bellefontaine – Saint-Vincent et Sainte-Marie – Tintigny – Breuvanne, cette dernière côtoyant la rivière et pourtant défilée des vues de la rive droite ».

Le capitaine Meunier note qu'il est difficile de prévoir davantage les opérations qui suivront. Le plateau entre Semoy et les Rulles une fois occupé, les Français seront maîtres de toute la ligne et libres de déboucher partout. Les détachements ennemis, éventuellement chargés de la défense des routes de la forêt des Ardennes, ne pourraient conserver leurs positions devant les attaques auxquelles ils seraient exposés sur leurs arrières.

¹ Localité très bien reliée à Montmédy.

L'étude du capitaine Meunier s'inscrit en l'occurrence dans la conception très large d'une irruption allemande par la trouée du Nord (trouée de Dun – Stenay) avec violation des territoires belgo-luxembourgeois. Bien entendu l'étude de cette trouée n'implique pas nécessairement la prise en considération du territoire belge. En cas de guerre, les Allemands pourraient se contenter de limiter le mouvement de leur aile droite à la vallée de la Chiers. C'est dans cette perspective qu'est réalisée en 1884 l'étude du colonel Grisot sur la trouée de Stenay¹. Cet avis est partagé par le chef d'escadron d'artillerie Cochard, directeur de l'école d'artillerie du 6^e corps, qui réalise en juillet 1889 un historique des places de Longwy et Montmédy depuis le Moyen Age jusqu'à leur rôle dans la guerre de 1870-1871. En se basant sur l'expérience de la dernière guerre où les Belges gardaient les débouchés de la Semois, l'officier français pense que les Allemands ne violeront la neutralité belge que s'ils étaient convaincus de remporter la victoire : « Actuellement le rôle qu'aurait à jouer cette partie de la frontière du Nord-est serait un rôle assez secondaire par suite de la neutralité de la Belgique. Les Allemands respecteraient-ils cette neutralité ? Non sans doute si après des premiers succès leur intérêt les poussait à une violation. Mais au début d'une guerre, alors que les chances seraient incertaines, leur prudence bien connue éviterait probablement tout acte qui serait de nature à augmenter le nombre de leurs ennemis »².

Les études de Grisot et Cochard conservées dans les archives sur la défense de la frontière nord semblent ici purement informatives. Elles ne sont guère révélatrices des orientations stratégiques du haut commandement français et font partie de ces documents statistiques conservés parce qu'ils contiennent des données de géographie militaire utiles pour la réalisation d'études ultérieures. C'est encore dans cette catégorie qu'il faut classer le travail d'hiver du commandant Clerc, du 8^e régiment d'infanterie, sur la trouée stratégique qui s'étend de Stenay sur la Meuse française à Trêves sur la Moselle. Ce long rapport est daté du 15 avril 1890. L'auteur y décrit avec un luxe de détails toutes les voies de communication de la région frontalière en débordant largement sur le sud de la province belge du Luxembourg. L'étude aurait pu passer inaperçue mais elle est remarquée par ses supérieurs précisément pour sa description géographique très précise. C'est pourquoi elle est versée au 3^e Bureau de l'Etat-major général. Selon le commandant Clerc, en cas de guerre, l'occupation de Luxembourg par les belligérants est inévitable. L'officier français pense qu'il faudrait

¹ SHD/DAT, 7N 1812, GRISOT (Colonel), *Etude sur la trouée de Stenay*.

² COCHARD (L), chef d'escadron d'artillerie, directeur de l'école d'artillerie du 6^e corps, *Etude sur la vallée de la Chiers : Montmédy-Longwy*, Châlons, le 22 juillet 1889, SHD/DAT, 7N 1812.

d'ailleurs s'y jeter hardiment dès le premier coup de canon afin d'interdire l'utilisation du nœud ferroviaire luxembourgeois à une armée allemande. Selon Clerc, il faudrait cependant éviter d'être rejeté sur Arlon par une contre-offensive allemande afin de ne pas compter les troupes belges parmi les troupes ennemies. Les passages soulignés dans la marge indiquent que les voies de communication ont tout particulièrement retenu l'attention des supérieurs de l'officier français. Clerc a en effet bien su mettre en évidence le caractère stratégique de la région Arlon – Luxembourg – Trèves :

« Il résulte de la composition de ce réseau que les Allemands ont de nombreuses voies ferrées permettant de jeter des troupes sur le Luxembourg tandis que les Français n'en ont que deux, celle de la Chiers et celle de Verdun (...) Si l'on examine ensuite les lignes transversales permettant des mouvements latéraux on trouve qu'il existe outre les lignes du Rhin, trois voies ferrées réunissant la région de Trèves à la Meuse belge. 1° par la Kyll, Euskirchen et Düren. 2° par la Sûre, Ettelbrück, Saint-Vith, Montjoie et Aix-la-Chapelle, 3° par Luxembourg, Arlon et la région Namur-Liège. Il en résulte donc l'importance indéniable de la région Luxembourg – Arlon – Trèves, qui tient toutes les voies ferrées réunissant la Moselle moyenne et la Meuse belge. Il faut aussi remarquer que la région Trèves-Conz correspond à trois grandes voies de concentration des allemands qui sont : la ligne de la Moselle, celle de la Kyll et celle de Saint-Vith et la Sure, que de plus elle est reliée par la ligne de la Sarre aux autres points de concentration des Allemands situés plus à l'Est »¹.

Cet intérêt pour les lignes de chemins de fer du Luxembourg n'est pas anodin et rencontre bien les nouvelles préoccupations des services de renseignements français, surtout depuis la création de la ligne de l'Eifel qui longe la frontière belge d'Aix-la-Chapelle à Saint-Vith et se prolonge en 1889 vers Trois-Vierges et Ettelbrück. Le travail du commandant Clerc a d'ailleurs été réalisé quelques mois après la jonction de la voie des Fagnes avec le réseau luxembourgeois.

B. Le point de vue allemand : le long règne de Moltke (1870-1888)

1. La crainte d'une revanche française, les carences de l'armée belge et l'« incident Lahure » (1873-1875)

Alors que la France n'a même pas encore commencé ses travaux de réflexion sur son nouveau système défensif après la perte de l'Alsace et de la Lorraine, alors que la réorganisation de son

¹ SHD/DAT, 7N 1163, *De Stenay à Trèves*, Travail d'hiver de M. le Commandant Clerc, 8^e régiment d'infanterie, Saint-Omer, le 15 avril 1890,

armée n'en est qu'à ses balbutiements, Moltke est déjà à l'ouvrage. En janvier 1873, il voit poindre en France, dans la presse d'opinion et les milieux politiques, une volonté de revanche. « Dans un proche avenir, la France cherchera à récupérer même sans aides, ce qu'elle a perdu »¹. Le mémoire de Moltke rédigé à cette date envisage une guerre contre la France seule. Le passage par la Belgique y occupe une place privilégiée à cause des remaniements récents des frontières : « Dans les Chambres belges même, il a été mis en évidence qu'après la perte de Metz et Strasbourg, la France est nécessairement obligée d'emprunter le chemin de la Belgique pour gagner l'Allemagne. Cependant, note encore Moltke, la réforme de l'armée dans ce pays a avorté et il ne faut pas compter sur une résistance sérieuse de cette dernière sur le théâtre des opérations »². Cette remarque assassine sur la réforme manquée du système militaire et la faiblesse conséquente de l'armée belge est la première d'une longue série. Moltke revient ensuite comme dans ses mémoires précédents sur l'intérêt des fortifications anversoises et la perspective d'une invasion française en Belgique. La position du réduit belge ne lui convient pas. En lui substituant Liège et Namur, les Belges auraient permis une aide directe des Allemands. Tout au plus les Belges peuvent-ils espérer l'envoi de quelques bataillons anglais à Anvers, qui viendront avant tout protéger les « intérêts commerciaux » de l'Angleterre. Cependant les Français, malgré les sympathies d'une partie de la population francophone, ne peuvent espérer s'emparer de la Belgique aussi longtemps que la Prusse ne sera pas vaincue. Pour atteindre le Rhin et Cologne, en longeant la Meuse, la France devra distraire une partie de ses troupes devant Anvers et Bruxelles³.

Le fait nouveau par rapport aux mémoires passés est que l'Allemagne est désormais maîtresse de la position de Metz : « Maintenant, la distance qui sépare Metz de la Meuse, n'est pas plus grande que depuis Mézières ou Valenciennes. Nous pourrions donc toujours au moment opportun apparaître à Liège ou à Aix-la-Chapelle avec les forces nécessaires. Si la rupture de la neutralité [belge] s'avère probable pendant les transports et les premiers mouvements de rassemblement, comme le laisserait présumer une forte concentration vers Laon ou en avant,

¹ MOLTKE, AW, III, p. 79.

² MOLTKE, AW, III, p. 80 ; A plusieurs reprises au sein des Chambres belges sera effectivement épinglé le discours prononcé par Thiers, chef du pouvoir exécutif, dans la séance de l'Assemblée nationale de France du 18 mai 1871 : « Il n'y a pas d'intérêt militaire à traverser le Luxembourg. Il faudrait que nous fussions bien aveugles pour tenter de traverser une contrée ou nous trouverions la redoutable place de Luxembourg occupée par l'ennemi. La voie, c'est celle de Sambre et Meuse, il n'y en a pas d'autre ». MAEB, IND, II, Note du département politique insérée dans le dossier à la date du 18 mai 1871.

³ MOLTKE, AW, III, p. 80.

nous aurons toujours sous la main un ou deux corps à Trèves, qui constituent soit une réserve pour une offensive à l'Ouest, soit l'avant-garde d'un mouvement de retrait vers le Nord »¹.

En novembre 1874, la parution du livre du baron Lahure sur le service des Etats-majors en campagne donne du grain à moudre à la presse d'opinion. Aux accents de l'anticléricisme prussien s'ajoutent alors des réclamations contre les insuffisances défensives de l'armée belge en 1870, accusée de ne pas avoir fait son devoir en laissant passer les Français. Les Allemands fondent essentiellement leur reproche sur une note de bas de page provocatrice figurant au début de l'ouvrage de l'officier belge, comme un pied-de-nez à sa hiérarchie. On y apprend que l'armée belge a, sur ordre, volontairement laissé un espace entre elle et la frontière².

Ces renseignements sont conformes en effet aux instructions du général Chazal du 26 août 1870, qui ordonnaient de laisser un espace de un ou deux kilomètres entre les troupes belges et la frontière³. La polémique éclate en novembre 1874, alors que le capitaine Lahure a fait une large publicité de son ouvrage dans les journaux et qu'il a pris soin de l'envoyer aux personnalités militaires les plus en vue du moment. Figurent au nombre des destinataires le vainqueur de Sedan, Moltke lui-même⁴. Fin novembre 1874, un correspondant bruxellois de la *National-Zeitung* prétend que le Gouvernement allemand a fait une démarche officielle auprès du Gouvernement belge pour obtenir une clarification sur les affirmations avancées par Lahure⁵. En réalité, aucun contact de ce genre n'a jamais existé. Le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères allemand Bernhard von Bülow considère même la polémique comme « un incident qui n'a existé que dans l'imagination de certains correspondants de journaux »⁶. L'ambassadeur anglais alerté par l'affaire ne croit pas non plus à la thèse d'une démarche diplomatique allemande. En revanche, de façon plus lucide, il pense que l'Allemagne est inquiète du réarmement français et que l'incident Lahure a fourni l'occasion à certains

¹ *Ibidem.*

² LAHURE (Auguste), Baron, capitaine E.M.B., *Direction des armées. Note sur le service des états-majors en campagne et en temps de paix*, Bruxelles, Weissenbruch, Muquardt, 2 vol., 1875, p. 10-12 et p. 57.

³ « Aucun officier, sous-officier ou soldat, sous quelque prétexte que ce soit, ne pourra franchir la frontière ni même s'en approcher à plus de un ou deux kilomètres, ni dépasser les avant-postes ». Chazal aux commandants des deux corps de l'armée d'observation, Quartier général à Namur, le 26 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 72 : Instructions données en 1870 par Chazal et Guillaume.

⁴ Ainsi une note du ministère de la Guerre envoyée au ministère des Affaires étrangères en avril 1875 indique-t-elle : « Le livre de Monsieur Lahure doit être bien connu en Prusse. L'auteur m'a montré une lettre de remerciement de M. de Moltke à qui il avait envoyé son livre ». MAEB, IND, II, Ministère de la Guerre à ministère des Affaires étrangères, direction des armées, avril 1875.

⁵ NA-UK, FO 10/349, Lumley (Bruxelles) à Derby (Londres), le 29 novembre 1874.

⁶ MAEB, IND, II, de Pitteurs Hiegaerts (Berlin), à d'Aspremont-Lynden (Bruxelles), le 5 décembre 1874.

officiers allemands de prendre contact avec des officiers belges – dont un note Lumley est « attaché à la personne du Roi » – pour les presser d’améliorer leur système militaire¹.

Il n’empêche, l’ « incident-Lahure » anime la presse militaire au cours des mois qui suivent. Le numéro de décembre de la *Militair-Literatur Zeitung*, après avoir parcouru le livre de Lahure, accuse les Belges de ne pas avoir fait leur devoir en 1870. Selon le journal allemand, l’armée belge était obligée de soutenir l’armée allemande, qui aurait dû être assimilée le 1^{er} septembre 1870 à une armée de secours puisque le territoire belge avait été violé en premier lieu par les troupes françaises. Divers articles allemands déclarent dans la foulée que la Belgique n’était tout simplement pas capable à l’époque de faire respecter sa neutralité. Les reproches allemands s’inscrivent en réalité dans le cadre d’une campagne de presse plus vaste, alimentée par le *Kulturkampf* allemand, contre l’influence de l’Eglise en Allemagne et contre certaines pressions de l’Eglise belge à cet égard². Ainsi la *National-Zeitung* du 17 décembre 1874 affirme-t-il à propos du supposé laxisme belge de 1870 que « cette singulière stratégie trouve bien son explication dans le caractère clérical qu’avait le ministère et qu’il a encore aujourd’hui »³.

L’incident Lahure secoue assez bien le milieu militaire belge. D’abord pour une tout autre raison que les fameux passages sur la campagne de 1870. Au mois de novembre 1874, Lahure est accusé par le capitaine Crousse, professeur à l’école de guerre, d’avoir plagié son propre cours pour rédiger son ouvrage⁴. Ce n’est que dans un second temps que l’ouvrage de Lahure attire l’attention des autorités à cause de ses affirmations osées sur le commandement maladroit de l’armée belge en 1870. *La Belgique militaire* s’emploie à réfuter en décembre 1874 ces allégations largement reprises dans la presse allemande. Les écrits imprudents de Lahure lui seront vivement reprochés par la suite. Son départ de Bruxelles pour Gand est vraisemblablement une punition pour sa trop grande indépendance d’esprit⁵.

¹ NA-UK, FO 10/349, Lumley (Bruxelles) à Derby (Londres), le 29 novembre 1874.

² Voir les dossiers spéciaux aux Affaires étrangères belges : *Incident germano-belge*, 1871-1876.

³ MAEB, IND, II, de Pitteurs Hiegaerts (Berlin), à d’Aspremont-Lynden (Bruxelles), le 18 décembre 1874.

⁴ DUCHESNE (A.), *Dernier héritier d’un nom militaire illustre... Le colonel d’état-major baron Auguste Lahure (1835-1891)*, dans *Carnet de la Fourragère*, XIV-7, 1962, p. 488-507 ; L’attaché militaire français rapporte également la polémique à son commencement. Il note également, sans avoir pu se procurer l’ouvrage, que des passages sont épinglés par la presse. Nous n’avons pas trouvé d’autre rapport français sur le sujet. SHD/DAT, 1M 1453, Hepp (Bruxelles) à Etat major général du ministre de la Guerre, 2^e Bureau, le 27 novembre 1874.

⁵ DUCHESNE (A.), *Dernier héritier d’un nom militaire illustre...*, p. 488-507; XIV-8, 1963, p. 555-572. Dans une lettre au ministère des Affaires étrangères, le ministre de la Guerre le général Thiebault déclare : « En se permettant de telles appréciations, le capitaine Lahure a posé un acte de légèreté des plus répréhensibles, et j’ai

L' « incident Lahure » continue à alimenter la chronique militaire par la suite. Dans son numéro de mars 1875, la *Militair Zeitung* persiste et signe en commentant l'ouvrage anonyme de Brialmont sur la situation politique et militaire des petits états paru dans *La Belgique militaire*¹. Dans ce commentaire décernant à la fois éloges et reproches, la feuille allemande revient dans sa conclusion sur les événements de 1870 :

« Nous ajouterons encore d'une façon générale, que l'armée d'un pays neutre doit absolument partager le sort de l'armée de secours. Après la bataille de Sedan, l'armée belge n'a pas agi de cette manière à l'occasion des violations de frontières commises par des Français, ainsi que Lahure l'a démontré tout récemment. Il est aussi connu que des Prussiens faits prisonniers par des Français et amenés par eux sur le territoire belge, ont en vain demandé à l'armée neutre de faire son devoir »².

Manifestement mal intentionné, l'article continue sur le même ton en réclamant un meilleur traitement de la population flamande du pays, malmenée par les francophones de Belgique. *La Belgique militaire* réplique par un article où elle met en exergue les ordres transmis aux commandants des troupes belges positionnées à la frontière, preuve probante à ses yeux de la loyauté belge. La Belgique cite ainsi une partie des instructions de Chazal transmises le 26 août aux commandants des deux corps d'armée où il est spécifié que les troupes belges devaient inviter « courtoisement » les troupes étrangères « à se retirer ou à déposer les armes ». *La Belgique militaire* fait preuve d'une mauvaise foi exemplaire puisqu'elle ne cite pas le début des instructions de Chazal ordonnant précisément aux soldats belges de se trouver au moins à un ou deux kilomètres de la frontière et de ne pas dépasser les avant-postes³. En mai 1875, l'affaire continue de susciter les commentaires, y compris dans les milieux diplomatiques, puisque l'ambassadeur belge Nothomb demande de Berlin que la direction politique lui fournisse une brochure dont on lui a parlé qui déclare qu'en 1870, l'armée belge n'aurait pas été en état de défendre la neutralité du pays. « Veuillez m'édifier à cet égard »⁴.

pris à son égard des mesures qui lui ont fait comprendre qu'il avait encouru le blâme et la défaveur du Gouvernement ». MAEB, IND, II, Thiebauld à d'Aspremont Lynden, Bruxelles, le 16 mai 1875.

¹ [BRIALMONT (A.)], *Situation politique et militaire des petits Etats et particulièrement de la Belgique*, Bruxelles, 1874, 110 p. Supplément à *La Belgique militaire*, 20 septembre 1874-1^{er} novembre 1874.

² *Militair-Zeitung*, mars 1875, traduction de *La Belgique militaire*, 25 avril 1875, p. 502.

³ *La Belgique militaire*, 25 avril 1875, p. 503.

⁴ MAEB, IND, II, Nothomb (Berlin), à d'Aspremont Lynden (Bruxelles), le 1^{er} décembre 1875.

Les interrogations de Nothomb sont loin d'être bénignes. En réalité, les « révélations de Lahure » rencontrent un fort courant d'opinion dans les plus hautes sphères allemandes qui sont persuadées en 1875 que la France désire la revanche et que la guerre est sur le point d'éclater. Dans ce cadre, des personnalités comme Bismarck ou Moltke craignent que n'émerge en France une alliance du trône et de l'autel tournée contre l'Allemagne luthérienne. En cas de guerre, le gouvernement catholique de Belgique pourrait faire alliance avec la monarchie française restaurée avec toutes les possibilités stratégiques que cela impliquerait¹. Le 31 avril 1875, au cours du dîner donné par l'ambassadeur de Russie à l'occasion de la fête de l'Empereur Alexandre II, le Baron Nothomb aborde le maréchal de Moltke. Ce dernier tient des propos très alarmistes au ministre belge. Il lui annonce qu'une guerre franco-allemande est à craindre pour les mois à venir. « Par un vote qui a passé inaperçu, confie-t-il à Nothomb, l'effectif de l'armée française sera augmenté de 140.000 hommes. (...) Les puissances devraient se concerter et s'enquérir sérieusement des intentions de la France ; elles ne remplissent pas leur devoir, l'Angleterre notamment »². Au cours du même dîner, Nothomb s'entretient avec le secrétaire d'Etat von Bulow. Ce dernier communique au ministre belge un avertissement assez grave de Bismarck : « Le Chancelier, que son refroidissement a retenu chez lui, m'a chargé de vous dire que votre Roi doit plus que jamais s'occuper de son armée ; la Belgique sera peut-être plus tôt qu'elle ne le pense dans le cas de défendre sa neutralité ; elle doit avant tout compter sur elle-même »³. Nothomb prend les paroles de Moltke et de Bulow très au sérieux. Si la Belgique devenait suspecte à l'Allemagne, l'existence du pays pourrait se trouver compromise. Le ministre belge fournit à cet égard des renseignements sur la manière dont les milieux militaires allemands envisagent la guerre prochaine :

« Les militaires allemands sont convaincus que la France ne peut se procurer une trouée pour s'attaquer avec quelque chance de succès au cœur de l'Allemagne qu'en violant la neutralité belge ; si la Belgique est impuissante ou suspecte, l'Allemagne

¹ *Die grosse Politik der europäischen Kabinette (1871-1914)*, I, p. 269 [abrégé désormais de la façon suivante DGP]; DEBELAK (J.), *Die Neutralität der Schweiz und Belgiens in einem französisch-deutsche Kriege*, dans *Oesterreichische militärische Zeitschrift*, 1875, I, p. 159-185 ; Pour une approche documentaire de la question, HERZFELD (Hans), *Die deutsch-französische Kriegsgefahr von 1875* (Forschungen und Darstellung aus dem Reichsarchiv, Heft 3), Berlin, Mittler und Sohn, 1922, 58 p. ; DEMOULIN (R.), *La Belgique et la crise internationale de 1875*, in BRAIVE (G.) et LORY (J.) (dir.), *L'Eglise et l'Etat à l'époque contemporaine : Mélanges dédiés à la mémoire de Mgr Aloys Simon*, Bruxelles, Facultés Universitaires Saint-Louis, 1975, p. 149-176.

² MAEB, Incident germano-belge, III, Nothomb (Berlin) à d'Aspremont Lynden (Bruxelles), le 1^{er} mai 1875,

³ *Ibidem*.

préviendra la France en occupant la première notre territoire. Si vous en doutez, relisez l'histoire de la guerre de 7 ans »¹.

Afin de clore « l'incident Lahure » et ses corollaires fâcheux, le ministre de la Guerre belge le général Thiebault renseigne la direction politique des Affaires étrangères sur le livre du baron Lahure. Thiebault affirme pour sa part l'attitude impeccable de l'armée belge lors de la guerre franco-allemande ; il réclame d'ailleurs au passage que le ministre de Belgique à Berlin défende l'honneur de l'armée belge « à chaque fois que l'occasion s'en présentera »². Il est significatif cependant que la réponse envoyée à Nothomb tronque les passages les plus problématiques de l'ouvrage de Lahure, en ne recopiant à l'attention de Nothomb que la fin du passage tendancieux. Ainsi, le ministre de la Guerre fait l'impasse sur le passage essentiel de la citation, celui sur le repli des avant-gardes belges face aux échappés de Sedan. Il n'est pas impossible que cet oubli soit volontaire, afin justement de ne pas attirer l'attention de Nothomb sur la journée critique du 1er septembre³.

Du côté français, le livre de Lahure est relativisé⁴. Si l'ouvrage du capitaine Lahure a suscité tant de commentaires en Allemagne, c'est sans doute aussi parce qu'il est paru au plus mauvais moment, alors que les milieux militaires allemands commentaient avec crainte la rapidité du réarmement français et déploraient parallèlement la faiblesse militaire belge. A ce niveau les renseignements de Nothomb sont très fiables et méritent toute notre attention. Dans le courant du mois de mai, Moltke rédige effectivement un mémorandum dans lequel le territoire belge est au centre de ses considérations politico-stratégiques. Dans ce mémorandum, il affirme bien que seul le passage par la Belgique peut offrir à la France une chance de succès en cas de conflit. Ainsi, Moltke considère que la concentration allemande très importante entre Metz et le pied des Vosges est protégée en partie grâce à la neutralité de la Belgique qui couvre son flanc droit. Pour cette raison, plus l'armée belge sera faiblement organisée, plus la France sera tentée de pénétrer sur le territoire belge pour menacer l'Allemagne de ce côté. Le chef de l'Etat-major général se demande dans ce cas si l'Angleterre aura encore la force et la volonté d'intervenir sur le continent. Tout au plus la flotte anglaise offrira un soutien pour la protection des côtes allemandes. Dans l'esprit de Moltke, il n'est pas impossible que le cabinet ultramontain de Bruxelles fasse cause commune

¹ *Ibidem.*

² Thiebault, ministre de la Guerre à d'Aspremont Lynden, Bruxelles, le 16 mai 1875, MAEB, IND, II.

³ *Ibidem.*

⁴ SHD/DAT, 1M 1453, Hepp (Bruxelles) à Etat major général du ministère de la Guerre, 2^e Bureau, le 27 novembre 1874,

avec la France de Mac Mahon tentée par la restauration monarchique. « La Belgique assisterait alors paisiblement à l'évolution de la situation retranchée dans Anvers ou elle pourrait se joindre à nos ennemis »¹. Moltke note cependant que l'occupation de la Belgique ne se ferait pas sans mal, en raison de l'opposition des partis libéraux et de la population flamande. Des villes comme Bruxelles, Liège et Namur devraient être occupées. Selon Moltke, la France pourrait procéder de deux façons. Soit elle accumulera discrètement des troupes dans la région Valenciennes – Avesnes, soit elle traversera immédiatement le territoire belge. Quoiqu'il en soit, poursuit le stratège, une armée française ne pourra guère se rassembler devant Aix-la-Chapelle avant le 25^e jour de la mobilisation, « même avec l'aide des voies de chemins de fer passant par Liège et Hasselt »². L'invasion de la Belgique est par conséquent une opération qui doit se préparer et qui mobilisera des troupes nombreuses qui ne pourront être employées à la défense de la France. C'est là la faiblesse d'un pareil dispositif. C'est pourquoi Moltke se propose le cas échéant de prendre l'offensive le plus rapidement possible en traversant la Moselle en direction de Paris. La rapidité du système de mobilisation allemand permettra à l'armée de pénétrer en France dès le 17^e jour et d'atteindre Châlons sur la Marne le 25^e jour. Pour cette opération, deux ou trois corps d'armées seront nécessaires tandis que le reste des troupes sera envoyé plus au nord pour protéger la région de Cologne³. On remarquera au passage qu'il n'est pas question dans ce mémorandum de mai 1875 d'un quelconque passage allemand par la Belgique. Sans doute Moltke et Bismarck ont-ils voulu faire peur aux Belges afin de les pousser à renforcer leur organisation.

Ces hauts cris allemands de 1875 sont réellement contre-productifs car ils retournent finalement les inquiétudes belges contre leurs auteurs. Nothomb craint forcément une campagne préventive de la part de l'Allemagne. Selon lui, la prétendue menace française pourrait avoir été formulée pour justifier une entrée des troupes allemandes en Belgique. Nothomb affolé communique directement l'information à Bruxelles mais aussi au ministre d'Angleterre Russel afin qu'il prévienne son Gouvernement⁴. A Bruxelles, le ministre d'Angleterre Lumley est directement mis dans la confidence⁵. Les Anglais se renseignent

¹ *Betrachtung vom Mai 1875 über ein Vorgehen des französische linken Flügels durch Belgien*, in MOLTKE, AW, III, p. 85-86

² *Ibidem.*

³ *Betrachtung vom Mai 1875 über ein Vorgehen des französische linken Flügels durch Belgien*, in MOLTKE, AW, III, p. 85-86 ; SCHMERFELD (Ferdinand von) (Oberstleutnant a.D.), *Die deutschen Aufmarschpläne 1871-1890*, Berlin, Mittler, 1929, p. 55-56.

⁴ Russel (Berlin) à Derby (Londres), le 1^{er} mai 1875, in Lord NEWTON, *Lord Lyons. A record of British diplomacy*, Londres, 1913, II, p. 73.

⁵ NA-UK, FO 10/359, Lumley (Bruxelles) à Derby (Londres), le 3 mai 1875.

dans les jours qui suivent sur le degré de préparation de l'armée belge¹. Mais le *Foreign Office* cherche avant tout à calmer le jeu. Lord Derby craint que la Belgique n'amplifie démesurément les sirènes allemandes. Il confie ses appréhensions à Russel qui côtoie Nothomb à Berlin : « A en juger par les rapports que Nothomb envoie à son Gouvernement, il a été complètement terrifié et est prêt à conseiller l'acceptation sans conditions des propositions allemandes »². La tension retombe finalement lorsque la Belgique, de concert avec l'Angleterre et la France, interprète la démarche de Moltke et de Bismarck comme une manœuvre pour faire vaciller le Gouvernement catholique belge et obtenir son remplacement par les libéraux anticléricaux³.

La crise franco-allemande de 1875 a aussi suscité l'inquiétude du *War Office*. Ce dernier étudie sérieusement peu de temps après la meilleure façon d'aider la Belgique en cas de guerre entre les deux grandes Puissances. Le 13 novembre 1875, le *Foreign Office* transmet à Lumley une demande du *War Office* pour obtenir du Gouvernement belge l'accueil du Lieutenant Colonel Home et de deux officiers dans les fortifications et les établissements militaires du pays. Ils sont chargés d'étudier « certaines questions connectées avec l'armée et les ouvrages de défense de ce pays [Belgique] »⁴. Des termes édulcorés pour désigner ce qui est bien une mission secrète confiée à trois officiers de l'*Intelligence Department* du *War Office*⁵. Quoique le Gouvernement Belge ait déjà accordé à plusieurs reprises par le passé les autorisations nécessaires à des officiers anglais en visite en Belgique, le ministre des Affaires étrangères belges Jules Malou demande expressément au *Foreign Office* que les officiers anglais ne portent pas ostensiblement leur uniforme, ce qui pourrait créer des problèmes diplomatiques avec les attachés allemands et français qui sont très susceptibles sur ce genre de question. Malou rappelle la visite du Duc de Wellington « in full uniform » qui avait causé à l'époque beaucoup d'ennuis au Ministère⁶. Une fois ces précautions prises, l'accueil des officiers anglais n'en est pas moins jugé « plus que chaleureux » par le *Foreign Office* qui demande de remercier les autorités belges pour leur gentillesse⁷. Le résultat de cette mission

¹ NA-UK, FO 10/359, Lumley (Bruxelles) à Derby (Londres), 9 et 14 mai 1875.

² Derby (Londres) à Russel (Berlin), le 3 mai 1875, in Lord NEWTON, *Lord Lyons. A record of British diplomacy*, Londres, 1913, II, p. 73.

³ MAEB, Incident germano-belge, III, Beyens (Paris) à d'Aspremont Lynden (Bruxelles), le 5 mai 1875 ; THOMAS (D.H.), *The Garantee of Belgian Independence...*, p. 345.

⁴ NA-UK, FO 10/356, *Foreign Office* (Londres) à Lumley (Bruxelles), le 13 novembre 1875.

⁵ THOMAS (D.H.), *The use of the Scheldt...*, p. 452 ; WULLUS-RUDDIGER, *La Belgique et l'équilibre européen. Documents inédits*, Paris, Berger-Levrault, 1935, p. 271.

⁶ NA-UK, FO 10/360, *British Legation* (Bruxelles) à Derby (Londres), le 26 novembre 1875.

⁷ NA-UK, FO 10/368, *Foreign Office* (Londres) à Lumley (Bruxelles), le 23 février 1876.

n'est pas vraiment à l'avantage de la Belgique, qui espérait sans doute que son accueil toujours cordial à l'égard des Anglais soit récompensé par la promesse de l'envoi d'un corps expéditionnaire britannique à Anvers en cas de guerre franco-allemande. Le rapport du *War Office* envoyé au sous-secrétaire d'Etat le 8 juin 1876 indique des solutions complètement différentes :

« (...) la vraie méthode pour protéger la Belgique de la France est d'agir contre la France sur le littoral de la Manche et si l'Allemagne est l'agresseur, en attaquant ce pays par le Danemark »¹.

Tous ces bruits de guerre sont en définitive suffisamment crédibles pour susciter des inquiétudes dans la plupart des capitales concernées. Au début du mois de mai 1876, Léopold II rencontre Guillaume 1^{er} à Wiesbaden. Alors que Léopold II n'est pas encore rentré en Belgique, l'attaché militaire français apprend avec stupéfaction que le Roi des Belges a invité depuis l'Allemagne le ministre de la Guerre le général Thiebault « à une reconnaissance militaire détaillée de la région s'étendant, au sud, le long du cours de la Sambre et de la Meuse, de Charleroi par Namur et Huy à Liège, et vers le nord, par Bruxelles jusqu'à Anvers ». L'étude de ce terrain doit s'attacher surtout « à la description des voies de communication, des localités et de leurs ressources pour le logement ou le cantonnement des troupes ainsi que de toutes les positions susceptibles d'être utilisées pour la défensive ». Le général Libois, chef d'état-major de la 1^{ère} circonscription militaire à Anvers est chargé de cette lourde mission. Huit officiers sont désignés pour être employés aux travaux de reconnaissance ordonnés par le Roi. En outre, une commission composée de deux ingénieurs des chemins de fer de l'Etat et d'un capitaine d'Etat-major, est constituée au ministère de la Guerre pour étudier toutes les questions relatives au tracé des lignes de chemins de fer belges et aux conditions du transport des troupes, « spécialement en vue des mouvements à exécuter dans les limites du terrain à reconnaître »². A la même époque, le général Séré de Rivières achevait son mémoire sur la défense de la frontière Nord. En 1875-1876, le rôle de la Belgique en cas de guerre franco-allemande était donc bien au centre des préoccupations de Londres, Bruxelles, Paris et Berlin.

¹ NA-UK, FO 10/374, A *War Office* official, signature illisible, au sous-secrétaire d'Etat, le 8 juin 1876.

² SHD/DAT, 1M 1453, Hepp (Bruxelles) à de Cisse (Paris), le 10 mai 1876 ; DUCHESNE (A.), *L'armée et la politique...*, p. 400 ; VANDEPLAS (A.), *A propos d'un voyage de Léopold II en Allemagne*, in *Zaire*, XI, 1956, p. 379-386.

2. Une absence manifeste d'intérêt pour le territoire belge

Après cet épisode, le jeu des alliances européennes dans le contexte de la crise d'Orient de 1876-1878 font craindre à Moltke un isolement allemand au cœur de l'Europe. Entre 1877 et 1880, le chef d'état-major allemand rédige une série de cinq mémoires dans lesquels il envisage une guerre soit contre une alliance franco-autrichienne, soit contre une alliance franco-russe¹. Il est vraisemblable que Moltke cherche avant tout à convaincre l'Empereur et Bismarck de l'opportunité d'une alliance germano-autrichienne non seulement sur le plan diplomatique mais aussi sur le plan militaire. Moltke craint par-dessus tout les conséquences stratégiques d'une alliance franco-russe. La double alliance germano-autrichienne est bien scellée en 1879 mais elle ne prévoit pas de conversations techniques. Bismarck y est opposé parce qu'il caresse un objectif plus large encore : l'alliance des trois Empereurs qui sera effectivement conclue en 1881. Ces mémoires militaires de Moltke ressemblent moins à des plans de guerre qu'à des réflexions politico-stratégiques, sans doute destinées à alerter Guillaume Ier et Bismarck. Que ce soit contre une alliance franco-autrichienne ou contre une alliance franco-russe, l'Allemagne ne dispose pas manifestement des moyens militaires suffisants pour réagir². Dans ceux-ci, le territoire belge n'est évoqué qu'une fois pour spécifier que la neutralité belge sera respectée par la France. Tout indique que c'est l'opinion générale de Moltke durant cette période. Dans les deux cas – alliance franco-autrichienne et alliance franco-russe – Moltke imagine l'armée allemande dans une position défensive face à la France, à l'exception d'un mémoire réalisé en février 1877. Dans le cas d'une alliance franco-autrichienne, Moltke propose d'abord de vaincre l'Autriche avant de se retourner contre la France. Moltke suppose que la France empruntera la voie classique entre Metz et Strasbourg pour traverser le Rhin à Mannheim³. Dans ses considérations de décembre 1878 à propos d'une guerre contre la France et l'Autriche, Moltke indique que la France ne cherchera pas à violer la neutralité belge ou suisse pour ne pas s'attirer des « complications politiques et matérielles »⁴.

¹ MOLTKE, AW, III, p. 90-108.

² Legationsrat Otto von Bulow (Stettin) à Auswärtiges Amt (Berlin), télégramme du 16 septembre 1879, *DGP*, III, p. 75 ; Bismarck (Metz) à Guillaume Ier (Berlin), le 24 septembre 1879, *DGP*, III, p. 97 ; Moltke (Fribourg) à Guillaume Ier (Baden-Baden), le 10 octobre 1879, *DGP*, III, p. 221 ; BRIDGE (F.R.) et BULLEN (R.), *The Great Powers...*, p. 210-211 ; ZUBER (T.), *Inventing...*, p. 76.

³ *Denkschrift vom Januar 1877 (Krieg mit Österreich und Frankreich) ; Betrachtungen vom Dezember 1878 über einen Krieg gegen Frankreich und Österreich*, in MOLTKE, AW, III, p. 90-92 et p. 95-98.

⁴ MOLTKE, AW, III, p. 96.

Moltke ne propose d'adopter une stratégie offensive à l'ouest que dans un son premier mémoire de 1877 dans lequel il envisage une alliance franco-russe. Il reconnaît déjà que les fortifications du Rhin offriraient une bonne ligne de défense mais il craint la rapidité de la mobilisation française. Le plan envisagé par Moltke est ambitieux, pour ne pas dire invraisemblable, car l'Allemagne doit chercher à livrer une bataille décisive contre la France dès la troisième semaine pour se retourner ensuite contre la Russie à l'aide des chemins de fer. Moltke pense d'ailleurs qu'il sera difficile d'atteindre Paris en si peu de temps, c'est pourquoi il propose dans son mémoire de signer un traité séparé avec la France, même sur la base du *statu quo ante-bellum*¹. La France revancharde accepterait-elle après trois semaines de combat seulement de ne pas chercher à récupérer l'Alsace-Lorraine ? C'est peu probable².

Dans les deux autres mémoires qui traitent d'une alliance franco-russe, Moltke propose plutôt de commencer les opérations par une offensive contre la Russie. Les raisons sont multiples. Dans son mémoire d'avril 1879 il prend d'abord acte du fait que les fortifications françaises sont désormais trop fortes sur la frontière pour espérer une victoire rapide. Il pense aussi que la ligne du Rhin et ses puissantes fortifications permettront d'offrir une résistance assez longue, sans mobiliser pour autant un grand nombre de troupes, ce que ne permet pas la frontière orientale de l'Empire. Les XIV^e, XV^e, VIII^e et XIII^e corps avec la 25^e division seront utilisés pour la défense du Rhin. Les fortes garnisons de Metz et Strasbourg offriront une réelle efficacité offensive et une première résistance sérieuse sur la rive droite du Rhin. Moltke espère cependant que l'Autriche, même si elle ne s'allie pas à l'Allemagne, conservera la neutralité³. Une double alliance défensive germano-autrichienne est finalement conclue le 7 octobre 1879. Moltke est ravi mais il écrit cependant trois jours plus tard à Guillaume I^{er} – toujours en pleine négociation technique avec l'Autriche à Baden-Baden – qu'elle ne serait utile à l'Allemagne qu'en cas de guerre contre le Russie. Dans ce cas de figure idéal les forces de la Russie seraient divisées en deux face aux troupes germano-autrichiennes qui s'uniraient alors pour une offensive décisive en Russie. Ce qui est une bonne chose, ajoute Moltke, puisque à l'est, l'Allemagne ne dispose pas comme à l'ouest d'une véritable ligne de défense et doit protéger sa frontière avec beaucoup de troupes. L'alliance austro-allemande permettra ainsi d'envoyer à l'ouest les 100.000 hommes supplémentaires qui seront nécessaires pour la défense des places de Metz, Strasbourg,

¹ *Denkschrift vom 3 Februar 1877 (Krieg gegen Rußland und Frankreich)*, in MOLTKE, AW, p. 92-94

² ZUBER (T.), *Inventing...*, p. 76.

³ *Denkschrift vom April 1879 (Krieg gegen Rußland und Frankreich)*, MOLTKE, AW, III, p. 98-100.

Mayence, Coblenze, Cologne et Wesel. En revanche Moltke met en garde l'Empereur contre une alliance germano-autrichienne dirigée contre la France. Une telle configuration est à éviter car elle risquerait de voir à nouveau l'Autriche prendre pied en Allemagne du Sud. Il souhaiterait donc limiter la double alliance de ce côté. Les commentaires dans la marge de Guillaume Ier indiquent que cela n'était pas réalisable sur le plan diplomatique : « Ce que nous avons promis à l'Autriche contre la Russie, l'Autriche a dû nous le promettre contre la France, sinon la partie est inégale »¹.

En janvier 1880 Moltke rédige un nouveau mémoire où il envisage désormais une guerre austro-russe qui éclaterait à cause de la question d'Orient et des intérêts opposés des deux puissances rivales dans les Balkans. En vertu de la nouvelle alliance, les Russes seraient en guerre avec l'Allemagne également et il suppose que la France en profiterait pour laver l'affront de 1870 et récupérer les territoires perdus. Malgré l'absence d'une stratégie militaire commune avec l'Autriche-Hongrie, Moltke n'a pas abandonné son idée d'une grande offensive germano-autrichienne à l'est. Dans ce mémoire, il espère même pouvoir la mener dès le début de la guerre, avec toutes les forces autrichiennes disponibles. À l'ouest, l'Allemagne garderait la défensive face à la France. Comme dans les autres mémoires, Moltke n'évoque pas la possibilité d'une offensive française à travers la Belgique. Rappelons que le premier objectif de guerre français serait de récupérer l'Alsace-Lorraine, ce qui rend une attaque directe de ce côté plus vraisemblable. Moltke croit en une résistance de Metz et de Strasbourg tout au long du conflit. Ces deux places, indique-t-il, ne permettront pas d'empêcher la percée française en Alsace-Lorraine mais éviteront néanmoins l'occupation pure et simple².

On le constate, Moltke attache un certain prix à la ligne de fortifications du Rhin. Malgré les nouvelles théories stratégiques qui privilégient l'envoi de troupes par chemins de fer pour protéger les frontières, la politique de fortifications de l'Allemagne n'en reste pas moins conséquente. Rappelons que les forteresses du Rhin servent non seulement de points d'appui à la défense en cas d'offensive française mais aussi de boucliers protecteurs des ponts de chemins de fer qui permettent le transit des troupes d'un bout à l'autre de l'Empire. La ligne du Rhin est fortifiée au nord jusqu'à hauteur de Wesel. La couverture de la mobilisation

¹ Moltke (Fribourg) à Guillaume Ier (Baden-Baden), le 10 octobre 1879, *DGP*, III, p. 221 ; MOLTKE, *AW*, III, p. 102-104.

² *Denkschrift vom Januar 1880 (Krieg gegen Rußland und Frankreich)*, MOLTKE, *AW*, III, p. 104-106.

allemande justifie cette politique mais pas seulement. Il s'agit aussi de se protéger contre un mouvement français à travers la Belgique et la trouée du Limbourg. En 1872, Cologne reçoit même une ceinture de forts détachés. Après la crise de l'obus torpille en 1886, les différents ouvrages qui ont été construits reçoivent de nouveaux aménagements. La ceinture des forts est achevée en même temps que les forteresses belges de la Meuse en 1892. Cependant, contrairement à celles-ci, elles connaîtront une nouvelle phase de modernisation de 1907 à 1913¹.

En janvier 1881, quelques mois avant la signature de l'alliance des trois empereurs en juin, Moltke écrit un nouveau mémoire concernant une guerre avec la France. Ce plan inclut des annexes sur la sécurité des frontières, la sécurité et l'armement des forteresses. D'après la présence de ces annexes, il semble qu'il s'agisse là d'un authentique plan de guerre et non d'un simple papier destiné à influencer la politique étrangère du Reich. Ce plan de janvier 1881 prévoit une guerre sur deux fronts avec la moitié de l'armée allemande à l'est et l'autre à l'ouest. Moltke y développe son idée d'offensive germano-autrichienne contre la Russie. S'il est prouvé plus tard que les Allemands ne doivent se battre que d'un seul côté, la mobilisation et le déploiement seront néanmoins conduits selon le plan primitif et les troupes non utilisées sur un front seront transférées sur l'autre². A nouveau, Moltke n'accorde aucun crédit à un possible enveloppement français par le nord. S'ils cherchent à passer par le Luxembourg, ils courent le risque d'être coupés de leur base par une contre-attaque allemande dans leurs lignes de communication et d'être acculés au territoire belge comme en 1870³.

Le 6 janvier 1882, Waldersee est nommé assistant de Moltke. Il est appelé à lui succéder à la tête de l'Etat-major général⁴. A partir de 1882, c'est Waldersee qui devient entièrement responsable des voyages d'Etat-major (*Generalstabsreise*), c'est-à-dire des jeux de guerre accompagnés de reconnaissance à la frontière et destinés à former les officiers dans des conditions proches de la réalité. Waldersee remet un peu de sérieux et d'innovation dans ces exercices qui se focalisaient bien souvent auparavant sur des théâtres d'opérations périphériques. Les nouveaux « voyages » proposés par Waldersee s'approchent davantage de

¹ GRABAU (Albert), *Das Festungsproblem in Deutschland und seine Auswirkung auf die strategische Lage von 1870-1914*, Berlin, Junker und Dunhaupt, 1935, p. 103-117 ; MEYNEN (Henriette) (ed.), *Festungsstadt Köln – Das Bollwerk im Westen*, Cologne, Emons, 2010, p. 128-138.

² ZUBER (T.), *Inventing...*, p. 90.

³ SCHMERFELD (Ferdinand von) (Oberstleutnant a.D.), *Die deutschen Aufmarschpläne 1871-1890*, Berlin, Mittler, 1929, p. 105.

⁴ WALDERSEE (Alfred Grafen von), *Denkwürdigkeiten. I: 1832 – 1888*, Stuttgart, Heinrich Otto Meisner, 1923, p. 218.

véritables situations de guerre et permettent de tester les plans de guerre¹. En les analysant de façon systématique, on obtient un bon panorama des opinions stratégiques de l'Etat-major général à cette époque. Or, lorsque l'on passe en revue les exercices proposés par Waldersee durant l'ère de Moltke et même après, on constate aisément qu'ils n'émettent jamais l'hypothèse d'un quelconque passage sur le territoire belge². Les deux exercices explicitement « joués » contre la France sont même à l'opposé d'une telle conception. L'idée générale du *Generalstabsreise* de 1884 est la suivante : « Pendant que la plus grosse partie des forces de l'armée allemande de l'ouest est confrontée à d'importantes forces ennemies en Lorraine, une armée française est entrée en Haute Alsace par Belfort ; les armées allemandes qui se trouvent là-bas en infériorité numérique sont passées sur la rive droite du Rhin par Neuenburg et Altbreisach »³. Le jeu de guerre de 1887 est quant à lui très classique et rejoue pour ainsi dire la campagne de 1870. Le Grand Quartier général allemand y a décidé la formation de trois armées qui ont pour mission de se porter en avant et de chercher l'ennemi là où il se trouve. La première armée (2 corps) est concentrée vers Merzig – Lebach. La deuxième armée (4 corps, 2 divisions de cavalerie) à Neunkirchen et Zweibrücken. La troisième armée (5 corps, 2 divisions de cavalerie) à Landau – Rastatt. La première armée a pour mission de se porter en avant, de franchir la Saar à Saarlouis et de se joindre à la deuxième armée qui avance par Sarreguemines et Sarrebruck. Du côté français, trois armées sont également alignées le long de la frontière. La première armée (3 corps, une division de cavalerie) en Haute-Alsace. La deuxième armée (5 corps, 2 divisions de cavalerie) en Basse-Alsace. La troisième armée (4 corps et deux divisions de cavalerie) en Lorraine. Cette dernière a pour mission de traverser la frontière en se dirigeant vers Mayence, en soutenant le flanc gauche de la deuxième armée⁴.

Malgré l'alliance des trois empereurs conclue en juin 1881, les mémoires de Moltke demeurent plutôt méfiants à l'égard de la Russie⁵ et continuent par la suite à envisager une guerre sur deux fronts. Même s'il y accorde moins de crédit, Moltke prévoit également une variante contre la France sans son allié russe. Dans un cas comme dans l'autre, le plan

¹ BUCHOLZ (Arden), *Moltke, Schlieffen and Prussian War Planning...*, p. 89-90 ; ZUBER (T.), *Inventing...*, p. 99.

² Les consignes de tous ces exercices sont reprises dans leur intégralité dans MOHS (Hans), *General-Fedlmarschall Alfred Graf Waldersee in seinem militärischen Wirken*, II, Berlin, R. Eisenschmidt, 1929, p. 109-231.

³ MOHS (H.), *General-Fedlmarschall Alfred Graf Waldersee...*, II, p. 132.

⁴ *Idem*, p. 184-189.

⁵ L'opinion publique russe avait gardé un goût amer contre les « iniquités » de Bismarck au Congrès de Berlin de 1878. Le chancelier n'avait pas soutenu toutes les conquêtes russes dans les Balkans. Cette question des Balkans reste pendante en 1881. BRIDGE (F.R.) et BULLEN (R.), *The Great Powers...*, p. 218.

allemand reste sensiblement le même tout au long de la période qui s'étend de 1880 à 1888. Pour répondre à une guerre contre la Russie et la France Moltke propose une offensive à l'est de concert avec l'Autriche-Hongrie et une stratégie « défensive-offensive » face à la France ; après un premier mouvement de retraite sur le Rhin, l'armée allemande prendrait l'offensive pour livrer la bataille décisive derrière le Main entre Mayence et Francfort. Avant le mouvement de retraite vers le Rhin, Moltke propose cependant, afin d'affaiblir quelque peu l'attaque française, de livrer d'abord bataille dans deux positions défensives, une en Lorraine entre Forbach et Sarre-Union et une en Alsace à l'ouest de Neubreisach¹.

Si la Russie décide de rester neutre, les troupes de l'est sont rapatriées par chemin de fer sur le front ouest. Moltke prévoit de réunir quatre armées : trois armées en Lorraine sur la Sarre – face à laquelle il pense que la France concentrera massivement ses troupes pour tenter une percée vers Mayence – et une armée en Alsace au sud de Colmar. Contrairement à ses plans de guerre conçus dans les années 1870, Moltke ne souhaite pas prendre directement l'offensive. Il préférerait attendre l'ennemi dans les mêmes positions que celles prévues pour une guerre sur deux fronts (Forbach – Sarralbe et à l'ouest de Neubreisach), positions renforcées et prolongées sur leurs ailes par l'apport des troupes de l'est pour empêcher un mouvement tournant de l'ennemi. Mais Moltke suppose que les Français répugneront très probablement à quitter leur nouvelle ligne de forteresses, c'est pourquoi il propose le cas échéant de briser la ceinture fortifiée française en attaquant avec les forces allemandes de Lorraine vers Nancy-Lunéville². Au cours de cette période, Waldersee gagne progressivement en influence au sein de l'Etat-major général et critique certains choix stratégiques de Moltke sur la rive droite du Rhin. Il considère par exemple négativement l'attaque de Nancy proposée par Moltke et reprise dans un mémoire de Brandenstein³ de novembre 1883. Il s'agit selon lui d'une opération dangereuse parce qu'elle demande beaucoup de rapidité. Les troupes allemandes poussées trop en avant sont exposées à un enveloppement des Français qui pourraient empêcher la retraite. Ainsi, l'attaque de Nancy risque selon lui d'ouvrir la route du

¹ ZEITZ (Hugo) (Generalleutnant a. D.), *Der Schirmer des geeinten Reiches*, in COCHENHAUSEN (Friedrich von) (Generalleutnant a. D.) (dir.), *Von Scharnhorst zu Schlieffen (1806-1906), hundert Jahre preußisch-deutscher Generalstab. Auf Veranlassung des Reichswehrministeriums bearbeitet von aktiven und ehemaligen Offizieren des Reichsheeres*, Berlin, Mittler und Sohn, 1933, p. 237-238 ; FOERSTER (Wolfgang), *Aus der Gedankenwerkstatt des Deutschen Generalstabes*, Berlin, Mittler, 1931, p. 19-25 ; SCHMERFELD (Ferdinand von) (Oberstleutnant a.D.), *Die deutschen Aufmarschpläne...*, p. 107-150.

² ZEITZ (H.), *Der Schirmer des geeinten Reiches...*, p. 238-239.

³ Commandant de la 31e division à Strasbourg et plus tard inspecteur général du corps des Ingénieurs et des Pionniers.

Rhin à l'ennemi si elle échoue¹. En octobre 1884, ce sont les mêmes principes qui guident Waldersee dans sa critique de la position Forbach – Sarralbe que Moltke souhaite adopter. Il critique non seulement la position allemande trop avancée en Lorraine mais également le principe même d'attendre l'ennemi « dans une quelconque position ». Waldersee craint aussi que la place de Metz ne retienne pas suffisamment de troupes françaises comme l'escompte Moltke. L'armée française massée en Lorraine profiterait alors de sa supériorité numérique pour passer au sud de la ligne Forbach – Sarralbe par Sarre-Union, ce qui lui ouvrirait la route de Mayence : « c'est un devoir de conserver l'armée intacte. C'est seulement sur le Rhin que commence le combat pour notre existence et là-bas nous pouvons le conduire avec succès et en même temps engager facilement l'offensive »².

Tout ces considérations nous éloignent des frontières de Belgique et démontrent bien une extrême prudence allemande à cette époque. Waldersee souhaite attirer les troupes françaises en Lorraine dans les positions les plus favorables possibles pour ensuite reprendre l'initiative. Comme il n'est pas écouté, Waldersee propose à Moltke peu de temps après d'adopter une position plus au sud entre Sarre-Union et Sarrebourg mais Moltke y est opposé car il craint cette fois-ci un enveloppement français par le nord³. Ce sont encore les mêmes principes qui guident Waldersee dans son opposition à un projet de forts d'arrêts pour renforcer la nouvelle frontière entre Metz et Strasbourg. Cette demande a été soulevée par Brandstein commandant la 31^e division à Strasbourg, dans un courrier envoyé au ministre de la Guerre Bronsart von Schellendorff en novembre 1883. Selon Brandstein, dans la perspective d'une guerre défensive à l'ouest, six forts sont nécessaires : « 1. à Delme ; 2. et 3. à Vic et Moyenvic, 4. à Marimont près de Maizières, 5. à Hepe près de Sarrebourg et 6. à Molsheim. Avec une garnison totale de 6000 hommes... Et si l'on veut faire plus, on peut encore soulever l'opportunité de construire un fort à Arry sur la Moselle et à Vigny (sur la route de Pont-à-Mousson à Han-sur-Nied) »⁴. Brandstein inscrit cette demande dans le cadre le plus probable d'une guerre à mener sur deux fronts dans laquelle seule une moitié de l'armée allemande

¹ *Bemerkungen Graf Waldersees zu einer Denkschrift des Generalleutnants v. Brandenstein vom November 1883*, janvier 1884, in MOHS (H.), *General-Fedlmarschall Alfred Graf Waldersee...*, II, p. 273-275.

² *Bemerkungen des Grafen Waldersee zum Aufmarsch gegen West*, Berlin, octobre 1884, in MOHS (H.), *General-Fedlmarschall Alfred Graf Waldersee...*, II, p. 282-283.

³ ZUBER (T.), *Inventing...*, p. 96 ; ZEITZ (Hugo) (Generalleutnant a. D.), *Der Schirmer des geeinten Reiches*, in COCHENHAUSEN (Friedrich von) (Generalleutnant a. D.) (dir.), *Von Scharnhorst zu Schlieffen (1806-1906), hundert Jahre preußisch-deutscher Generalstab. Auf Veranlassung des Reichswehrministeriums bearbeitet von aktiven und ehemaligen Offizieren des Reichsheeres*, Berlin, Mittler und Sohn, 1933, p. 238.

⁴ General v. Brandenstein au ministre de la Guerre General v. Bronsart, Strasbourg, le 1er novembre 1883, lettre reproduite dans MOHS (H.), *General-Fedlmarschall Alfred Graf Waldersee...*, II, p. 270-271.

pourrait être alignée face à l'ouest : « Sans forts, nous aurons peu de chance de nous maintenir aussi loin en avant avec notre demi-armée. Metz et Strasbourg paralyseront relativement peu de troupes... »¹. Les raisons qui poussent Waldersee à s'opposer aux demandes de Brandstein sont conformes à ses vues exposées précédemment. En cas d'alliance franco-russe, il préfère une retraite prudente sur le Rhin où les troupes allemandes sont susceptibles de remporter une victoire décisive après un retour offensif. Waldersee fustige surtout la vieille tactique de ligne défensive organisée à l'avance². Les fortifications proposées par Brandstein risquent de susciter qui plus est des initiatives nouvelles dans le camp français et de démoraliser l'armée allemande en lui enlevant le goût de l'initiative :

« Nous dévoilons aux Français, qui pour le moment comptent encore sur une attaque rapide de notre part, nos projets défensifs, nous perdons cet avantage, après s'être laissé attaqué dans une position plus reculée, de pouvoir engager une offensive efficace, nous forçons les Français à envisager une offensive à travers la Suisse ou la Belgique, nous dérobons à notre armée la fraîcheur d'esprit que confère le droit de décider l'offensive »³.

Cette remarque concernant la Belgique, même si elle paraît anecdotique, indique bien que Waldersee est convaincu que les Français n'ont pas l'intention de traverser la Belgique. Remarquons, car il aura l'occasion de le répéter à la fin des années 1890⁴, que Waldersee préfère cantonner le théâtre des opérations en Lorraine où il estime la victoire à portée de mains. Le futur chef d'Etat-major ne souhaite pas exporter la guerre au nord ou au sud, ce qui serait plus inconfortable pour l'armée allemande.

Il reste une question en suspens. En cas de guerre contre la France seule, sans crainte d'une offensive Russe et avec un maximum de forces à sa disposition, Moltke aurait-il été prêt à envisager une traversée du territoire belge ? Moltke répond à cette question dans son plan contre la France seule de 1887. A cette époque la diplomatie bismarckienne triomphe. La triple alliance entre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie (1882) est renouvelée le 20 février ; tandis que le traité de réassurance entre les trois Empereurs est signé le 18 juin 1887. La crise de l'obus-torpille rend les forteresses allemandes du Rhin aussi obsolètes que les

¹ *Ibidem.*

² La stratégie « défensive-offensive » est très populaire au sein de l'Etat-major général sous l'influence de la pensée de Moltke. BUCHOLZ (Arden), *Moltke, Schlieffen and Prussian War Planning...*, p. 91-92.

³ *Bemerkungen Graf Waldersees zu einer Denkschrift des Generalleutnants v. Brandenstein vom November 1883*, janvier 1884, in MOHS (H.), *General-Feldmarschall Alfred Graf Waldersee...*, II, p. 279.

⁴ Voir infra les considérations de Waldersee à la fin de sa carrière.

forts Séré de Rivières¹. Cette crise, la croissance des effectifs français et la plus grande rapidité de mobilisation française par rapport à la Russie, conduisent Moltke à renforcer son dispositif à l'ouest. En 1887, dans son plan de déploiement pour une guerre contre la France seule (*Westaufmarsch*), quatorze corps allemands sont alignés face à la France. Notons que prudemment, le stratège allemand laisse toujours quatre corps d'armée à l'est. Moltke décide d'occuper une ligne de Bolchen (Boulay) à Sarre-Union. Moltke pense que l'enveloppement français de la droite de l'armée allemande est impossible car il serait entravé par la position de Metz et stoppé par la position sur la colline de Bolchen (Boulay) et par la Nied. Une contre-attaque allemande conduirait alors aisément les Français en Belgique comme lors de la manœuvre de Sedan. Quant à un enveloppement plus profond à travers les Ardennes belges de la part de la France, un tel plan retournerait la Grande-Bretagne et la Belgique contre la France, ce qui serait encore plus avantageux pour l'Allemagne². Le colonel anglais Talbot, futur attaché militaire anglais à Bruxelles, pense d'ailleurs à cette époque que la violation de la neutralité belge par la France est souhaitée par les milieux militaires allemands, précisément pour obtenir le soutien des Belges et des Britanniques³. Mais ce passage en Belgique, l'Etat-major général allemand l'envisage-t-il pour son propre compte ? De façon catégorique, Moltke répond à cette question dans son *Westaufmarsch* de 1887 :

« Si nous voulions contourner au nord de Verdun les forteresses françaises, nous devrions alors former un front face à la Meuse vers le Sud. Nous aurions alors toutes nos lignes de communication de flanc et serions en cas d'une bataille perdue dans la situation la plus inquiétante qui soit »⁴.

A bien des égards, le danger français en Lorraine et l'extrême prudence allemande qui en découle est battue en brèche par les rapports de renseignements allemands. En effet l'Etat-major général allemand dispose à l'époque d'informations de première main sur le plan français puisque un agent allemand occupe un poste important au sein des Chemins de fer de l'Est, dont le réseau est déterminant pour la mobilisation⁵. Celui-ci a accès aux documents de

¹ ROLF (Rudi), *Die Entwicklung des deutschen Festungssystems seit 1870*, vollständige und bearbeitete Ausgabe des Manuskriptes, Tweede Exloermond, Fortress Books, 2000, p. 63-65.

² MOLTKE, *Denkschrift vom Jahre 1887. Grundzüge für den Aufmarsch gegen Westen*, in SCHMERFELD (Ferdinand von) (Oberstleutnant a.D.), *Die deutschen Aufmarschpläne...*, p. 125.

³ MAEB, IND, III, Note du Prince de Caraman-Chimay se référant à une lettre de Vivian, le 26 février 1887.

⁴ MOLTKE, *Denkschrift vom Jahre 1887. Grundzüge für den Aufmarsch gegen Westen*, in SCHMERFELD (Ferdinand von) (Oberstleutnant a.D.), *Die deutschen Aufmarschpläne...*, p. 127 ; GRABAU (Albert), *Das Festungsproblem in Deutschland und seine Auswirkung auf die strategische Lage von 1870-1914*, Berlin, Junker und Dunhaupt, 1935, p. 13.

⁵ Ces informations nous sont connues grâce à une étude réalisée au sein des archives militaires allemandes dans l'entre-deux-guerres. Un petit peu de temps après la fin du conflit, le conseiller aux archives (Reichsarchiv), GREINER, reçut la mission de faire une étude sur le sujet suivant : « De quelles informations de renseignements

mobilisation ferroviaire. Il fournit ceux de 1885-1886 durant l'été 1885. Fort de ces renseignements, le colonel Alfred von Schlieffen, à cet instant chef du 3^e département de l'Etat-major général chargé des renseignements, donne une estimation pratiquement exacte du plan VII français. Schlieffen note que l'aile droite de l'armée française est remarquable tandis que sur les 90 kilomètres entre Frouard et la frontière belge, seule la IV^e armée est présente¹. Ce qui indique que la France n'a aucune intention offensive en Lorraine et s'apprête essentiellement à devoir défendre la « Trouée de Charmes ». La seule action offensive que les Allemands peuvent craindre au nord est un raid de la 2^e division de cavalerie le premier jour de la mobilisation. A propos de la frontière du nord, Schlieffen indique :

« L'ennemi paraît considérer une offensive à travers l'autre trouée dans la ligne défensive au nord de Verdun comme improbable. D'un autre côté, la possibilité d'une marche par l'armée allemande à travers la Belgique n'a pas été laissée de côté. On s'est sans doute préparé à cette éventualité, comme cela est indiqué par le déploiement de toute l'aile gauche loin en arrière, par le déploiement d'éléments directement sur la frontière belge et par la concentration ici de la masse de la cavalerie française »².

Dans le plan VII, la cavalerie française doit couvrir la mobilisation et la concentration de tout le dispositif, rien n'indique qu'on y ait privilégié une couverture de la frontière nord. En revanche, une brigade du 2^e corps d'armée est bien envoyée à Stenay, ce qui indique à fortiori une préoccupation française pour la province belge du Luxembourg ou du moins pour le Grand-Duché³. Fin décembre 1886, le 3^e département allemand reçoit un nouveau rapport qui annonce un déploiement français complètement nouveau. Les différentes armées françaises seraient reportées beaucoup plus au nord comme si les Français voulaient se prémunir d'une attaque allemande massive par la Belgique et le Luxembourg. Dans ce plan, la 1^{ère} armée de 3

disposaient l'Etat-major Général concernant la mobilisation française et son déploiement durant la période 1885-1914 ? Quelle était l'estimation allemande de l'ennemi ? Quels étaient en réalité les plans français ? » Il en résulta une étude de 157 pages : GREINER, « Welche Nachrichten besaß der deutsche Generalstab über Mobilmachung und Aufmarsch des Französischen Heeres in den Jahren 1885-1914 » BA-MA RH 61/398 (anciennement W10/50267). Cette étude a été éditée et traduite pour ses parties les plus importantes dans ZUBER (Terence), *German War Planning, 1891-1914: Sources and Interpretations*, Woodbridge, Boydell Press, 2004, p.7-48. Sur l'espionnage allemand en France voir : FOLEY (Robert T.), *Easy Target or Invincible Enemy ? German Intelligence Assessments Before the Great War*, in *The Journal of Intelligence History*, n° 2, hiver 2005.

¹ Le document de Schlieffen situe la 4^e armée au sud-est de Ste Ménehould, ce qui correspond bien à la ligne Bar-le-Duc – Grandpré assignée à la 4^e armée par le plan VII. GREINER, *Welche Nachrichten...*, p. 8-9 ; *Les armées françaises dans la Grande Guerre...*, p. 9-12 ; *Etude sur les plans I à XVII, leur souplesse, l'agencement des réserves*, SHD/DAT, 7N 1737 ; MARCHAND (A.), *Plans de concentration de 1871 à 1914*, Paris, Berger-Levrault, 1926, p. 59-72.

² GREINER, *Welche Nachrichten...*, p. 13-14 ; ZUBER (T.), *German War Planning...*, p. 9-10.

³ *Les armées françaises dans la Grande Guerre...*, p. 9-12 ; *Etude sur les plans I à XVII, leur souplesse, l'agencement des réserves*, SHD/DAT, 7N 1737 ; MARCHAND (A.), *Plans de concentration de 1871 à 1914*, Paris, Berger-Levrault, 1926, p. 59-72.

corps est concentrée entre Mézières et Dun ; la 2^e armée de 3 corps entre Verdun et Sainte-Menehould ; la 3^e armée de 3 corps à Toul ; la 4^e armée entre Toul et Epinal, la 5^e armée de 3 corps à Neufchâteau ; la 6^e armée à Besançon-Vesoul ; la 7^e et 8^e armée (7 divisions de réserve au total) à Langres et Châlons-sur-Marne¹. D'après le document Greiner, « le 3^e département considère ce déploiement comme un faux, probablement avec raison. Au moins n'a-t-il jamais été considéré, à notre connaissance, dans un aucun ouvrage de littérature militaire français. Néanmoins, il peut être considéré comme une étude concernant la violation de la neutralité belgo-luxembourgeoise, qui avait déjà aussi été considérée dans des plans antérieurs »².

Dans le premier quart de l'année 1887, le 3^e département reçoit à nouveau les tables de marche de tous les éléments de l'armée française. L'estimation allemande est à nouveau très proche de la réalité du plan français. Le capitaine von Rohr écrit un mémoire qui inclut des considérations sur les changements survenus depuis l'année précédente. Ce document avait cependant déjà disparu des archives à l'époque où Greiner a rédigé son rapport. Il n'est donc pas possible de connaître les commentaires allemands au sujet du dispositif adopté par la France au moment précis de la crise franco-allemande de 1887³.

Le plan allemand de 1888-1889 est le dernier rédigé par Moltke. Il s'agit à nouveau d'un plan pour une guerre contre la France et la Russie. Alors que l'année précédente, le traité de réassurance pouvait faire espérer une guerre contre la France seule, il apparaît très vite que la Russie reste une puissance menaçante pour l'Allemagne. Comme dans les plans précédents, Moltke conserve l'idée d'une offensive contre la Russie et d'une « défensive-offensive » contre la France. Cependant ce plan de guerre sur deux fronts est pour la première fois un *Westaufmarsch*. A cause de la rapidité de la mobilisation française, mais aussi pour ne pas indisposer les Russes dont on espère toujours gagner la neutralité, Moltke est désormais obligé de masser la plus grande partie de ses troupes à l'ouest : 11 corps face à la France et seulement 7 face à la Russie⁴. Face à l'ouest, sept corps d'armées sur les onze présents occuperont d'abord une position avancée en Lorraine sur une ligne s'étendant de Bolchen (Boulay) à Finstingen (Fénétrange). Les troupes allemandes y attendront les troupes

¹ ZUBER (T.), *German War Planning...*, p. 10.

² GREINER, *Welche Nachrichten...*, p. 18 ; ZUBER (T.), *German War Planning...*, p. 10.

³ *Ibidem*.

⁴ *Denkschrift des Feldmarschalls Moltke über den Feldzug gegen Rußland bei gleichzeitigem Kriege mit Frankreich*, février 1888, in MOLTKE, AW, III, p. 117-119 ; MOHS (H.), *General-Feldmarschall Alfred Graf Waldersee...*, II, p. 307-308 ; ZUBER (T.), *Inventing...*, p. 121.

françaises en position défensive. Sept divisions de réserve seront postées en arrière. Si les Russes n'attaquent pas, le plan reste le même mais les effectifs sont renforcés par l'apport des corps d'armée transportés par chemins de fer depuis la frontière de l'est. De même, si les six corps d'armée italiens sont envoyés sur le Rhin, comme le fait espérer le traité d'alliance avec l'Italie, une invasion française du côté de l'Alsace ne sera pas à redouter¹. Un mouvement tournant à travers la Suisse ou la Belgique de la part des Français est également discuté même s'il est jugé « invraisemblable » par Moltke. Ce mémoire de 1888 donne une dernière fois l'occasion de découvrir les vues de Moltke concernant le territoire belge :

« En Belgique l'armée belge constituerait à peine un obstacle sérieux contre la traversée des Français. Cependant, ces derniers s'affaibliraient considérablement par l'occupation du pays, et leur mouvement rencontrerait quoi qu'il arrive la ligne du Rhin. La distance entre la Lorraine et Cologne n'est pas plus grande que celle qui sépare la frontière française de cette ville. Contre nos corps poussés dans cette direction, les Français devraient faire front en direction du sud. Ils auraient par conséquent toutes leurs communications prises de flanc et la Hollande sur leurs arrières tandis que l'Angleterre, à cause de la menace pesant sur Anvers, ne resterait pas indifférente »².

Moltke considère en définitive dans son mémoire de mars 1888 que la concentration en Lorraine est apte également à se prémunir contre un enveloppement par la Belgique ou par la Suisse si elle réagit immédiatement³. C'est en substance ce qui se détache encore un an plus tard d'une conversation entre Waldersee et Bismarck le 10 juillet 1888. Interrogé par le chancelier sur l'opportunité qu'il y aurait à traverser le territoire belge, celui qui deviendra quelques semaines plus tard le nouveau chef du Grand Etat-major allemand répond qu'il tient plutôt comme « très désirable que ce soit la France qui veuille opérer à travers la Belgique »⁴. Ce qui sous-entend une nouvelle fois que Waldersee ne croit pas du tout à un passage des Français de ce côté⁵.

¹ *Denkschrift des Feldmarschalls Moltke betreffend Krieg gegen Frankreich (Auszug)*, mars 1888, in MOHS (H.), *General-Feldmarschall Alfred Graf Waldersee...*, II, p. 309.

² *Denkschrift vom März 1888 (Krieg gegen Frankreich – Rußland)*, in MOLTKE, AW, III, p. 119-121.

³ *Ibidem*.

⁴ WALDERSEE (Alfred Grafen von), *Denkwürdigkeiten*, I, Stuttgart, Heinrich Otto Meisner, 1923, p. 412.

⁵ Est-ce à dire que Waldersee souhaite réellement un passage français par la Belgique ? Nous nuancions plus bas ce jugement.